

LE NOUVEL ENTRAÎNEZ-VOUS

DALE C1/C2

250

activités

Richard LESCURE
Samuelle CHENARD
Anna MUBANGA BEYA
Vanessa BOURBON
Alain RAUSCH
Pauline VEY

Corrigés

CLE

INTERNATIONAL

www.cle-inter.com

Niveau C1

I – COMPRÉHENSION ORALE

Activité 1

Politique internationale : 6 ; politique intérieure : 3 ; économie : 5 ; culture : 2 ; sport : 4 ; météo : 1.

Activité 2

chaînes	type d'émission	titre de l'émission
TF1	sport	finale de la coupe d'Europe
France 2	variétés	Le plus grand cabaret du monde
France 3	téléfilm	<i>Les Amants de Flore</i>
Arte	documentaire	<i>Il faut sauver Venise</i>
Cinéma classique	film	<i>Les Amants de Tolède</i>

Activité 3

1. a. n° 2, 4, 7 et 8.

b. n° 3, 6, 9, 11.

2. Formelles : n° 3, 4, 7 et 10.

Amicales/familiales : n° 2, 8, 12.

Activité 4

1. a. 10 ; b. 6 ; c. 11 ; d. 5 ; e. 1 ; f. 9.

2. n° 2 : proposer ; n° 3 : remercier ; n° 7 : demander un renseignement ; n° 8 : montrer son impatience ; n° 12 : faire un reproche.

Activité 5

1. a ; 2. c ; 3. b ; 4. a.

Activité 6

1. une bonne idée : un bon plan
mauvais : pourri

beaucoup de : plein de

rester longtemps couché : faire la grasse matinée
si le temps s'améliore : si ça s'arrange au niveau du temps

faire une promenade : faire un tour

2. t'entends : tu entends (tu as entendu)

dommage : c'est dommage

ça paraît mal parti : cela ne va pas s'arranger

c'est vrai qu'y a plein de : c'est vrai qu'il y a beaucoup de

on file à La Baule : on part à La Baule

Activité 7

n° 1 : conversation

n° 2, 5 et 6 : flash d'informations

n° 3 : instructions mode d'emploi

n° 4 : annonce publique

n° 7 : entretien, interview

n° 8 : annonce publicitaire

Activité 8

1. a ; 2. b ; 3. c ; 4. a ; 5. c ; 6. a ; 7. b ; 8. a ; 1. c.

Activité 9

Document 1 : 1. a ; 2. b.

Document 2 : 1. b ; 2. b.

Document 3 : 1. a ; 2. b ; 3. a.

Activité 10

Document 1 : 1. a ; 2. b ; 3. a.

Document 2 : a. vrai ; b. faux ; c. vrai ; d. vrai ; e. faux ; f. faux.

Activité 11

1. a ; 2. b ; 3. a ; 4. b ; 5. a.

Activité 12

Document 1

1. 1 : élever seul les enfants

2 : progression des mariages entre personnes de couleur et culture différentes

3 : le changement de conjoint plusieurs fois

2. 1 : 94 % ; 2 : 91 % ; 3 : 86 %

Document 2

1. 1 : familles mono parentales

2 : prolongement de la vie des enfants au foyer des parents

3 : maintien du modèle familial ancien

2. a. : non ; b. : oui.

Activité 13

1. D'après Robert Larouge sur Internet *on échange des informations et des banalités.*

2. Le rôle principal de l'école est de *former un citoyen, un homme curieux et cultivé.*
3. Il faudrait former *aux lettres, aux sciences et aux arts.*
4. On doit éviter (*de faire*) de l'élève un *animal agile en informatique.*
5. Internet à l'école doit être *un outil comme un autre.*

Activité 14

1. Nadine Jouis a été nommée déléguée aux droits des femmes, il y a moins de trois semaines.
2. Elle souhaite se battre pour l'égalité professionnelle.
3. La part des femmes parmi les personnes travaillant à temps partiel est de 75 % des effectifs.
4. Non (sans qu'elles l'aient souhaité).
5. Elle a peur pour le XXI^e siècle que l'écart se creuse davantage.

Activité 15

1. **a.** pneumologue ; **b.** très favorable ; **c.** plus de temps à perdre ; **d.** franchement révoltée.
2. **a.** On savait que 94 % des cancers du poumon venaient du tabac.
b. Il fallait attendre que l'opinion publique soit favorable.
c. Un acteur américain a touché de l'argent pour fumer dans certains films d'action.
d. L'industrie du tabac dépense de l'argent pour faire encore plus de profits (et tuer les gens).

Activité 16

a et **c** : vrai ; **b** et **e** : on ne sait pas ; **d** et **f** : faux.

Activité 17

Document 1

1. c.
2. **a.** faux : les gens travaillent moins du coup ils dépensent moins.
b. vrai : leur temps de séjour est passé d'une semaine à 3 ou 4 jours.

Document 2

1. b.
- a.** faux : : la capacité que possède la nature à se protéger.
- b.** vrai : l'humus sert de filtre.
- c.** faux : on néglige la capacité que possède la nature.

Document 3

1. b.

2. **a.** faux : c'est une ville étrangère, pas un arrondissement de Paris.
b. faux : chaque année des milliers de Français s'y rendent pour des vacances.
c. vrai : c'est l'endroit où il faut posséder un riad (maison traditionnelle marocaine).

Activité 18

- a.** 2 ; **b.** 1 ; **c.** 1 ; **d.** 3 ; **e.** 2 ; **f.** 3 ; **g.** 1 ; **h.** 3 ; **i.** 2.

Activité 19

Document 1 : 1. c ; 2. c ; 3. b.

Document 2 : 1. c ; 2. c.

Activité 20

Document 1 : 1. c ; 2. b.

Document 2

1. Des conditions de vie des personnes qui sont amenées à se déplacer sans cesse.
 2. Vrai : c'est son deuxième film.
- Document 3

1. c.

2. **a.** aller au cinéma.

b. aller boire un pot (un verre) place de la Victoire.

3. **a.** places pas chères. 5 euros

b. il y a du monde / c'est super-sympa.

Activité 21

Réponse b

Activité 22

1. b ; 2. c ; 3. b ; 4. a ; 5. c.

Activité 23

Document 1 : 1. c ; 2. a et f ; 3. a.

Document 2

1. Laverie-boutique

2. Quai de Valmy

3. Laver son linge, lire

4. a.

5. 1. d ; 2. a ; 3. c ; 4. b.

6. a et c.

Activité 24

1. a.

2. c.

3. Remplacer les médicaments de marque par des médicaments sans marque.

4. Des médicaments génériques.

5. Ils coûtent moins chers – jusqu'à deux fois moins chers.

6. Ils ont la même qualité, la même efficacité, mais ils sont moins chers que les médicaments de marque.

I - COMPRÉHENSION ORALE - C1

7. Faux. Même si vous suivez un traitement de longue durée, votre médecin peut remplacer un médicament de marque par un médicament générique.

8. Sur le plan de la qualité et de l'efficacité, il a été prouvé que les médicaments génériques sont aussi bons/ valables/ sûrs/ que les médicaments de marques.

Activité 25

1. b. 3 ; c. 2 et f. 1.
2. a. 13, 9 % ; b. 20 millions de degrés ; c. 270 000 ; d. 2/3 an ; e. 1 ; f. 600 degrés.

Activité 26

1. b.
2. c.
3. une librairie.
4. a. annonce 3 ; d. annonce 2 ; f. annonce 1.
5. l'accent du midi. Annonce 2.

Activité 27

Annonce 1

1. France 2.
2. Faux : 2 millions de *téléspectateurs*
3. On ne sait pas. 13 300 km, passant par les mains de milliers d'athlètes et d'anonymes et traversant de nombreux pays.

Annonce 2

1. bouteilles et canettes/ objets métalliques et tranchants.
2. a.

Annonce 3

1. Rien à lire
2. b ; e.
3. Manger rapidement et simplement.

Activité 28

Le document 1.

Document 1

1. c.
2,47 % : baisse sur les marques de la grande distribution.
1,80 % : baisse sur les produits « premiers prix ».
1 % : baisse sur les produits hard discount.

Document 2

1. a.
2. D'après les résultats de l'enquête, la personne qui arrive en tête est Sharon Stone et elle obtient un score de 38 %.

Document 3

1. a.
2. Ségolène Royal
3. Nicolas Sarkozy : 56 % ; Ségolène Royal : 58 %
4. Ségolène Royal.
5. La SOFRES : Société française de sondages et d'études de marché.

Activité 29

Document 1

1. (1) 2 358 000 ; (2) 9, 5 % ; (3) 7 mois ; (4) 1, 3 % ; (5) stable.

Document 2

- L'Allemagne.
- Le travail.
- • 16 ou 18 % : taxe sur la valeur ajoutée. • 1 heure supplémentaire : de travail par semaine pour les employés de la fonction public. • 67 ans : âge de la retraite repoussé de 2 ans.
- Réduire les déficits. Faire des économies.
- 35 milliards d'euros sur deux ans.

Document 3

1. 1 d ; 2 b ; 3 a ; 4 c.
2. a : 56 % ; b : 27 % ; c : 14 % ; d : 31 %.
3. a et e.

Activité 30

1. cinéma : 1 et 3 ; culture/expositions : 6 ; mode/vie quotidienne : 5 ; santé : 4 ; télévision : 2.
2.
 - a. C. Chabrol, cinéaste, film...
 - b. émission de télévision, France 5, diffusée (rediffusée)...
 - c. actrice, salles obscures, James Bond...
 - d. santé, médicament...
 - e. mode, boutiques...
 - f. musée, exposition, peintre

Activité 31

- Document 1 : 1. d ; 2. a.
Document 2 : 1. c ; 2. b.
Document 3 : 1. a ; 2. d.
Document 4 : 1. b ; 2. a.
Document 5 : 1. c ; 2. d.
Document 6 : 1. c ; 2. a.

Activité 32

- a. vrai ; b. faux ; c. vrai ; d. faux ; e. vrai.

Activité 33

1. Conseils de la part de ses sœurs :
 - elles la conseillent sur le look ;

- elles la conseillent sur ce qu'elle doit mettre, la musique...
- 2. Les sentiments de Paul pour son frère :
 - il l'adore ;
 - il serait triste s'il lui arrivait quelque chose.
- 3. Ce que Benoît aimerait faire : discuter, faire du sport.

Activité 34

- a. faux ; b. vrai ; c. faux ; d. faux ; e. vrai ; f. vrai.

Activité 35

1. 25 ans.
2. des éruptions volcaniques qui auraient réchauffé des poches de glace.
3. les fossiles.
4. de pouvoir prendre des décisions.

Activité 36

1. anciens.
2. des lieux de départ et d'accueil.
3. 130 millions de personnes.
4. 12 % de la population mondiale.
5. ont persisté.
6. dans toute l'Asie.

Activité 37

1. variations climatiques ; catastrophes naturelles ; conditions précaires (conditions économiques).
2. médecins ; ingénieurs ; banquiers, commerçants (chinois...).

Activité 38

1. mégalofoles.
2. économiste et démographe.
3. la tradition latine ; l'histoire depuis le Moyen Âge et la Renaissance.
4. partir vers la périphérie ; demeurer en ville.
5. Oui, on crée des bureaux, des administrations et des entreprises à la limite des ensembles urbains.

Activité 39

1. constater ; 2. demeurent ; 3. attachement ; 4. limite ; 5. assiste ; 6. profité ; 7. imaginer ; 8. inclure.

2. Activités de compréhension orale sur des documents longs

Activité 40

1. bulletin d'informations.
2. d'économie.
3. La Chine.
4. Les Chinois et le vin / la consommation et la production de vin en Chine.

5. a. faux : plutôt amateurs de bière/ on le sait depuis longtemps.
- b. vrai : les professionnels français ont décidé d'investir/ plantation de vignes, installation d'équipements.
- c. faux : elle est de 4 milligrammes contre 60 milligrammes par an et par personne dans le monde.
- d. faux : c'est le nombre de consommateurs potentiels.
6. a. 1 % ; b. 359 000 hectares ; c. 1,7 million d'euros.
7. 3,34 millions d'hectolitres ; 52 % ; 500.
8. a. amateur ; b. spiritueux ; c. encépagement ; d. viticulteur ; e. expatrié.
9. a. un hectolitre = 100 litres ; b. un hectare = 10 000 mètres carrés.

Activité 41

1. L'évolution du comportement des Français vis-à-vis du temps libre.
2. deux parties.
3. Les Français et le temps libre.
Les vacances et les voyages
4. Directeur du centre d'études des évolutions sociales.
5. Se consacrer à sa famille.
6. L'engagement dans des activités bénévoles.
7. Des départs plus fréquents et des plus petites durées.
8. a. un retour aux moyens traditionnels ; b. peu de gens sont tentés.

Activité 42

1. a. vrai : 76 % des Français voudraient prendre plus de temps.
- b. faux : le contexte professionnel est devenu plus tendu.
- c. vrai : les Français choisissent de partir plus souvent.
- d. faux : seulement 20 % des gens...
- e. vrai : les moyens traditionnels redeviennent à la mode.
2. a. compatriotes ; b. autocrates ; c. les actions bénévoles ; d. le contexte professionnel ; e. des activités bénévoles ; f. l'entraide ; g. malgré le recul ; h. les contraintes professionnelles.

Activité 43

1. c.
2. convaincre de pratiquer du sport (de reprendre la pratique du sport).
3. les femmes et les personnes plus âgées (ayant arrêté le sport).

I - COMPRÉHENSION ORALE - C1

4. garder des muscles solides, avoir un bon équilibre, entretenir le système cardio-vasculaire...
5. organiser chez soi une petite salle de sport ; tout au moins un espace sport.
6. a. choisissez la pièce la plus vaste possible, ou bien celle où vous pourrez plus facilement faire un peu de place pour vous sentir à l'aise et éviter de vous cogner lorsque vous ferez vos exercices...
- b. vêtements confortables, éviter les collants trop serrés et les tee-shirts trop larges.
7. Ils risquent de vous gêner dans certains mouvements ; ou même de glisser/dégringoler.
8. Pour mieux sentir le sol et trouver un équilibre plus facilement.
9. a. vrai : Pensez bien à boire beaucoup avant et après les exercices pour éviter (les courbatures).
- b. vrai : Commencez par vous fixer des objectifs réalistes/vous pouvez par exemple attaquer par de petites séances de 15 à 20 minutes.
- c. faux : l'activité est la meilleure amie de notre santé ; une petite mise en garde pour ceux qui n'auraient plus fait de sport depuis longtemps.
10. a.
11. a ; b ; c.

Activité 44

1. c.
2. à Évry près de Paris.
3. le couvre-feu/ l'interdiction de sortir pour les jeunes.
4. empêcher/ interdire aux jeunes de sortir le soir.
5. les jeunes de moins de 16 ans.
6. a.
7. a.
8. faux : pas une seconde, ces jeunes ne semblent croire au couvre-feu/ cela les ferait même rire/
9. a.
10. Impossible / y'aura pas de couvre-feu/ n'importe quoi/
11. y'a des gens qui travaillent la nuit ici,/ 1/3 de la population qu'est comme ça/
/si on veut sortir avec nos copines, on fait comment, hein ?/ et le ministre, il a le droit de sortir quand il veut lui.
12. dans les situations de guerre/ dans les pays en guerre.
13. b.

Activité 45

1. c.
2. la parité/ la place des femmes dans la société/ les inégalités hommes-femmes.

3. Pour vous, que signifie le terme « parité » ? Quel est le sens du mot « parité » ? Comment définissez ou définiriez-vous le mot « parité » ?...
4. le droit de vote des femmes ; le taux de chômage ; la précarité de l'emploi ; les postes d'encadrement ; les salaires.

Activité 46

1. a. La parité, ce serait qu'il y ait des quotas hommes-femmes dans les entreprises et le gouvernement.
- b. faux : Il ne faut pas non plus tomber dans l'extrême et dire qu'il faut absolument autant d'hommes que de femmes dans les entreprises.
- c. Cela signifierait que les femmes bénéficieraient des mêmes droits que les hommes et qu'on reconnaîtrait qu'elles sont capables d'effectuer toutes les tâches dans tous les secteurs.
- d. Au moment des élections, ce serait que sur une liste électorale, il y ait moitié hommes, moitié femmes / qu'il y ait autant d'hommes que de femmes.
- e. faux : Si ce n'est pas pour le ménage, ce sera pour la cuisine. On se partage bien les tâches. Le jardin, la pelouse, c'est moi.
- f. Lorsqu'elles ont un diplôme identique à celui d'un homme, il serait juste qu'elles puissent bénéficier des mêmes possibilités d'évolution et des mêmes avantages de salaire.
2. a. parce qu'il y a des choses qu'on sait mieux faire que d'autres, qu'on soit homme ou femme.
- b. la douceur.

Activité 47

1. renforcer, durcir la sélection des étudiants étrangers souhaitant venir étudier en France.
2. les étudiants étrangers.
3. 15 %.
4. 250 000.
5. multiplié par 4 à 5
6. Philippe Blanc.
7. faux : Les formations correspondent à ce que ces étudiants viennent chercher chez nous.
8. Économie, finances, management et technologies de pointes.
9. critères linguistiques (niveau en français) et niveau dans la spécialité/connaissances de la spécialité.
10. Il est essentiel qu'ils possèdent de solides connaissances dans le domaine qui les intéresse.
11. un avis favorable/ une sorte de recommandation.

Activité 48

2. **b.** Qualité de l'accueil : l'accueil personnalisé.
g. Loyers modérés : les logements y sont bien moins chers. **h.** Facilités d'accès à toutes les commodités : tout est accessible. **j.** Spécialités d'études proposées : les formations correspondent à ce que ces étudiants viennent chercher.
k. Environnement naturel : cadre naturel.

Activité 49

1. Lors d'une émission de radio.
 2. auditeurs.
 3. Les modifications apportées à la déclaration de revenus.
 4. L'ancienne déclaration

Imprimé avec état civil + adresse envoyée en février
 date d'échéance 15 septembre

La nouvelle déclaration

Imprimé avec état civil + adresse + rubrique revenus déjà remplie
 case spécifique pour corriger les informations incorrectes
 envoyée en mai
 date d'échéance 15 septembre

5. c.
 6. a.
 7. c.
 8. a. les échéances ; b. le contribuable ; c. l'avis d'imposition ; d. solder l'impôt.

Activité 50

1. c.
 2. André Charrot.
 3. Les baladeurs MP3, les téléphones portables et autres ordinateurs peuvent être nocifs.

Faut-il croire/ se méfier les (des) rumeurs qui disent que ces appareils sont nocifs ?

4. *Pas de corrigé pour cette question.*

5. les ordinateurs, les téléphones portables, les baladeurs.

6. Les ordinateurs : les troubles liés à l'utilisation des ordinateurs et facteurs aggravants / éviter/ prévenir les risques – quelques règles de bonne conduite.

Les téléphones portables : suspectés d'émettre des ondes dangereuses/ à l'origine de tumeurs cancéreuses mais pas de consensus ni de certitudes – quelques conseils d'utilisation.

Les baladeurs : problèmes de malentendance chez environ 25% des jeunes, problèmes liés à l'utilisation des baladeurs – quelques règles d'utilisation.

Activité 51

1. a. 6 ; b. 5 ; c. 2 ; d. 4 ; e. 1 ; f. 3.
 2. a. faux : les troubles musculosquelettiques dans les bras et les épaules, la nuque ou le dos.
 b. vrai : les employés des métiers du tertiaire sont les premières victimes.
 c. faux : au-delà, on ressent très vite les premières douleurs.
 d. vrai : au point de ne plus pouvoir dormir.
 e. faux : aucun consensus n'a été atteint.
 f. faux : la perte d'audition s'accompagne rarement de douleur/ si ça ne fait pas mal, on a tendance à considérer que c'est anodin.

Activité 52

- 1.

nom de l'appareil	risques et symptômes	recommandations
ordinateur	<ul style="list-style-type: none"> – troubles musculosquelettiques – syndrome du canal carpien – fourmillements – engourdissement 	<ul style="list-style-type: none"> – se tenir droit – garder les pieds posés au sol – poser les avant-bras sur le bureau ou la tablette – placer la souris près du clavier – faire des pauses à intervalles réguliers
téléphone portable	Tumeurs cancéreuses	<ul style="list-style-type: none"> – ne pas utiliser de manière prolonger le portable – utiliser l'oreillette (pour ne pas se tordre le bras et le cou)
baladeur	– perte d'audition	<ul style="list-style-type: none"> – ne pas l'utiliser plus de 3 heures par jour – éviter l'oreillette

I - COMPRÉHENSION ORALE - C1

2. a. inflammation – irritation ; b. fourmillement – picotement ; c. engourdissement – endormissement ; d. contraction – raidissement ; e. consensus – accord ; f. malentendance – surdité ; g. anodin – inoffensif ; h. de rigueur – nécessaire ; i. préconiser – recommander ; j. suspecter – soupçonner.

Activité 53

1. a. un entretien.
b. le métier de chasseur de tête.
c. des cabinets de recrutement.
d. rechercher et embaucher des personnes qualifiées pour les entreprises.
e. le recrutement/ l'augmentation de l'activité des cabinets de recrutement/ secteur connaissant une période de regain/ le métier de chasseur de tête...
f. Édouard Samier, président de l'association Executive Search consultant.

2. a. six.

b. Types de personnes plus particulièrement recherchées actuellement.

Critères sur lesquels le label « NF service conseil » est attribué.

Résultats obtenus par la profession pour l'année écoulée.

Perspectives certaines de développement de ces cabinets pour les années à venir.

Lien entre la raréfaction des personnes qualifiées et les demandes des entreprises.

Raisons du développement de l'activité dans un secteur tel que la métallurgie.

c. Résultats obtenus par la profession pour l'année écoulée.

Types de personnes plus particulièrement recherchées actuellement.

Raisons du développement de l'activité dans un secteur telle que la métallurgie.

Lien entre la raréfaction des personnes qualifiées et les demandes des entreprises.

Perspectives certaines de développement de ces cabinets pour les années à venir.

Critères sur lesquels le label « NF service conseil » est attribué.

Activité 54

1. bénéfique.
2. plus de 1 000.
3. AFNOR.
4. 20%.
5. oui : Nous attendons une hausse entre 5 et 10 %, de nouveaux cabinets ouvrent régulièrement, les

demandes de certification sont de plus en plus nombreuses.

6. faux : Il s'agit de professionnels très qualifiés, travaillant déjà dans des entreprises ou des cabinets de renom.

7. professionnels très qualifiés/ niveau d'étude très élevé/ diplômés de très bonnes universités ou de grandes écoles/ travaillent déjà dans des entreprises ou cabinets de renom.

8. parce que certains métiers sont en train de disparaître/ la main-d'œuvre qualifiée se fait de plus en plus rare/ les entreprises se trouvent en difficulté pour recruter.

9. 2004 : informatique et ingénierie

2005 : banque et assurance

10. Cela créera un vide dans les rangs des employés = il y aura une baisse du nombre des employés.

11. En recrutant massivement des jeunes, compétents (sous entendu, par le biais de cabinets de recrutement qui sont les seuls à même de trouver un grand nombre de personnes en peu de temps).

12. L'éthique de la profession, la relation contractuelle, les techniques de recherche et d'évaluation des candidats, la qualité de l'information donnée au candidat, l'amélioration de la qualité du service aux entreprises.

13. Normes françaises.

14. b.

Activité 55

1. confie

2. qui connaît un développement rapide

3. les personnes les plus compétentes

4. une recrudescence de l'activité économique

5. de mettre la clef sous la porte

6. à un degré très élevé de spécialisation

7. étrange

8. les règles morales du métier

9. reconnus comme les plus compétents

10. AFNOR

Activité 56

1. a. Le Contrat Première Embauche, un contrat de travail, les avantages et les inconvénients du contrat.

b. dans un café, dans une brasserie.

c. quatre personnes.

d. familier voire argotique.

e. passionné.

f. étudiants, demandeurs d'emploi et jeune patron.

g. les jeunes.

2. a. recruter immédiatement un jeune employé.
- b. Il est contraint de lui verser une indemnité (une somme d'argent) pour le dédommager de la perte de son emploi.
- c. être attaqué devant le tribunal des Prud'homme par son employé.
- d. contrat à durée déterminée.
- e. deux ans.
- f. par l'employeur qui cotise/ paye.
- g. un travail durable/ un travail qui lance un jeune dans la vie/ un travail basé sur une relation de confiance/ un travail stable/ un travail sûr.
- h. de la menace d'être renvoyé de son travail sans justification/ sans raison.
- i. amélioré.
- j. Il offre la possibilité de recruter rapidement. Il représente un avantage par rapport à un stage non rémunéré. Il permet d'avoir une première expérience professionnelle. Il ouvre le droit à la formation. Il oblige le patron à garder l'employé au moins deux ans. L'employé est dans une situation précaire (peu sûre). Il est susceptible d'être renvoyé sans motif valable. Il peut être renvoyé du jour au lendemain (sans préavis, sans être prévenu à l'avance). Le travail n'offre aucune sécurité/ stabilité. Avec un contrat de ce type, il devient très difficile de louer un appartement. Les conditions de recrutement de l'employé sont injustes. Il (le contrat) est contraire à la dignité de l'homme, il va contre les principes fondamentaux du droit au travail existant déjà en France.

Activité 57

1. a ; 2. c ; 3. b ; 4. b ; 5. a ; 6. a ; 7. b ; 8. c ; 9. c ; 10. b ; 11. c ; 12. a.

Activité 58

1. les langues en Europe.
2. a.
3. Trois parties principales :
 - a. La situation des langues en Europe.
 - b. Les langues et les instances européennes (Conseil de l'Europe et l'Union européenne).
 - c. L'orientation politique actuelle.
4. a. « espace gigantesque dans lequel on répertorie une centaine de langues. »

- b. « depuis quelques décennies, certaines instances coordonnent les actions qui permettent de conforter un sentiment d'unité. »
- c. « l'objectif de l'Union européenne vise trois langues communautaires. »
5. b.
6. c.

Activité 59

1. une centaine.
2. 40.
3. a. Des langues d'origines diverses co-existent.
- b. Les langues indo-européennes sont les plus répandues.
- c. Les frontières linguistiques ne coïncident pas avec les frontières politiques.
- d. Il y a de nombreux dialectes, malgré la présence forte d'une langue véhiculaire.
- e. L'Europe connaît – et a connu – des conflits linguistiques.
- f. Les langues européennes ont connu une forte expansion dans le monde.
4. a. sciences ; b. diplomatie c. 3 culture.
5. a. développement de l'enseignement des langues.
- b. l'amélioration des pratiques pédagogiques.
- c. la mise en place de références communes en matière de niveaux d'enseignement et d'évaluation.
6. la maîtrise de deux langues au moins en plus de la langue maternelle.
7. 72.
8. renforcer la position de l'anglais.
9. a. améliorer la formation des enseignants ; b. décloisonner les disciplines scolaires ; c. favoriser l'enseignement des langues régionales et de migrations, d. développer les bilinguismes dans les régions frontalières.
10. Il ne se prévoit pas, il se prépare.

Activité 60

- i. ; g. ; f. ; h. ; a. ; b. ; c. ; j. ; e. ; d.

ÉPREUVES TYPES

Sujet 1

Activité 61

1. Les sorties et les loisirs
2. Quelles sont vos activités de loisirs et vos sorties à Paris ? Quel budget dépensez-vous pour les loisirs et les sorties ?
3. Il est possible avec des moyens limités de sortir et de s'amuser. « Je crois que sans dépenser des

II - COMPRÉHENSION ÉCRITE - C1

mille et des cents, on peut arriver à avoir des loisirs convenables. »

4. 1/3 de son salaire.

5. b.

6. de petites échoppes qui ne paient pas forcément de mine.

7. faux : le prix d'une place de théâtre aujourd'hui, c'est pas offert à tout le monde.

8. Que des jeunes avec des petits salaires puissent vivre et sortir à Paris.

9. On a un petit peu les moyens, on ne se prive pas et puis on sort souvent.

10. une fois par semaine

11. La Cigale, le Divan du Monde, la Java, la Coupole.

12. au théâtre : 30 euros ; au cinéma : 7 ou 8 euros

13. c.

14. Non. « Je m'en souviens pas écoute de toute

façon, je vois pas trop quand je passe les billets les euros, je regarde pas trop. »

15. 500 euros par personne et par mois.

16. b.

17. Les quartiers du Marais, des Galeries, le 13^e arrondissement.

18. des conférences

19. C'est gratuit, on y rencontre aussi de grands artistes.

20. faux : Mon budget spectacle est relativement modeste.

Sujet 2

Activité 62

1. b ; 2. a ; 3. a ; 4. b ; 5. a ; 6. c ; 7. a ; 8. a ; 9. c ;

10. a.

II – COMPRÉHENSION ÉCRITE

1. Définition et reconnaissance de types de textes

Activité 63

1. f ; 2. l ; 3. g ; 4. i ; 5. h ; 6. k ; 7. b ; 8. j ; 9. n ; 10. m ; 11. o ; 12. c ; 13. e ; 14. a ; 15. d.

Activité 64

Tous sauf le roman, la préface, l'essai et le mémoire.

Activité 65

1. chronique : E. Il s'agit d'une chronique donnant des impressions personnelles concernant deux événements d'actualité : le Festival de Cannes et les 30 ans de *Fluide glacial*, magazine humoristique de BD pour adultes, fondé en 1975. L'auteur évoque les festivités liées à ces deux événements (une « *fastueuse réception dans une villa sur les hauteurs de la ville* » pour Cannes et une « *étourdissante nouba* » pour l'anniversaire de *Fluide glacial*, une « *teuf* » qui « *restera mémorable* ») et justifie son absence au festival du cinéma.

2. éditorial : B. Plusieurs éléments démontrent que nous avons à faire ici à un éditorial :

– la date de la publication (mois de mai où se déroule chaque année le tournoi de Roland Garros à Paris) ;

– le sommaire du numéro (p. 4 à 10) confirme que la thématique du texte reprend la tendance de fond du numéro qui est à la fois un grand sujet d'actualité pour les Parisiens ;

– le texte est signé par Dominique Artus, directeur d'édition en charge des rédactions, fonction équivalente à celle de rédacteur en chef, généralement en charge de la préparation de l'éditorial ;

– Enfin, l'extrait se situe au début de la publication (p. 3), au côté du sommaire, et annonce, à la fois, la tendance de fond et le sujet principal du numéro.

3. entretien : C. On retrouve au premier coup d'œil la forme dialoguée du texte. La dernière phrase du chapeau confirme qu'une équipe de journalistes (« *nous* ») s'est rendue chez Aimé Césaire pour l'interviewer.

4. mémoire : F. L'extrait analyse les représentations du corps de l'homme noir dans la littérature et l'iconographie du XIX^e et du XX^e siècle. Les notes de bas de page renforcent les éléments de la réflexion. Notons au passage la présence du scripteur à la 1^{re} personne du pluriel « *nous* » (cf. note 1 : « *Rappelons que dans le roman...* »), fréquemment utilisée dans les écrits académiques.

5. préface : A. D'entrée, l'extrait nomme l'objet dont il traite : « *ce recueil* », « *cet ouvrage* ». L'auteur

s'adresse directement au lecteur et propose un mode de lecture à mettre en œuvre : « *chacun donnera son sens et son interprétation à ces lignes...* ». La citation : « *Vous pourrez agiter ce livre avant de vous en servir...* », et le titre illustrent et renforcent l'idée qu'il s'agit bien d'une préface.

6. roman : D. Il s'agit d'une « *histoire* » (donc d'un univers de fiction) qui commence dans une circonstance précise : l'inauguration d'un logement (loft) situé dans le 12^e arrondissement de Paris – le quartier d'enfance du personnage principal dont on sait par ailleurs qu'il est photographe.

Activité 66

1. chronique : b ; 2. éditorial : f ; 3. entretien : e ; 4. mémoire : c ; 5. préface : d ; 6. roman : a.

2. Repérage et hiérarchie des idées

Activité 67

La promenade est mise en relation avec le Festival du cinéma : « Cette errance florale m'avait ramené en imagination sur la Croisette. »

Activité 68

Les points communs

les noms de roses qui évoquent le festival (« Cannes Festival ») et des noms d'acteurs français (« Catherine Deneuve » et « Louis de Funès »).

L'aspect esthétique, raffiné de ces deux événements.

Promenade à Bagatelle

a. un « sublime jardin de l'ouest parisien » ; « la roseraie en pleine explosion printanière » ; Albert Algoud est « comblé » par « les parfums les plus subtils »

b. « les marches du belvédère d'où le regard embrasse tout ce féerique jardin »

c. l'image du paon « qui déploie en éventail les plumes de sa queue tachetée d'ocelles merveilleuses » ; une rose appelée « la belle » ; une autre « sourit de ses réjouissants pétales » ; « des iris somptueux »

Festival de Cannes

a. « les effluves de jasmin, le soir, aux abords de l'hôtel Martinez »

b. le départ « en décapotable pour une fastueuse réception dans une villa sur les hauteurs de la ville »

c. « les somptueuses robes arborées par des actrices parées comme des princesses »

Activité 69

Les éléments opposés :

Promenade à Bagatelle

1. L'image de beauté naturelle :

« ... cette fraîcheur pleine de promesse. Ni lifting, ni collagène, juste un coup d'arrosoir régulier, une coupe annuelle griffée Nicolas le Jardinier, et hop, c'est la renaissance. »1.

2. Le sentiment de calme, de liberté, presque de recueillement – conditions réunies pour se faire plaisir en contemplant la beauté : « J'en ai pris plein les yeux sans bousculade. »

Festival de Cannes

1. L'artifice sous-entendu : les visages figés par des liftings répétés ou remodelés et lissés grâce aux injections de collagène, artificiellement rajeunis.

2. La foule, la bousculade, l'impossibilité de voir tranquillement et encore moins de se mettre en état de contemplation : « À Cannes, il faut jouer des coudes ou recourir à un périscope pour admirer (...les) actrices. »

Activité 70

« *Mignonne* », lançai-je à ma compagne qui s'attardait à admirer des iris somptueux, « *allons voir plus loin* » : référence au célèbre sonnet de Ronsard « *Mignonne, allons voir si la rose* »

« C'est la renaissance » : renvoie à la Renaissance, l'époque de Ronsard.

Activité 71

Réponse c.

Activité 72

1. Les derniers § : l. 63 à 83

2. l. 64-65 : « *Si je n'avais pas eu cette connaissance charnelle de l'Afrique, si je n'avais pas reçu cet héritage de ma vie avant ma naissance, que serais-je devenu ?* »

l. 67-68 : « *Pourtant, à chaque instant, comme une subsistance éthérée qui circule entre les parois de réel, je suis transpercé par le temps d'autrefois [...].* »

l. 71-72 : « *C'est en écrivant que je le comprends, maintenant. Cette mémoire n'est pas seulement la mienne. Elle est aussi la mémoire du temps qui a précédé ma naissance [...].* »

l. 81 à 83 : « *[...] moi, je puis penser à ma mère africaine, celle qui m'a embrassé et nourri à l'instant où j'ai été conçu, à l'instant où je suis né.* »

Activité 73

1. Au début du livre, plus particulièrement aux l. 6 à 11.

II - COMPRÉHENSION ÉCRITE - C1

2. Il renvoie à la terre d'Afrique qui a forgé en partie son identité.

Activité 74

1. Tous ces types de souvenirs sont présents dans l'extrait.

2. « une **liberté** si intense que cela me brûlait, m'enivrait, que j'en jouissais jusqu'à la douleur » ; le **manque** du père, « sans regret, sans illusion extraordinaire » ; le sentiment de la **durée** ; « des **espérances** et des **angoisses** de mon père, sa **solitude**, sa **détresse** à Ogoja » ; « des instants de **bonheur**, lorsque mon père et ma mère sont unis par l'**amour** qu'ils croient éternel ».

3. olfactives : d ; visuelles : b ; tactiles et visuelles : h, i ; tactiles et olfactives : e ; gustatives et tactiles : c ; auditives : a, f, g.

4. Deux catégories principales : • souvenirs personnels de l'auteur (l. 13 à 63) • souvenirs transmis, évoqués par les parents (l. 71 à 80).

5. l. 61 et 62 : « Ce trésor est toujours vivant au fond de moi, il ne peut pas être extirpé. »

3. Analyse d'un texte en vue d'une reformulation

Activité 75

Réponse b.

Activité 76

Réponse a.

Activité 77

Oui. Ce texte fait un historique de la fabrication des « colles ».

Activité 78

Le **chapeau** donne le thème du texte : l'histoire des adhésifs au cours des siècles, et présente les sources des résultats de cette recherche scientifique.

Le § 1 expose les premières inventions humaines de colles, depuis l'âge des métaux à la plus haute Antiquité.

Le § 2 poursuit l'exposé historique du Paléolithique moyen à la Renaissance. Il apporte une précision : la découverte du latex par les Amérindiens, il y a 3000 ans.

Dans le § 3, deux chimistes qui ont marqué le XIX^e siècle, sont cités : Charles Macintosh et Charles Goodyear. Succèdent à ces inventions, la découverte de nouvelles matières naturelles, et la synthèse de nouveaux produits, dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

Le **dernier** § porte sur la diversité de combinaisons chimiques permettant actuellement, de produire des colles de substitution variées, tandis que les Nordiques continuent d'utiliser des colles naturelles « transformées ».

Activité 79

1. de - 50 000 à - 11 000 : le Paléolithique

de - 5 500 à - 3 000 : les âges des métaux

Du v^e au xv^e siècle : le Moyen Âge

De la seconde moitié du xv^e à la fin du xvi^e siècle : la Renaissance

2. a ; 3. b.

Activité 80

matières adhésives, adhésifs, agrégats.

L'évolution des techniques de fabrication des colles a élargi le lexique. On relèvera aussi, dans le texte, les termes : nouvelles matières naturelles, synthèse de produits innovants, adhésifs synthétiques, naphtha, jeu des mélanges et des additifs, désignant, de manière générale, de nouveaux types de colles.

« Les colles naturelles », plus ou moins transformées, utilisent toujours des « substances naturelles » : les résines de conifère, de pistachier, la cire d'abeilles, le bitume, la poix, la gomme arabe, le blanc, le jaune d'œuf et le miel, le latex, le caoutchouc.

Activité 81

§ 1 : Depuis l'Âge des métaux jusqu'à la Haute Antiquité, nos ancêtres ont produit des matières adhésives pour fabriquer des objets en métaux, puis imperméabiliser des céramiques, calfater des bateaux, enfin, fabriquer des sceaux, grâce à l'utilisation de plus en plus diversifiée de substances naturelles, en particulier, des résines.

§ 2 : La plus ancienne utilisation du bitume remonte à plus de 35 000 ans, au paléolithique moyen, en Syrie, puis sur le pourtour méditerranéen. Les résines ont permis de fixer les pigments colorés sur des sarcophages, le blanc et le jaune d'œuf, le miel ont servi à lier les pigments sur le parchemin au Moyen Âge, puis sur le papier à la Renaissance. Le latex était déjà connu des Amérindiens, il y a 3 000 ans.

§ 3 : Au XIX^e siècle, l'Écossais, Charles Macintosh, trouve un solvant du caoutchouc, le naphtha, et l'Américain, Charles Goodyear, découvre la vulcanisation par le soufre. Durant la deuxième moitié du siècle, suite à l'extraction de nouvelles matières, on crée la synthèse de nouveaux produits.

§ 4 : Aujourd'hui, si les Nordiques utilisent toujours les colles naturelles, ailleurs, leur substitution et la formulation de milliers de colles synthétiques montrent que la colle fait objet de recherche permanente.

Activité 82

1. c.
2. Il figure dans un complément du quotidien *Le Monde* consacré au salon du livre 2006. Ce salon se déroule, chaque année, au mois de mars, à Paris.
3. c. Il est question d'une nouvelle génération de romanciers africains.
4. L'article présente une nouvelle génération de romanciers noirs africains, issue de l'Afrique subsaharienne ou y vivant.

Activité 83

1. « Une nouvelle génération de romanciers africains » : Littérature de l'anomie ; passage à l'univers littéraire ; le nouveau discours littéraire ; la nouvelle génération des intellectuels et écrivains.

« Afrique subsaharienne » : L'Harmattan (maison d'édition française publiant, principalement, des ouvrages du continent africain ou des Caraïbes) ; d'Afrique noire.

« Dépasser la négritude » : Les nouvelles conditions d'émergence d'une pensée africaine ; [cette nouvelle génération est] en rupture avec celles qui l'ont précédée, et qui avaient vécu, en gros, sur les principes énoncés par le mouvement de la négritude.

2. Ils sont en rupture avec les générations précédentes d'écrivains ayant vécu et écrit, selon les principes énoncés par un mouvement littéraire qui se nommait « la négritude ». Ils sont les écrivains d'une littérature « de la subversion, de la destruction [...] des refoulements. » « Pour eux, l'écriture est une décharge électrique », cite Lylian Kesteloot.

Activité 84

1. Après avoir présenté la nouvelle génération d'écrivains subsahariens, l'auteur fait un historique des différentes générations d'écrivains qui se sont succédé jusqu'à nos jours.

2. § 1-2 : présentation de la nouvelle génération des intellectuels et écrivains afro-antillais.

§ 3 à 7 : panorama historique des mouvements littéraires africains successifs jusqu'à nos jours.

§ 8 : conclusion : des variétés de la langue française.

Activité 85

§ 1 : Introduction – Un nouveau discours littéraire
 § 2 : la problématique de l'auteur – Une génération d'écrivains en rupture avec les anciens

§ 3 1^{re} et 2^e générations d'écrivains : la négritude – Rupture avec la France/créations de revues = instances de légitimation

§ 4 : 3^e génération – Un romanesque « angoissant », reflet de la situation politique et économique en Afrique

§ 5 : 4^e génération – « Allégories tragiques »

§ 6 : Le pré carré : écrivains exilés ou installés en France – « Très médiatisés au cœur de l'institution littéraire métropolitaine »

§ 7 : Une production littéraire très riche en Afrique – Écrivains du Sénégal, du Cameroun, de Côte d'Ivoire, du Bénin, du Congo RDC

§ 8 : R. Confiant, P. Chamoiseau, Kourouma – Un travail sur la langue : les romans créolisés, les romans présentant des variétés du français d'Afrique

Activité 86

Tous ces écrivains écrivent en français qui n'est pas leur langue maternelle, mais la langue officielle des pays où ils vivent ou dont ils sont issus. Le mouvement de la négritude a cherché à se démarquer du « milieu littéraire parisien » qui, bien sûr, écrit en français. Cette génération d'écrivains avait créé sa propre revue *Présence africaine* en 1947, qui, comme son nom l'indique, affirmait l'existence de l'Afrique, de ses écrivains et de ses intellectuels et qui a joué une fonction de légitimation de même que d'autres revues qui lui ont succédé : *Éthiopiennes*... Si le nom même de cette dernière publication rappelle le nom du pays africain, l'Éthiopie, il se termine par le suffixe « pique » du français, comme dans « tropiques ».

De nombreux écrivains africains vivent en exil en France, et sont « au cœur de l'institution littéraire métropolitaine » qui désigne, ici, Paris.

Par ailleurs, les pays dont sont issus ces écrivains sont d'anciennes colonies françaises ou belges, où le français est toujours une des langues officielles, voir la langue officielle : le Congo RDC, le Cameroun, le Sénégal, Madagascar, la Côte d'Ivoire, le Bénin.

Enfin, si R. Confiant et P. Chamoiseau écrivent des romans créolisés, leur talent s'exerce sur la langue française. On peut deviner qu'ils habitent dans un des départements d'outre-mer où le français est la

II - COMPRÉHENSION ÉCRITE - C1

langue officielle, et le créole, leur langue maternelle. Quant à A. Kourouma, écrivain africain francophone, il introduit dans ces textes des variétés du français en vigueur sur son continent.

Activité 87

1. La négritude : Ce mouvement dont les chefs de file ont été Césaire et Senghor, créateurs de la notion de négritude, a déraciné la langue française de son origine géographique, a ancré son imaginaire dans la réalité « créole » et africaine de l'homme noir, et a dénoncé le racisme, l'oppression coloniale et l'esclavage pour affirmer une autre Histoire.

La nouvelle génération de romanciers africains : Ce nouveau courant a dépassé l'ancienne notion de négritude. Il a rassemblé un groupe d'écrivains d'origine africaine, africains ou antillais, qui racontent, en langue française, des histoires ancrées dans la réalité locale africaine ou antillaise : monde secoué par les « chocs, les « dissociations », « la décomposition », « le mal de vivre ». Ce qui le caractérise, ce sont la diversité et la subversion.

2. « Cette littérature issue de l'émigration est un peu comme l'arbre qui cache la forêt. »

3. Bien qu'on parle beaucoup depuis un certain temps de littératures francophones, il s'agit là d'écrivains très peu connus en France. Spécialiste de littérature africaine, Lilyan Kesteloot souhaite les faire connaître au public du *Monde*.

4. pas de corrigé.

4. Analyse et entraînement au commentaire ou à une prise de position

Activité 88

Ayant toujours été ennemie des particularismes en tout genre, l'écrivain se prononce résolument pour l'égalité entre hommes et femmes. Cependant, observatrice attentive et femme engagée, elle se permet d'émettre quelques réserves concernant l'attitude des féministes de l'époque.

L'idée est présentée dans le 1^{er} et au tout début du 2^e § : l. 1 à 15

Activité 89

1. Dans leur lutte pour l'égalité des sexes, les féministes, poussées par un désir de reconnaissance immédiat, se limitent trop souvent à imiter les hommes, à vouloir vivre et agir exactement comme eux.

2. Corrigé type

M.Y. s'est opposée au féminisme pur et dur de son époque. Son point de vue a rejoint celui des femmes d'aujourd'hui. Ce n'est pas en utilisant un discours agressif que beaucoup d'entre elles ont imposé leur conception du monde. Toutes les catégories de femmes, quelle que soit leur classe sociale, l'ont fait, seules, et progressivement. Certaines se sont engagées dans les associations, d'autres ont dépassé la « figure » de la femme alibi, « serviette sous le bras », d'autres, plus modestement, l'ont fait à l'intérieur de leur couple, ce qui n'était pas forcément le plus simple.

On peut approuver la position de l'écrivain qui refusait de considérer comme un progrès, le fait de désirer être et devenir bureaucrate ou ouvrière, rôles très aliénants dans la société. Si la volonté des femmes est de devenir indépendantes, elles ne choisissent ces métiers que parce que l'éducation reçue, ou le fameux « plafond de verre » les ont contraintes, à encore « servir » plutôt qu'à créer ou diriger, fonctions encore très majoritairement détenues par les hommes.

Activité 90

1. Quel que soit le domaine de l'existence, tous les avantages obtenus, toutes les batailles gagnées par des femmes s'ajoutent aux victoires du genre féminin et contribueront ainsi à celle du féminisme.

2. Les femmes auraient-elles une nature particulière qui les rendrait plus aptes à résoudre les problèmes de la famille, de la société et du monde ? Sans doute pas. Mais leur position séculaire qui les place en première ligne face aux problèmes des réalités quotidiennes leur permet d'avoir des formes d'abstraction différentes pour les résoudre.

Souvent engagées dans les milieux associatifs de toutes les causes justes, elles se sont formées en se battant sur le terrain, et ont montré une patience et une pugnacité de « Mère Courage » pour trouver des solutions concrètes à des problèmes que les hommes résolvent à coup de « solutions-gadgets ». Leur engagement quotidien s'est concrétisé souvent parce qu'une situation de crise ou de conflit le rendait inévitable : la bataille faisait partie de la solution. Les situations partagées, exprimées ont mené à une prise de conscience, et par là même, à une solidarité infaillible entre elles. Cependant, il existe bien des hommes qui partagent les mêmes combats à leur côté : ils refusent d'être « esclave de l'esclave », de même qu'il existe des femmes

(engagées, dirigeantes, bureaucrates, ouvrières) qui sont encore les pâles imitatrices de leurs conjoints. Ce sont, donc, des femmes et des hommes, avec tout leur courage, qui doivent se battre pour changer, non seulement la condition féminine, mais aussi celle de tous les humains.

Activité 91

1. Bien que voulant l'égalité entre les hommes et les femmes, ces dernières continuent d'accepter de jouer le rôle de « femme-objet », voire d'objet de séduction, dans la publicité, pour faire vendre des produits de consommation. C'est ce que M. Y. nomme, de manière péjorative, « jouer sur les deux tableaux ».

2. Cette idée que M.Y. appelle « jouer sur les deux tableaux » est encore totalement actuelle. Mais peut-on, pour autant généraliser cette image, et condamner celles et ceux qui apportent un peu d'artifice et d'humour à un monde qui voudrait se prendre bien au sérieux ? N'est-il pas parfois « allégeant » de se laisser inviter à la frivolité, à la légèreté ? Ou alors, solution extrême : il faudrait, en ce cas, interdire toute image, toute publicité, tout aspect marchand. Est-il donc si contradictoire d'aimer regarder des photos de femmes belles et d'hommes beaux, dans les magazines ? Ce n'est pas parce qu'on est laid, qu'on doit vouloir la laideur, ou parce qu'on est petit, ou gros, ou vieux, qu'on doit priver la société de consommation, des prémisses de la consommation. On peut vouloir l'égalité, la fraternité, la liberté, se battre pour elles, et goûter au plaisir des yeux sans être dupes.

Activité 92

1. Seule, la troisième reprend fidèlement chacune des pensées de M. Y., tout en utilisant des termes différents.

2. Corrigé type

On peut être d'accord avec l'auteur pour condamner les généralisations abusives, qui sont stupides. Mais il est vrai aussi que le féminisme a dû, dans un premier temps, mettre l'accent sur l'égalité hommes femmes à cause des résistances que ce combat a rencontrées. On a, de nos jours, bien montré qu'égalité ne signifie pas identité.

5. Pour aller vers l'épreuve de compréhension niveau C1 – Techniques croisées

Activité 93

1. Une réflexion juridique et intellectuelle concernant la propriété artistique.

2. Informer le public au moment où commence, à l'Assemblée nationale le débat sur un projet de loi intitulée « Droit d'auteur et droits voisins dans la société de l'information ».

3. Roger Chartier, historien du livre, interviewé par un journaliste du *Monde*, quotidien qui a fait publier cet article.

Activité 94

Partie 1 (l. 1 à 35) : L'évolution de la notion de propriété littéraire du XVI^e au XX^e siècle.

Partie 2 (l. 36 à 53) : Mise en parallèle avec la problématique actuelle – exemple du théâtre.

Partie 3 (l. 54 à 92) : Interrogations que suscite aujourd'hui le nouveau projet de loi concernant la propriété artistique.

Activité 95

En ce qui concerne l'évolution du droit à la propriété littéraire en France, entre le XVI^e et le XX^e siècles, on observe trois étapes principales.

Tout d'abord, l'époque précédant le siècle des Lumières, durant laquelle l'auteur n'était pas rémunéré par son éditeur. Ce dernier lui proposait quelques exemplaires du livre imprimé, en échange desquels l'auteur pouvait espérer obtenir des privilèges auprès de ses mécènes. Le système des pensions royales de François I^{er} et de Louis XIV témoigne de ce mode de fonctionnement.

Puis, le XVIII^e siècle vit s'affronter, deux attitudes diamétralement opposées sur la question. L'une, celle de Condorcet, considérant l'existence d'un droit d'auteur comme inadmissible, prônait la gratuité. L'autre, dont les partisans furent par exemple Diderot et Beaumarchais, demandait la reconnaissance de la propriété des écrivains sur leurs œuvres. Cette controverse fut **enfin** résolue pour la première fois de manière légale sous la Révolution. En effet, un texte de loi promulgué à cette époque admit le droit de l'auteur sur son texte, mais le limita à dix ans. Après cette période, l'œuvre passait dans le domaine public et devenait libre de droits.

Depuis 1793, cette période de « protection » s'est progressivement allongée de 10 à 70 ans, mais le principe légal est resté le même jusqu'au XX^e siècle.

Activité 96

a. l. 62 : ses propres pensées, les sentiments de son cœur.

b. l. 4-5 : Qui pourrait prétendre s'approprier des idées qui sont utiles au progrès de l'humanité ? (voir aussi l. 42 ou 59 et l. 82 à 87)

II - COMPRÉHENSION ÉCRITE - C1

c. l. 36-39 : L'idée d'une gratuité d'accès à la culture a été portée par tout un courant des Lumières avec, au premier rang, Condorcet comme nous l'avons dit.

d. l. 90-91 : Qu'est-ce qu'une œuvre ? / Qu'est-ce qu'un auteur ou un créateur ?

e. l. 26-27 : Pour donner un exemple, quittons un peu la France. ou encore l. 46 : Prenons l'exemple du théâtre qui a pesé de façon essentielle.

Activité 97

1. § 1 : La technologie électronique a bouleversé les positions des auteurs, des lecteurs et des auditeurs. Elle a aussi changé le statut de l'œuvre qui n'est plus désormais fixe. L'auteur n'est, en ce sens, plus maître de ce qu'il vient de créer. Son œuvre est plus éphémère, volatile, mais en même temps, elle est devenue accessible à un plus grand nombre.

2. Question : Le droit d'auteur, tel qu'il a existé pendant deux siècles, était-il une parenthèse dans l'histoire ?

Prise de position : Probablement, car les ramifications et la circulation rapide des œuvres rendent, aujourd'hui, bien difficile le respect des droits tels qu'on les connaît jusqu'à nos jours. En effet, on ne peut empêcher un simple utilisateur-lecteur de modifier, de transformer une histoire, d'en choisir une fin différente. Ainsi celle de Roméo et Juliette deviendrait variable à l'infini. Mais aurait-on pu générer cette variété de versions en réseau sans l'existence des personnages, et sans leur créateur, Shakespeare ? En d'autres termes, peut-on ignorer l'écrivain, ou aplatir toute hiérarchie de valeurs artistiques par un simple « tout se vaut » ? Certes, Internet offre cette opportunité même si cela paraît scandaleux.

On peut juste souhaiter que les progrès des technologies permettent aux auteurs de garder ce qui leur appartient, et surtout que le législateur songe à protéger leurs « droits économiques » et « intellectuels » qui sont une condition nécessaire à la création d'œuvres libres, belles et originales.

ÉPREUVES TYPES

Sujet 1

Activité 98

- c.
- Il s'agit d'une maison où tout fonctionne grâce à l'utilisation des technologies de pointe. Un système centralisé, très performant assure, à la fois, la

connexion avec l'extérieur (Internet) et la coordination des différents équipements en interne.

3. La journaliste se montre tout d'abord admirative face à cet univers high-tech (cf. l. 6). Puis, bien que fascinée par l'accumulation d'ordinateurs et la performance de gestion de cet univers informatisé (cf. l. 26 à 40 ou encore 54 à 63), elle commence à exprimer son inquiétude notamment face au système de surveillance (cf. l. 43-44 et 48-49). Vers la fin du texte, cette inquiétude s'estompe avec l'image de Thomas, l'enfant de la famille, complètement adapté à l'outil informatique et plutôt rassuré par la présence de la caméra dans sa chambre. Colette Maingui se montre également rassurée à l'idée que le système de surveillance est modifiable et que le père soit tout à fait ouvert à cette idée. À plusieurs reprises, elle porte un regard amusé et légèrement nostalgique sur le petit génie de la famille qui découvre admiratif l'existence des interrupteurs ou des stylos couleurs comme nous découvrons les dernières avancées des nouvelles technologies.

4. On peut supposer qu'Emmanuel est informaticien de formation. On sait qu'il avait autrefois travaillé chez Microsoft et qu'il a créé par la suite sa propre société de produits et équipement de domotique.

Activité 99

- c et d.
- a. les deux à la fois ; b. faux
- oui ; l. 24 à 25 : On s'apercevra en descendant à la cave [...] que les lumières se mettent en marche à notre passage.

Activité 100

- a. oui ; b. non ; c. non ; d. oui ; e. ? ; f. oui ; g. oui ; h. ?
- vrai.
- a.

Activité 101

En ce qui concerne Thomas, il s'y sent très à l'aise car il y est né. L'environnement informatique lui est très familier. Malgré son jeune âge, il utilise déjà un troisième ordinateur et c'est probablement grâce aux DVD visionnés en version originale qu'il est bilingue à six ans. Son développement psychomoteur s'est également en partie fait grâce à cet univers : c'est dans la voiture de son père, en suivant les itinéraires proposés par la navigation assistée, qu'il a intériorisé la notion de directions (gauche, droite). En revanche, il qualifie d'extraordinaires

des objets pour d'autres très communs, par exemple ces stylos de couleurs découverts à l'école. Quant à Frédérique, elle aime bien les inventions d'Emmanuel bien qu'elle n'ait jamais été et qu'elle ne soit toujours pas passionnée de nouvelles technologies. Elle se sent globalement satisfaite, mais s'estimerait parfaitement heureuse s'il était possible de faire disparaître les derniers câbles et autres fils électriques, encore visibles à l'intérieur de la maison.

Sujet 2

Activité 102

1. Il s'agit d'un article publié dans la revue *Lire*. Catherine Argand y rend compte de l'interview accordée par Philippe Lejeune.

2. b, c et e : correspondent ; a, d, et f : ne correspondent pas.

3. Il est enseignant universitaire, reconnu dans son domaine de spécialité (écriture de journal intime) et auteur d'une publication importante : *Le pacte autobiographique*. De plus, il est co-fondateur de l'APA (Association pour l'autobiographie) qui récolte et conserve des écrits autobiographiques.

Activité 103

1. non.

2. Prendre en considération la maîtrise d'une technique particulière, dans celui d'écrivain, cette maîtrise de l'outil (maîtrise de l'écriture) est très répandue. De plus, un très grand nombre de personnes pratique l'écriture des textes qui vont au-delà de l'usage dicté par la nécessité de la vie quotidienne et qui se rapprochent des textes littéraires. Et enfin, tout le monde peut écrire sans avoir à solliciter l'autorisation de quiconque.

Activité 104

1. faux : l. 33 à 34.

« Moi, j'aurais tendance à penser, comme Dubuffet, que l'art ne vient pas toujours coucher dans les lits préparés pour lui. »

Une œuvre artistique ne se manifeste pas toujours sous une des formes consacrées, connues d'avance. Tout au long de l'histoire de l'Art, on s'aperçoit de l'apparition de nouvelles formes, de nouveaux supports, de nouveaux matériaux et de nouveaux

contextes. Ce phénomène concerne également la littérature : apparition de nouveaux genres littéraires à travers l'histoire, leur évolution selon les époques, les courants, etc.

2. non : l. 35 à 38.

« Aujourd'hui hors du roman point de salut. La poésie est considérée comme invendable et l'autobiographie apparentée au document. »

3. b : l. 39 à 40.

« [...] alors même que la vitalité éditoriale repose sur une tension sans cesse renouvelée entre académisme et avant-garde. »

4. Après une première publication, arriver à publier un deuxième livre, ce qui voudrait dire en même temps qu'on est alors accepté en tant qu'écrivain par le public qui a aussi lu le premier texte édité.

Activité 105

1. Internet offre à l'auteur :

- une nouvelle manière de faire paraître son manuscrit : le publier sur son propre site ;
- un environnement où il y a moins de concurrence et de tension que dans le monde de l'édition classique ;
- la possibilité d'être en contact avec ses lecteurs et de pouvoir échanger avec eux ;
- la possibilité de publier sous une fausse identité, élément important par exemple pour un auteur de journal intime.

2. L'assurance d'être enregistré par de bons moteurs de recherche et donc de trouver des lecteurs en nombre.

Le fait de ne pas être légitimé, consacré, reconnu par une instance officielle telle qu'un éditeur.

3. L'APA récolte, lit, classe et archive tous les textes envoyés, y compris ceux qui ont été refusés par des éditeurs. Son objectif est, à la fois, de donner une place aux « auteurs d'un seul livre » et de constituer un fonds d'informations concernant la vie au XX^e siècle qui puisse servir de matériel d'analyse aux historiens à venir.

Il s'agit d'une association créée en 1992 réunissant environ quarante personnes en groupes de lecture. Leur travail consiste à lire chaque texte reçu, à en rédiger un compte rendu et à le classer de manière à permettre un accès rapide aux récits consacrés au même thème, à la même époque, au même lieu, etc.

III – PRODUCTION ÉCRITE

1. Synthèse

Activité 106

1. a, c, d, f, g, h, j, k.

2. k, a, f, d, g, j, c, h

Domaine : Sciences (physique)

Activité 107

Document 1 a. Lintern@ute ; b. magazine d'actualité ; c. science/technologie/pourquoi... ; d. Sophie Fleury ; e. « Pourquoi la colle colle ? » (comment cela se fait-il ?).

Document 2 a. Magazine de la recherche européenne sur le site Europa ; b. magazine d'actualité sur la recherche dans l'UE ; c. Portrait ; e. TOP ; f. portrait d'un prix Nobel de physique français : Pierre-Gilles de Gennes.

Activité 108

Les différents procédés sont :

la liaison chimique, appelée covalente : les colles dites « époxy »

la liaison ionique : colle à bois, à carton

les colles à solvant

les colles dites thermofusibles.

Activité 109

– Étalement de la colle sur les deux éléments disjoints.

– Infiltration d'électrons provenant de la colle dans la dernière couche d'électrons entourant les atomes : échange d'électrons/ou fusion entre deux atomes de charge électrique opposée, qui s'attirent.

– Pénétration par capillarité dans les pores et les aspérités des matériaux : formation de tentacules.

– Solidification de la colle par évaporation des solvants, eau ou alcool. Liquéfaction de la colle par échauffement, puis solidification par refroidissement.

Activité 110

Partie 1 : § 1-2 : la rupture

Partie 2 : § 3 à 5 : la nécessaire rencontre des électrons

Partie 3 : § 9-10 : modes d'emploi

Activité 111

L'auteur cite des propos de Pierre-Gilles de Gennes pour mettre en relief le caractère atypique de ce chercheur français.

Activité 112

Réponse b.

Activité 113

Le texte 1 porte sur les procédés de reconstitution de liaisons rompues. Un des passages du 2^e texte décrit un des objets de recherche de Pierre-Gilles de Gennes : les polymères fondus, et, plus particulièrement, la reptation des chaînes polymériques. Dans le 9^e § du texte 2, ce phénomène de reptation est ainsi décrit : les « tentacules » qui s'infiltrèrent dans les moindres aspérités sont « ce méli-mélo de spaghettis », « cet enchevêtrement de serpents se faulant parmi les autres », expressions imagées utilisées par P.-G. de Gennes pour expliquer le processus du « collage ».

Ces travaux de recherche ont contribué à faire progresser la connaissance en mécanique rhéologique des polymères, et dans le domaine de l'application, à produire de nouvelles colles synthétiques très résistantes.

Activité 114

Le texte 1 servira de base pour effectuer une synthèse car il expose les procédés essentiels d'adhésion. On citera le nom du physicien P.-G. de Gennes qui a contribué, par ces travaux de recherche sur les polymères, à faire durablement évoluer les connaissances dans ce domaine, et a permis, au niveau industriel, de fabriquer de nouveaux alliages synthétiques.

Activité 115

Les colles

Tout objet est constitué de molécules. Or, lorsque les molécules d'un objet se distancient trop les unes des autres, la matière casse.

Comment alors réparer les liaisons rompues ? Actuellement, on connaît quatre grands types de procédés pour lier ou rétablir des liaisons rompues. Il existe la liaison chimique, appelée covalente, plus connue sous le nom de colles dites « époxy », la liaison ionique des colles à bois et à papier, les colles à solvant et les colles thermofusibles. Selon les matières à recoller, c'est-à-dire selon les molécules qui constituent les matières, on utilise des colles différentes, et un de ces types de procédés d'adhésion s'effectue.

Pour réparer un objet cassé, quatre grandes étapes importantes sont à retenir. Tout d'abord, l'étalement de la colle sur les deux éléments séparés. S'opère, alors, l'infiltration d'électrons provenant de la colle dans la dernière couche d'électrons entourant les atomes : les électrons s'échangent (liaison chimique) ou s'attirent par le phénomène de charge électrique entre deux ions (liaison ionique). La colle pénètre, ensuite, par capillarité dans les pores et les aspérités en formant des tentacules. C'est ce que les travaux de recherche du physicien français, Pierre-Gilles de Gennes, et son équipe ont mis en évidence, en s'interrogeant sur les causes et les conditions d'adhérence ou de non-adhérence d'éléments. L'objet de cette recherche, connue sous l'appellation de « polymères rampants » étudie la reptation « des tentacules » formant un enchevêtrement de chaînes polymériques, et ses applications. Dernière phase du processus de réparation de ruptures selon le type de colle : la solidification de la colle. Cette opération s'effectue par évaporation des solvants ou par refroidissement.

Les travaux du prix Nobel, P.-G. de Gennes ont montré qu'il n'existait pas de colle universelle : les polymères « collants » doivent être constitués des mêmes molécules que celles qui composent la matière de l'objet à « réparer ».

Domaine : Sciences (biologie, médecine)

Activité 116

Document 3 a. Lintern@ute (magazine d'actualité en ligne) ; b. science/biologie/comment... c. Sophie Fleury ; d. Comment fonctionne l'anesthésie ?

Document 4 a. arlf. fr (site francophone pour la promotion de l'ALR) ; b. Espace Patient ; c. ? ; d. Présenter les avantages de l'ALR par rapport aux autres types d'anesthésie.

Activité 117

Anesthésie : générale, locale, loco régionale ; anesthésique ; (médecin-)anesthésiste, patient (son âge, son état d'esprit, ses antécédents médicaux).

Activité 118

Informations → concernant ↓	Informations fournies seulement par le document 3	Informations communes aux deux textes	Informations fournies seulement par le document 4
anesthésie générale	<ul style="list-style-type: none"> - 3 types de produits sont nécessaires : hypnotiques (endorment), morphiniques (enlèvent la douleur), curares (immobilisent le corps) ; - endormissement se fait grâce à un gaz, si on craint les piqûres ; 	<ul style="list-style-type: none"> - pratiquée par l'anesthésiste ; - utilisée en cas d'intervention importante ; - nécessite un matériel de surveillance ; - injection par perfusion ; - perte totale de conscience (sommeil « forcé » ou « artificiel ») ; 	<ul style="list-style-type: none"> - patient ne respire pas seul ;
anesthésie locale		<ul style="list-style-type: none"> - prévue pour de petites interventions ; - présence de l'anesthésiste non requise ; - enlève la sensibilité à un endroit précis ; 	<ul style="list-style-type: none"> - ressemble à l'ALR car on utilise les mêmes anesthésiques ; - plusieurs types : par infiltration (injection), de contact de muqueuses (pulvérisation ou application d'un gel), de contact de la peau (application de crème) ;

III - PRODUCTION ÉCRITE - C1

Informations → concernant ↓	Informations fournies seulement par le document 3	Informations communes aux deux textes	Informations fournies seulement par le document 4
anesthésie loco régionale	– injection d’anesthésique au niveau de la moelle épi- nière ;	– pratiquée par un anesthé- siste ; – inhibition de sensibilité d’une partie déterminée du corps, mais plus étendue que dans le cas de l’AL ; – ex : la péridurale ; – patient reste conscient ;	– se pratique à différents niveaux du système ner- veux central ou périphé- rique ; – 3 types d’indications : chirurgicale (ex : opération d’un bras ou d’une jambe), antalgique (accouchement) et celle liée au profil du patient (son âge et ses anté- cédents médicaux) ; – exige une coopération de la part du patient ;

Activité 119

Avantages : – L’absence des désagréments qui accompagnent très souvent l’anesthésie générale comme par exemple les nausées, les troubles de mémoire ou les maux de gorge.

– La possibilité d’opérer des patients âgés, ayant eu des antécédents médicaux (cardiaques ou respiratoires), particulièrement angoissés à l’idée de perdre conscience ou de ne pas pouvoir se réveiller.

Inconvénients : – Douleur temporaire au niveau du site de l’injection.

– Difficulté à la supporter chez les patients ayant très peur d’une piqûre ou particulièrement effrayés par l’idée de voir ou d’entendre ce qui se passe pendant l’intervention.

– Ce type d’anesthésie demande une certaine collaboration de la part du patient.

Activité 120

Introduction : éléments qui conditionnent le choix d’une anesthésie, rôles du médecin (conseil et décision) et du patient (accord)

anesthésie générale : indications et procédure

anesthésie locale : indications et procédure (absence de l’anesthésiste)

anesthésie loco régionale : indications, procédure et avantages par rapport à l’anesthésie générale

Activité 121

L’anesthésie : trois choix possibles

Ce choix se fera en fonction de l’intervention à venir et de votre état général de santé. Votre

médecin-anesthésiste saura vous conseiller et décidera en accord avec vous.

Première option, préconisée en cas d’intervention importante, est l’anesthésie générale. Elle nécessite l’utilisation de trois différents types de substances anesthésiantes injectées par perfusion : des hypnotiques qui vous plongent dans un sommeil artificiel, des dérivés de morphine pour vous rendre insensible à la douleur et enfin des curares permettant d’immobiliser votre corps pendant l’opération.

Deuxième possibilité, fréquemment pratiquée dans la petite chirurgie (lésions superficielles, interventions au niveau des muqueuses ou de la peau), c’est l’anesthésie locale. Elle permet d’insensibiliser une zone très restreinte de votre corps. Selon les cas, les anesthésiques seront injectés localement, pulvérisés ou appliqués sous forme de gel ou de crème. Cette forme d’anesthésie ne nécessite pas la présence du médecin-anesthésiste.

Troisième solution, appelée l’anesthésie loco-régionale, permet d’« endormir » une partie importante de votre corps sans vous plonger dans un état de sommeil artificiel. On procède à l’injection d’anesthésiques dans la moelle épinière, à proximité des nerfs responsables d’une zone donnée pour la rendre ainsi insensible à la douleur. L’ALR peut être utilisée soit dans le cas d’une chirurgie périphérique – opération d’un bras ou d’une jambe, soit à but antalgique, comme par exemple lors d’un accouchement. Fréquemment proposée aux per-

sonnes âgées ou aux sujets ayant eu des antécédents cardiaques ou respiratoires, elle nécessite cependant une coopération du patient.

Ses avantages ? L'efficacité sans effets secondaires d'une anesthésie générale bien que l'on puisse ressentir une douleur temporaire à l'endroit où l'injection a été pratiquée.

Domaine : Lettres et sciences humaines

Activité 122

1. Document 5 a. *Le Monde des Livres* ; b. supplément du journal *Le Monde* (paraît tous les jeudis) ; c. Jean-Michel Dumay ; d. Fournir des informations sur un livre et le parcours insolite de son auteur ; e. La sortie de *De la vie à la haine*.

Document 6 a. *Le Canard enchaîné* ; b. Journal satirique (paraît tous les mercredis et existe depuis plus de 90 ans) ; c. André Rollin ; d. Fournir des informations sur un livre et le parcours insolite de

son auteur ; e. La sortie du livre *De la haine à la vie*.
 2. « Coût de grâce ; vingt-trois ans en prison... pendant lesquels il prépare sa thèse d'histoire ; voilà enfin quelqu'un qui a des raisons objectives de se féliciter de l'arrivée de François Mitterrand au pouvoir ; ce blanc surréaliste dans les règlements ; À défaut d'une exécution, il fallait tordre le cou à la loi pour m'infliger la peine la plus longue possible, sans recours ; Mais Chirac arrive et Philippe Maurice reste toujours incarcéré ; Tout simplement, Édouard Balladur, Premier ministre de l'époque, n'a pas donné sa signature qui aurait rendu « exécutoire » cette décision présidentielle ; soit cinq ans de plus pour une signature en moins ! ; Maurice n'a évidemment pas toujours été un enfant de chœur ! ; ce travail de bénédictin ; ce quotidien qui aurait même fait peur à Kafka. »

Activité 123

document 5	document 6
<p>– âgé de 20 ans, il a tué un policier alors qu'il se trouvait en cavale</p> <p>– 1980 : condamné à mort</p> <p>– 1981 (septembre – abolition de la peine de mort) : sauvé de justesse grâce « <i>au fil tenu de la victoire de la gauche</i> » ; sa peine est transformée en peine de prison à perpétuité</p> <p>– durant les 10 ou 12 dernières années de prison, fait des études d'histoire, écrit sa thèse de doctorat</p> <p>– 1998 : fait publier sa thèse <i>La Famille en Gévaudan au XV^e siècle</i>, Publication de la Sorbonne, avant-propos de Robert Badinter</p> <p>– 1999 : premiers pas d'homme libre en novembre, après 23 ans d'emprisonnement</p> <p>– placé en semi-liberté pour une période probatoire de 4 mois</p> <p>– mène une vie discrète loin des médias, devient universitaire</p>	<p>– Maurice n'a évidemment pas toujours été un enfant de chœur ! [...] Il y a eu son frère un peu voyou, un ami un peu braqueur, et un environnement de banlieue qui n'est en rien facile.</p> <p>– « <i>J'ouvris le feu et je tuai, sans le vouloir, par peur, pour la seule fois de ma vie.</i> »</p> <p>– le 28 octobre (1980)</p> <p>– le 11 mai 1981, il reçoit la visite de Robert Badinter qui lui confirme l'intention de François Mitterrand de le gracier</p> <p>– sa perpétuité est assortie d'une période de sûreté de 18 ans</p> <p>– il déchiffre plus de 40 000 pages en latin pour aboutir à 1800 pages de thèse</p> <p>– avant son départ [donc avant le 17 mai 1995], F. Mitterrand lui accorde une nouvelle grâce pour qu'il puisse bénéficier de la liberté conditionnelle, mais son Premier Ministre, Édouard Balladur, oublie(?), refuse(?) de donner sa signature pour rendre cette décision « <i>exécutoire</i> »</p> <p>– toujours en prison</p> <p>– le 8 mars 2000, définitivement libéré (après « <i>5 ans de plus pour une signature en moins</i> »), donc bien une fois sa peine de sûreté écoulée !</p>

Activité 124

document 5	document 6
<p>– 2001 [mars – d’après la date de publication de l’article] : publie un livre qui retrace sa vie jusqu’à la sortie de la prison et sort de l’anonymat (il « <i>renaît pleinement à la vie</i> »)</p> <p>– Philippe Maurice décrypte sa plongée dans l’enfer carcéral duquel il est sorti après vingt-trois ans de détention.</p> <p>– Avec précision, [...] l’ancien prisonnier décrit donc ce que fut sa descente aux enfers, vers l’irréparable, descente amorcée, comme souvent pour tout délinquant, sur le ferment d’un profond sentiment d’injustice.</p> <p>– Mais l’historien dit surtout la haine, cette « <i>douloureuse rage qui broie les entrailles et fait geindre</i> », entretenue des années durant par l’arbitraire d’un système carcéral archaïque et kafkaïen. [...] il décrit, avec détails, l’univers insensé des brimades, des humiliations [...]</p> <p>– Il serait vain cependant de chercher dans [ses] écrits la moindre expression haineuse [...] L’homme est bien sûr un révolté dans l’âme (...seuls les révoltés ont pouvoir d’échapper à la condition carcérale). Mais son propos a la froideur de celui du scientifique décortiquant son objet d’études, les mécanismes de la haine, qu’un jour, il décida de « <i>désarmer</i> » [...].</p> <p>– De cette vision et de ces réflexions, lucides, dépassionnées, l’auteur tire, au fil de l’ouvrage, des conclusions qui mériteraient, pour être débattues, d’avoir l’oreille de la société qui, hier, le condamna et l’enferma.</p> <p>– On s’étonnera peut-être que son livre consacre proportionnellement autant de place à ces premières années de détention et qu’une trentaine de pages, seulement, glissent en conclusion sur les dix ou douze dernières années – celles ouvertes sur l’extérieur et un profond travail intérieur – qui firent de lui un médiéviste apprécié et reconnu.</p>	<p>– le titre du livre <i>De la haine à la vie</i></p> <p>– [...] un témoignage impressionnant, [...] nécessaire pour comprendre tout simplement</p> <p>– Il raconte fort bien comment il est arrivé à ce moment où « <i>tout culbute en quelques secondes</i> », instant qui est, selon lui, « <i>le fruit d’une longue rupture</i> ».</p> <p>– Philippe Maurice raconte l’enfer avec beaucoup de sérénité : les humiliations morbides, le temps qui devient du brouillard et ce quotidien qui aurait même fait peur à Kafka.</p> <p>– « <i>Je cherchais quelle action je pouvais mener. Or, le problème était bien là, le système ne laissait que les actions violentes, mouvements symboliques, auxquels j’avais renoncé. J’ai dû donc tenir, ne pas me suicider et continuer à travailler.</i> »</p>

Activité 125

Corrigé type

1.

	document 5	document 6
Informations concernant l'auteur	<ul style="list-style-type: none"> – âgé de 20 ans, il a tué un policier – 1980 : condamné à mort – 1981 (septembre – abolition de la peine de mort) : sauvé ; sa peine est transformée en peine de prison à perpétuité – durant les 10 ou 12 dernières années de prison, fait des études d'histoire, écrit sa thèse de doctorat – 1998 : fait publier sa thèse <i>La Famille en Gévaudan au XV^e siècle</i>, Publication de la Sorbonne, avant-propos de Robert Badinter – devient historien, spécialiste du Moyen Âge et universitaire – publie un livre qui retrace sa vie jusqu'à la sortie de la prison et sort de l'anonymat 	<p>« <i>J'ouvris le feu et je tuai, sans le vouloir, par peur, pour la seule fois de ma vie.</i> »</p> <ul style="list-style-type: none"> – mai 1981 : l'intention de François Mitterrand de le gracier – sa perpétuité est assortie d'une période de sûreté de 18 ans – 1995 : F. Mitterrand lui accorde une nouvelle grâce pour qu'il puisse bénéficier de la liberté conditionnelle, mais son Premier Ministre, Édouard Balladur, oublie(?), refuse(?) de donner sa signature pour rendre cette décision « exécutoire » – le 8 mars 2000, définitivement libéré (après « 5 ans de plus pour une signature en moins »), donc bien une fois sa peine de sûreté écoulée !
Informations concernant le livre publié	<ul style="list-style-type: none"> – Avec précision, [...] l'ancien prisonnier décrit donc ce que fut sa descente aux enfers, vers l'irréparable, descente amorcée comme souvent pour tout délinquant, sur le ferment d'un profond sentiment d'injustice. – Il serait vain cependant de chercher dans [ses] écrits la moindre expression haineuse [...] L'homme est bien sûr un révolté dans l'âme. – Mais son propos a la froideur de celui du scientifique décortiquant son objet d'études, les mécanismes de la haine, qu'un jour, il décida de « désarmer » [...]. – De cette vision et de ces réflexions, lucides, dépassionnées, l'auteur tire, au fil de l'ouvrage, des conclusions qui mériteraient, pour être débattues, d'avoir l'oreille de la société [...]. 	<ul style="list-style-type: none"> – [...] un témoignage impressionnant, [...] nécessaire pour comprendre tout simplement.

2. b

Activité 126

À l'âge de 20 ans, « *J'ouvris le feu et je tuai, sans le vouloir, par peur, pour la seule fois de ma vie* », écrit Philippe Maurice.

Ce geste fatal le fera échouer en prison. Suivront le procès, la condamnation à mort en octobre 1980 et la grâce accordée par François Mitterrand en 1981. Mais il ne sortira de prison que dix-neuf ans plus

tard. Que s'est-il passé ? Sa condamnation à la peine capitale devenue perpétuité fut assortie d'une période de sûreté de dix-huit ans et malgré une nouvelle grâce présidentielle, accordée par François Mitterrand en 1995, l'absence de la signature d'Édouard Balladur, alors Premier ministre, l'empêchera de recouvrer la liberté.

Philippe Maurice restera bel et bien en prison : d'abord révolté contre l'absurdité de l'univers

III - PRODUCTION ÉCRITE - C1

carcéral, sa brutalité, son aspect primitif et déprimant, puis, résolu à tenir le coup, il entreprendra des études d'histoire, rédigera sa thèse de doctorat, la soutiendra et la fera publier en 1998. Il ne quittera définitivement la prison qu'en mars 2000 pour se consacrer à la recherche, devenir enseignant universitaire et médiéviste de renom.

Il lui aura fallu du temps pour revenir sur ses années sombres, raconter sa révolte, sa haine et son retour à la vie. Il le fait brillamment aujourd'hui, à la manière d'un chercheur, en examinant au microscope les mécanismes de la violence et en tirant des conclusions susceptibles d'interpeller, tant elles restent d'actualité dans nos sociétés contemporaines.

2. Essai argumenté

Activité 127

Situation 1 : un article de journal

Je dois me présenter, exposer ma conception du voyage, argumenter mon point de vue, illustrer ma position en présentant des destinations concrètes correspondant à mes aspirations ainsi que celles qui se trouvent à l'opposé de mes attentes.

Situation 2 : un court essai

Je dois réagir à la citation en la situant dans la perspective de la création contemporaine : prendre position par rapport à la citation, donner ma propre définition de la création artistique contemporaine, apporter des exemples pour appuyer mon argumentation.

Situation 3 : un court rapport

Je dois présenter la situation dans laquelle se trouve actuellement la société, en mettant en évidence ses atouts et ses faiblesses ; faire part de mes recommandations et/ou des mesures à prendre dans le but d'assurer la pérennité de l'entreprise, à moyen et à long terme.

Situation 4 : un article de journal

Je dois donner mon avis sur les causes défendues par les écologistes de mon pays ; expliquer les limites de leurs positions et de leurs actions, notamment en cas de conflit avec d'autres intérêts.

Activité 128

1. D ; 2. C ; 3. A ; 4. E ; 5. B.

Activité 129

§ 1 : il s'agit de l'introduction – elle annonce le contenu de l'article (discriminations à l'égard des

femmes dans différents domaines ; initiatives prises pour y remédier) tout en situant ces faits (Espagne, France, Grande-Bretagne) ; ce dernier élément est capital car l'article présente ces initiatives, pays par pays.

§ 5 : nous avons affaire à une conclusion réduite au strict minimum – elle ne reprend pas les principaux éléments du texte (car, dans ce cas précis, elle serait redondante par rapport à l'introduction) ; le journaliste n'a conservé que l'idée d'ouverture sur une nouvelle problématique, comme si son article voulait déjà en annoncer une autre (cette ouverture ou cette annonce d'un sujet à venir fait partie des ingrédients classiques d'une conclusion faite « à la française »).

Activité 130

e ; d ; b ; a ; c.

Activité 131

Sujet de réflexion : Je me demande ce qui a réellement orienté mon parcours. (l. 1-2)

Conclusion : Je ne trouve pas de réponse définitive, même si les occasions de m'interroger sur le sujet n'ont pas manqué dans ma vie. (l. 52-53)

Activité 132

Réponse c : Il s'agit d'une construction en boucle : l'auteur part d'une problématique personnelle, la généralise par la suite, pour revenir de nouveau, à la fin du texte, sur un terrain strictement personnel.

Deux types d'éléments présents dans l'extrait confirment cette hypothèse. Il y a d'abord le questionnement du début de l'extrait (l. 1 à 2) qui est repris au début du § 5 (sous une forme légèrement modifiée) et à la fin (début du dernier § l. 52). Par ailleurs, il est intéressant d'observer l'évolution des principales marques de personnes, présentes tout au long du texte.

La voici :

§ 1 : je → un homme → certains → bien des gens → chacun → d'autres

§ 2 : je → l'homme → tout le monde → nous

§ 3 : un homme → ce garçon

§ 4 : ce garçon

§ 5 : un homme → ce garçon

§ 6 : je

Activité 133

<p>Poser un problème personnel</p>	<p>1</p>	<p><u>Comment en suis-je venu à mener cette existence ? Comment ai-je échoué en prison ? Comment ai-je été condamné à mort ?</u> Ces questions peuvent paraître saugrenues. <u>La vie d'un homme, son destin, diront certains, sont souvent le fruit du hasard. Bien des gens, rencontrés dans mon existence, ont tenté de me convaincre du contraire, voire de m'expliquer, plus modestement, qu'à leurs yeux le déroulement d'une vie s'effectuait sous le contrôle et la responsabilité de chaque individu. Chacun serait entièrement responsable de ce qu'il fait, des conséquences de ses actes et de leur issue. Il n'y aurait pas de destin, pas de hasard, pas de circonstances échappant à la volonté qui puissent expliquer qu'un homme vive une existence dont il ne serait pas entièrement responsable. À l'opposé, d'autres m'ont affirmé croire au destin, à la fatalité ou à la chance.</u></p>
<p>Formuler une thèse et une antithèse / argumenter</p>	<p>5</p>	
	<p>10</p>	
<p>Exprimer sa propre position par une synthèse / argumenter</p>	<p>15</p>	<p><u>Je me positionne entre ces deux extrêmes, étant convaincu que</u> l'homme doit s'efforcer de faire des choix de vie, après quoi il doit se battre pour les défendre, pour les concrétiser et pour faire qu'ils ne restent pas à l'état de rêves inassouvis ou d'envies contemplatives. Cependant, force est de constater que tout le monde ne peut pas être responsable à chaque instant du jour et de la nuit, chacun se laisse fatalement aller, par lassitude, besoin de décompresser et, dans ces moments-là, le destin apparaît, sous une forme ou sous une autre il s'impose,</p>
	<p>20</p>	<p>il frappe redoutablement ou comble magnanimement. De plus, même lorsque nous tentons de contrôler intégralement notre vie, nous efforçant de nous montrer responsables, sans offrir la moindre seconde de défaillance, nous nous heurtons aux autres, aux impondérables, à notre ignorance et à bien d'autres facteurs.</p>
	<p>25</p>	<p>C'est ainsi que l'existence bascule parfois et précipite un homme dans une sente totalement inattendue ou même opposée à celle qu'il aurait suivie s'il avait réfléchi, s'il avait maîtrisé l'ensemble des paramètres qui conditionnent son avenir, s'il avait perçu l'issue vers laquelle il s'orientait. Il arrive que tout culbute en quelques secondes, un bref espace de temps qui bouleverse tout. <u>Je pense à un garçon, rencontré en prison, qui aimait sans doute sa femme et l'avait surprise au lit avec un autre. Il était légèrement « stone », il prit un couteau et il poignarda les deux amants. Trois vies furent brisées, deux définitivement rompues, dramatiquement anéanties, et la sienne anéantie en un long calvaire.</u> S'il avait pu réfléchir, s'il avait un peu mieux disposé de ses capacités mentales, il aurait pu virer les deux indélébiles du lit et de l'appartement ou mieux éclater de rire et encore plus cyniquement ou spirituellement leur servir le café au lit avant de partir définitivement en se disant que la vie lui apporterait autre chose. Non, pris par surprise, il eut un réflexe terrible, irréparable et définitif.</p>
<p>Illustrer sa position par un exemple / argumenter</p>	<p>30</p>	
	<p>35</p>	
	<p>40</p>	<p>Cet exemple montre que la vie ne bascule pas seulement soudainement, bien sûr tout s'écroule dans ce court instant, mais le moment où tout s'effondre est généralement le fruit d'une longue rupture. Dans ce cas précis, ce garçon abusait des stupéfiants. Il avait adopté un mode de vie qui, un jour ou l'autre, risquait de le placer dans cette situation ou dans une autre moins pénible. Il y avait donc un certain temps déjà qu'il descendait vers l'abîme, qu'il marchait vers la souffrance et qu'il baignait même dedans.</p>

<p>Conclure :</p>	<p>45</p>	<p><u>Quand un homme entre-t-il en rupture avec lui-même ? Quand sa vie expose-t-elle ? Est-ce au moment où un acte devient irréparable ? Est-ce avant, lorsqu'il s'avance inexorablement vers la catastrophe ? La réponse est impossible à apporter.</u> Ce garçon évoqué quelques lignes plus haut, aurait pu continuer à recourir aux stupéfiants sans être confronté au spectacle de sa femme adultère, il</p>
<p>- Reposer le problème et conclure en généralisant / argumenter</p>	<p>50</p>	<p>aurait pu un jour trouver son équilibre ailleurs que dans la drogue et ne pas atteindre le seuil de rupture. Il lui aura donc fallu dériver, lentement, longuement, jusqu'au jour où un fait extérieur les aura précipités dans un gouffre sans fin, lui, sa femme et l'amant de celle-ci.</p>
<p>- Conclure de façon personnelle</p>	<p>55</p>	<p><u>Quand donc ma vie a-t-elle chaviré ? Je me suis souvent posé cette question sans jamais parvenir à y répondre.</u> La réponse est d'autant plus difficile à avancer que la mémoire se révèle parfois défaillante.</p>

Activité 134

L'exemple est introduit sous forme d'un mini-récit. Le moyen linguistique utilisé et qui s'y prête parfaitement est le passé simple.

Activité 135

1. Il s'agit de mots en gras mis dans le texte corrigé de l'activité 133.
2. l. 6 à 10 (« Chacun serait... entièrement responsable ») ; l'utilisation du mode conditionnel.
3. l. 33 à 36 (« S'il avait pu réfléchir... il aurait pu virer... leur servir le café au lit [...] ») ; la construction utilisée qui montre bien qu'il s'agit d'une situation fictive, à l'opposé de ce qui s'est réellement passé, est : si + plus-que-parfait + conditionnel passé.

Activité 136

Quand ma vie a-t-elle basculé ? ou Histoire d'une vie : fruit du hasard ou de la volonté ?
Ou encore Le fragile parcours de l'homme.

Activité 137

1. G : poser un problème ; 2. D : formuler : thèse/argumenter ; 3. H : antithèse/argumenter ; 4. F : exprimer sa propre position/ argumenter ; 5. B : illustrer ses propos par un exemple/argumenter ; aller vers la conclusion 6. A : reposer le problème en généralisant/argumenter ; 7. C : conclure en personnalisant ; 8. E : ouvrir sur une nouvelle problématique.

Activités 138 à 142

Pas de corrigés.

ÉPREUVES TYPES

Activité 143

Les technologies mobiles, source de danger pour la santé ?

Depuis 1956, les technologies de téléphonie cellulaire ne cessent d'évoluer. La taille des récepteurs a énormément diminué et un nouveau système de transmission, le réseau 3G, plus performant, supplante aujourd'hui son prédécesseur, donnant naissance à une nouvelle génération d'appareils, capables d'échanger aussi bien des messages vocaux, du texte que de l'image !

Un inconvénient pourtant : les ondes radio. Bien qu'indispensables pour établir la communication, elles présenteraient deux risques majeurs, voire cancérigènes, pour notre cerveau : d'abord celui des effets thermiques sur les tissus cérébraux, en cas de communication prolongée, et puis un autre, causé par les ondes ultracourtes de hautes fréquences, émises par les antennes de transmission. Ces antennes, le véritable cœur du dispositif, couvrent toute la France, divisée en « cellules » dont la surface varie selon la densité du réseau – de plusieurs kilomètres de diamètre en province à 500 m à Paris. Il paraît donc difficile, voire impossible d'y échapper, d'autant plus que le nombre d'abonnés augmente !

Autre élément d'inquiétude : les résultats d'études concernant « les kits mains libres ». Tandis que certains chercheurs annoncent une importante baisse de quantité d'ondes absorbées par le cerveau grâce à l'oreillette, d'autres soutiennent que son fil d'alimentation, fonctionnant comme une antenne,

entraînerait des irradiations trois fois plus fortes qu'en cas de l'utilisation directe du téléphone portable.

En conclusion, vu l'appel de l'autorité médicale à ne pas confondre les incertitudes avec les risques liés à l'utilisation des mobiles, il conviendrait d'en consommer avec modération. *237 mots*

Activité 145

La parfumerie, art ou chimie ?

La parfumerie suppose des compétences dans trois domaines : création, chimie, et « management ».

L'industrie du parfum est partie de deux types de procédés de fabrication toujours utilisés : la distillation et l'extraction.

Le premier, procédant par extraction du parfum par vaporisation d'eau, repose sur deux étapes : entraînement de l'odeur par la vapeur, sous l'effet de la chaleur et de la pression, puis à travers le serpent d'un alambic, refroidissement et condensation de la vapeur se transformant en huile

essentielle, qui sert de « note de tête ».

Le second s'effectue en trois phases : infusion de végétaux dans un mélange d'eau à 60° et de solvant, puis évaporation du méthanol et obtention d'une « cire », la « concrète », enfin, élimination de la partie huileuse par réchauffement du mélange de la « cire » à de l'alcool et refroidissement pour obtenir de l'« absolue », utilisée comme « note de fond ».

Aujourd'hui, plus de la moitié des parfums sont fabriqués de molécules de synthèse permettant d'élargir la gamme des odeurs (plus de 3000), d'en remplacer certaines extraites de végétaux rares.

Parfum pour femmes, pour hommes, pour les deux, exotique..., le parfumeur, travaillant « note de tête », « note de cœur », « note de fond », fidèle aux secrets et à la signature d'une marque, est un artiste tirant son inspiration de l'émotion, pour obtenir l'harmonie idéale. *210 mots*

Activité 146

Pas de corrigé.

IV – PRODUCTION ORALE

Domaine : Lettres et sciences humaines

Activité 147

Il n'y a pas de réponse standard. C'est votre choix qui est important, parce qu'il va orienter votre exposé. Par exemple, si vous avez coché les cases « pas du tout », votre exposé sera probablement un peu ironique, un peu distancié...

Activité 148

Ce sont bien évidemment des suggestions.

Essayez de terminer votre introduction sur une formule interrogative.

Votre conclusion doit répondre à l'introduction ; essayez d'avoir un constat final et une ouverture.

Par exemple, la cérémonie lorraine est un exemple de tradition. Cet exemple peut être jugé amusant, ou au contraire un peu (trop) machiste, la jeune fille n'ayant pas son mot à dire...

Activité 149

Là encore, ce ne sont que des suggestions. Donnez votre avis motivé ; ne vous contentez pas d'une affirmation ou d'une négation. Par exemple,

si vous jugez que la Saint-Valentin est une affaire commerciale, faites référence à d'autres fêtes : Noël, la fête des Mères, la fête de Halloween, dont l'introduction en France semble avoir été un échec...

Activité 150

1. 15 millions de barils ; 2. 120 millions de barils ; 3. a. 2050 b. oui ; 4. GNV ; GPL ; biocarburants (bioéthanol, biodiesel) ; biogaz ; 5. a. l'électricité b. transformation de l'énergie du train ; nouvelles batteries de stockage ; volants d'inertie ; 6. biogaz.

Activité 151

Ce sont bien évidemment des suggestions.

Le thème problématique peut porter sur l'inquiétude liée à l'épuisement du pétrole (en liaison en particulier avec les transports).

Dans une première partie, on peut parler de la place actuelle des différentes énergies, en donnant des chiffres, et des exemples pris dans les textes 2 et 3.

On peut ensuite parler, dans une seconde partie de la place à venir pour les nouveaux carburants en

IV - PRODUCTION ORALE - C1

donnant également des chiffres, et des exemples pris dans les textes 2 et 3.

La conclusion devrait aboutir à l'idée d'un changement inéluctable. On se référera à l'actualité du moment.

Essayez de terminer votre introduction sur une formule interrogative.

Votre conclusion doit répondre à l'introduction ; essayez d'avoir un constat final et une ouverture.

Activité 152

Là encore, ce ne sont que des suggestions. Donnez votre avis motivé ; ne vous contentez pas d'une affirmation ou d'une négation.

Dans cette dernière partie, il n'est probablement pas souhaitable de trop utiliser les chiffres.

Laissez-vous aller à votre tempérament (inquiet/optimiste) mais en donnant toujours des justifications.

Si vous entrez dans la polémique, restez pondéré...

Document complémentaire

En 2008, seize usines produiront des biocarburants (biodiesel et éthanol) en France. Les industriels vont investir un milliard d'euros pour dix nouvelles constructions, annoncées mardi par le Premier ministre Dominique de Villepin, qui s'ajoutent au six déjà prévues l'an dernier. En novembre dernier, le gouvernement et les professionnels des secteurs pétrolier, agricole et automobile avaient adopté quinze mesures pour accélérer le développement des biocarburants et atteindre l'objectif de 5,75 % d'incorporation dans les carburants en 2008. En 2005, 500 000 tonnes de biocarburants (400 000 de biodiesel, 100 000 d'éthanol) ont été incorporées sur un total des 40 millions de tonnes de carburants consommés. Les objectifs affichés pour 2008 amèneraient le total des biocarburants à 3 millions de tonnes.

Activité 153

– plaintes et reproches :

Texte 1 : cités privées laissées à l'abandon ; baisse des subventions, d'où diminution ou cessation d'activité de certaines associations ; loyers trop chers ; les médias ne montrent que les aspects négatifs (quartiers dangereux)

Texte 2 : suppression de cinq emplois aidés par le gouvernement ; le fossé se creuse entre riches et pauvres

– difficultés :

Texte 1 : boulots durs et mal payés ; pauvreté quotidienne (un euro, c'est trop élevé) ; les revenus passent dans le logement et les enfants sont mal nourris ; pas d'argent pour s'acheter des vêtements (exemple de la jeune Haïtienne)

Texte 2 : familles démunies, en détresse ; surendettement (cas de Djamilia)

– raisons d'espérer :

Texte 1 : espoir d'une réussite scolaire ; vie de village, richesse, diversité, quartier populaire ; centre de loisirs ; sorties ; bourses solidarité-vacances

Texte 2 : studio d'enregistrement de l'association B-Vice ; myriade d'associations de quartiers ; chaleur humaine ; « riche ou pauvre, la mer ne coûte rien »

Activité 154

Ce sont bien sûr des suggestions.

En ce qui concerne la problématique, on laisse entendre, dans les deux textes, que la médiatisation ne se focalise pas sur les aspects les plus intéressants. L'aspect négatif des banlieues est lié d'une part aux difficultés que rencontrent, pour travailler le plus souvent, leurs habitants, qui n'ont pas la capacité économique d'aller ailleurs... Et d'autre part à un certain nombre de plaintes et de reproches par rapport aux administrations et à l'État, soupçonnés de ne pas respecter le principe d'égalité inscrit dans la Constitution...

L'aspect positif tient à l'énergie et à la solidarité développées par des associations qui aident les plus démunis à surmonter (passagèrement ?) les gens les plus en difficulté.

Bien entendu, il est difficile de conclure : l'essentiel est de donner ses raisons.

Activité 155

Pour améliorer la vie dans les banlieues, il est possible d'agir à plusieurs échelons : par exemple, à l'échelon individuel, on peut agir dans les associations (aide aux devoirs par exemple). À l'échelon local, on peut participer aux efforts des structures d'action sociale. À un échelon plus élevé encore, on peut militer pour que les gens en difficulté reçoivent la même chose que les gens plus favorisés (c'est une demande fréquente...).

Les beaux jours, le soleil, la mer, ce n'est peut-être qu'un masque...

Document complémentaire

Comment définir la notion de banlieue d'un point de vue géographique, économique et socio-

logique ? Comment se construit la représentation de la banlieue dans la culture médiatique et littéraire ?

Quelle(s) analyse(s) propose-t-on du multiculturalisme, du plurilinguisme en vue d'une politique d'intégration culturelle, condition de l'insertion sociale ?

Aborde-t-on différemment la notion de patrimoine culturel et littéraire ? Quel corpus de textes pour créer une culture commune et du lien social ? Quelle est la place des langues et cultures d'origine des élèves ? Leur réserve-t-on un traitement particulier ?

Comment enseigne-t-on à des publics de milieux défavorisés en banlieue ? Les savoirs enseignés sont-ils différents ? Y a-t-il une didactique spécifique en français répondant au profil des élèves et à leurs difficultés d'apprentissage ? La didactique du français langue étrangère ou du français langue seconde est-elle mise à contribution ?

Quel traitement apporte-t-on à la violence en milieu scolaire (au sein de l'établissement, à l'extérieur, en partenariat avec les instances sociales) ? Quel rôle joue l'urbanisme par rapport aux problèmes de la délinquance ?

Existe-t-il ou devrait-il exister des modes de formation spécifiques pour les enseignants de banlieues difficiles ? Faut-il repenser la question de la formation initiale et continue des enseignants en fonction de ces données, notamment en tenant compte des littératures francophones et étrangères ? Quel rôle doit jouer l'université dans cette perspective ?

Situations de banlieues : enseignements, langues, cultures.

Colloque du 24-25 novembre 2004,
université de Cergy-Pontoise.

Activité 156

1. b ; a ; c ; b.
2. Textes 2 et 3.

Activité 157

Ce sont bien évidemment des suggestions.

Le choix des textes induit la problématique. On focalise l'attention sur une des incidences de la grippe aviaire.

Dans le développement sur les risques sanitaires, si l'on donne les références des différents organismes, offices et instituts, on choisira, de préférence, de citer leur nom en entier, et non les sigles. On peut insister sur l'importance des réactions face aux risques. C'est une affaire sérieuse !

Dans le développement sur les risques économiques, on remarquera que là aussi, c'est une affaire sérieuse : les salariés craignent pour leur emploi. Néanmoins, les consommateurs n'ont pas cédé à la panique.

C'est pourquoi on peut conclure sur une petite lueur d'optimisme...

Activité 158

Là encore, ce ne sont que des suggestions. Donnez votre avis motivé ; ne vous contentez pas d'une affirmation ou d'une négation.

L'épizootie dite de la « vache folle » avait été dramatique, tout particulièrement en Grande-Bretagne. Des cas mortels avaient été constatés chez les humains. Bien évidemment, on craint la même chose pour la grippe aviaire.

On pourra élargir le sujet aux risques épidémiques : certains insectes (moustiques particulièrement) sont susceptibles de transporter des virus à des milliers de kilomètres de leur habitat.

Plus largement encore, on pourra évoquer le principe de précaution : il vaut mieux prévenir que guérir, même si rétrospectivement, on s'aperçoit que le danger n'était pas aussi important qu'on voulait bien le dire. On ajoutera que le principe de précaution figure dans la Constitution. Certains pensent que c'est un principe frileux, qui n'y avait pas sa place...

Document complémentaire

La grippe aviaire est une maladie animale. Cependant, dans quelques cas répertoriés par l'Organisation mondiale de la santé, le virus de la grippe aviaire a pu se transmettre à l'homme par le biais des sécrétions respiratoires des animaux infectés, leurs déjections ou les plumes et les poussières souillées. Seules les personnes qui ont des contacts étroits, prolongés et répétés avec des animaux malades sont exposées à une contamination par le virus aviaire A(H5N1). À ce jour, les personnes ayant contractées ce virus sont toutes localisées en Asie du Sud-Est et la maladie n'est pas transmissible d'homme à homme (pas de contamination inter-humaine). Le risque de survenue éventuelle d'une pandémie grippale chez l'homme est lié à l'augmentation de la circulation du virus aviaire A(H5N1) rendant plus probable l'émergence d'un nouveau virus grippal « humanisé ». Le risque d'être contaminé en mangeant de la viande ou des œufs est faible voire négligeable

IV - PRODUCTION ORALE - C1

selon l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments. La cuisson détruit le virus.

À ce jour, en Europe, seuls des cas animaux sont répertoriés.

www.sante.gouv.fr

Activité 159

1. a. Les auteurs sont les supporters italiens, et particulièrement (texte 1) ceux des clubs Inter de Milan ou Lazio de Rome (texte 2). La Lazio de Rome se distingue par la présence d'un joueur raciste : Paolo Di Canio. La victime principale est le footballeur Marc André Zoro.

b. Les auteurs sont les supporters français, et particulièrement le public du Paris Saint-Germain (texte 1). Mais sont cités aussi les supporters corses de Corte (texte 2). Le footballeur Amara Simba fut une victime du racisme dans les années 1980. Et pour prendre un exemple récent, le brésilien Adailton (texte 2) a également été victime du racisme. Avant lui, Pascal Chimbonda avait quitté Bastia pour l'Angleterre.

c. Le racisme dans le football est « monnaie courante » en Europe...

2. Les mesures proposées sont bien évidemment toutes importantes, mais on peut penser que 1, 5 et 10 sont très importantes. Les mesures 2, 3 et 6 semblent difficiles à mettre en place...

Activité 160

Ce sont bien sûr des suggestions.

Il est évident que la problématique devra se centrer sur l'éradication du racisme.

La première partie s'appuiera sur les textes 1 et 2, en donnant des indications sur les victimes, ainsi que sur les auteurs (joueurs, spectateurs).

La seconde partie s'appuiera sur le texte 3. On ne se contentera pas de citer ; on dira pourquoi on juge une mesure importante, ou difficile à mettre en œuvre.

Activité 161

Il ne s'agit là que de quelques propositions. Il est probable que l'entretien portera sur le racisme en général.

Documents complémentaires

Les incidents racistes font de plus en plus souvent l'actualité autour du football. Soucieux de réagir, le club d'Arsenal et son attaquant-vedette Thierry Henry ont mis sur pied, avec d'autres footballeurs de haut niveau à travers toute l'Europe, une campagne qui a pour objectif de dénoncer ce phéno-

mène difficile à déraciner. L'annonce de cette campagne a été faite aujourd'hui à Londres par Nike et la Fondation roi Baudouin.

La campagne porte le nom de « Stand Up Speak Up » et elle a pour but d'encourager la majorité silencieuse des supporters non racistes à faire entendre leur voix contre les actes à caractère raciste commis dans les stades. Le symbole de cette campagne est constitué de deux bracelets entremêlés, un blanc et un noir.

Londres, le 27 janvier 2005

Campagne antiraciste

Cette semaine, à Barcelone, l'UEFA et des dizaines de personnes déterminées ont promis que toutes les délibérations prises sur le sujet du racisme produiraient des résultats. Le problème de la discrimination et de l'intolérance dans le football est si sérieux qu'il serait criminel de le passer sous silence.

Conférence de Barcelone

La deuxième conférence européenne Tous contre le racisme a été organisée par l'UEFA, en collaboration avec ses partenaires, le réseau FARE (Football contre le racisme en Europe), la Fédération espagnole de football (RFEF) et le FC Barcelona, en vue de toucher un plus large public et de transmettre un message clair aux racistes : on ne veut pas de vous dans le football et notre lutte s'arrêtera lorsque vous aurez disparu du sport et de la société.

©uefa.com 1998-2006. Tous droits réservés –

3 février 2006

Que pensez-vous du concept de la France black, blanc, beur ?

Je pense que ça a été un leurre, parce que dire que la France est black, blanc, beur, ça voudrait dire qu'on n'a pas ouvert les yeux, parce que la France est comme ça depuis longtemps, mais qu'elle ne s'accepte pas comme elle est. Et prendre cette phrase après la Coupe du Monde c'est trop facile parce qu'en fait on gagne la Coupe du Monde, tout le monde est dans une joie... et donc il faudrait gagner la Coupe du Monde tous les ans pour accepter la France telle qu'elle est. Ce qui est encore plus grave, c'est que cette France black, blanc, beur, est seulement acceptée dans certains milieux comme dans le sport...

Lilian Thuram – www.grioo.com – 10 mars 2006

Paris, France, 19/03/06 – La Fédération internationale de football (FIFA) a pris de nouvelles sanctions contre le racisme dans les stades, indique

vendredi un communiqué de l'instance mondiale du football parvenu à Paris.

Ces sanctions concernent des matches de suspension ou une déduction de points – trois pour une première condamnation, six pour une récidive – et la relégation, voire la disqualification de l'équipe dont les supporters poursuivraient des actes de racisme contre un joueur.

Activité 162

1. Texte 1 : a, b, c, d, e, f, g, h, j.

Texte 2 : d, h, i, k, l.

Texte 3 : g, m, n.

2. Par exemple :

- lorsque le policier arrête le cycliste, ce dernier fait semblant de croire que c'est un geste amical ;
- lorsque le cycliste imagine que le policier fait passer un test aux daltoniens ;
- lorsque le cycliste s'imagine dans un feuilleton américain ;
- lorsque le cycliste pense que le policier et lui luttent ensemble contre la pollution.

Activité 163

Ce sont bien évidemment des suggestions.

Le thème problématique pourra se développer à partir de la constatation de l'engorgement des centre-villes, et des difficultés de circulation urbaine.

La première partie peut porter sur les antagonismes, c'est-à-dire ce qui ne va pas très bien.

Comme l'ensemble des textes plutôt dans le sens d'une évolution positive, on développera cette thématique dans la deuxième partie.

Il n'est pas exclu de procéder à l'inverse (en particulier si l'on n'est pas favorable à l'utilisation du vélo en ville, thèse tout à fait défendable).

Essayez de terminer votre introduction sur une formule interrogative, quel que soit votre point de vue. On se référera à l'actualité du moment.

Votre conclusion doit répondre à l'introduction ; essayez d'avoir un constat final et une ouverture.

Activité 164

Là encore, ce ne sont que des suggestions. Donnez votre avis motivé ; ne vous contentez pas d'une affirmation ou d'une négation.

Essayez toujours de comprendre le point de vue de l'autre, sans l'accepter systématiquement.

Documents complémentaires

La coexistence dans une circulation urbaine d'usagers aux vitesses et aux comportements très diffé-

rents (piétons, deux-roues lents, véhicules de livraison, transports en commun de surface effectuant de fréquents arrêts...) et la nature de l'environnement (intersections, mauvaise visibilité du fait des habitations, nombreux obstacles verticaux tels que les arbres, les lampadaires, les feux de signalisation) imposent une circulation lente (exceptionnellement 70, le plus souvent 50, mais dans les centres-villes, 30 km/h devient la meilleure solution en dehors des voies principales).

Source : Sécurité routière

L'usage de la bicyclette comme mode de déplacement urbain est très contrasté selon les pays. Il fut largement dominant et demeure important dans de nombreux pays d'Asie alors qu'il est quasi inexistant en Afrique ou en Amérique latine, sauf quelques cas singuliers (Burkina Faso, Cuba). Il est également peu développé en France ou en Europe du Sud alors qu'il a conservé un rôle important au Japon ou dans plusieurs pays européens du nord, dont les Pays-Bas sont le cas le plus significatif, avec des taux d'usage de l'ordre de 30% des déplacements. Les responsables politiques de nombreuses villes en développement où la bicyclette est largement utilisée souhaitent la diminution de ce mode au profit des transports collectifs, tandis que les populations aspirent à la motorisation : d'abord la moto, puis la voiture si leur revenu autorise un tel rêve. Tout ceci au nom de la modernité et de l'image sociale. Ce constat peut être fait à Ouagadougou, Saigon, ou Canton. Simultanément, sous la pression des mouvements écologistes et de l'aspiration à mieux vivre en ville, la bicyclette est promue dans de nombreuses villes d'Europe ou d'Amérique du Nord, avec certes des écarts qui demeurent importants, mais l'opinion d'une minorité active est peu à peu relayée par les décideurs.

Source : Xavier Godard, *Vivre Autrement* n° 5, 5 juin 1996.

L'accent a été mis sur l'importance qu'il y avait à réaffecter une plus large part des fonds consacrés au développement des infrastructures routières à celui des transports publics, auxquels la priorité devrait être accordée car ils permettraient : a) de diminuer le volume de trafic, les émissions, le bruit, la consommation d'énergie et le nombre des accidents ; b) d'occuper moins d'espace et de réduire la vitesse (d'où une nouvelle baisse du volume des émissions et du nombre d'accidents) ; c) d'encourager la marche et l'usage du vélo ; d) d'utiliser pour leur fonctionnement l'électricité et

les énergies renouvelables et e) de réduire l'emprise au sol, limitant ainsi l'étalement des villes.

Source : CEE / OMS

Les 140 000 réponses recueillies par la mairie de Paris lors de sa consultation sur le plan de déplacements urbains témoignent d'abord du réel intérêt des Parisiens pour ce débat. La consultation conforte ensuite les choix municipaux mis en œuvre depuis 2001 puisque 78 % des répondants se disent d'accord (dont 54 % tout à fait d'accord) avec la politique visant à « limiter la circulation automobile et favoriser les piétons, les transports publics, les taxis, le stationnement résidentiel et les vélos ».

Ipsos – 9 mars 2006

2. Domaine : Sciences

Activité 165

1. L'A380, construit par Airbus, est l'avion long-courrier le plus imposant du monde, tant en matière de taille, d'investissement qu'en matière de confort des passagers et de respect de l'environnement.

2. La Logan, construite par Renault, dotée d'une technologie simple, est la berline la moins chère du monde mais elle est très rentable.

3. « Géant, 35 % de passagers de plus, nettement supérieure, prestations luxueuses, majestueux, sans précédent, considérable, remarquable, pari, monopole. » Et tous les chiffres se rapportant à la taille de l'avion ainsi que tous les superlatifs employés.

4. « bas prix, concept dépoüllé, inutile d'espérer disposer de direction assistée et de vitres électriques, fabriquée sur une base de Clio rallongée, sans grande originalité, minimum syndical, seulement 2 airbags, d'une technologie simple, peu valorisante sur le plan technologique. »

5. effectuant de longs trajets ; voiture à 5 portes ; ce qu'il y a de mieux ; au-dessous du prix habituel ; pays en voie de développement ; exiger beaucoup.

6. a. L'A380 a nécessité un investissement pharaonique et des recherches à la pointe de la technologie actuelle (donc très chères et non encore probantes). De son côté, la Logan a dû faire face au scepticisme non seulement du marché automobile mais également de sa propre équipe interne.

b. En gagnant et contrôlant un marché non encore conquis par leurs concurrents.

c. L'A380 fournira la solution à l'encombrement du trafic aérien à venir et la Logan offrira la solution à

des gens qui n'ont pas ou plus les moyens de se payer un véhicule neuf.

d. Atteindre 250 commandes pour Airbus (déjà 149 commandes établies) ; vendre 700 000 Logan par an dans le monde entier.

Activité 166

1. a. Une technologie à la pointe pour l'A380 opposée à une technologie très simple pour la Logan. Une course folle à la taille et à la sophistication pour le premier contre la volonté de réattaquer le marché automobile par le bas pour le second.

b. L'essor des nouveaux marchés des pays en voie de développement. L'A380 vise avant tout le très gros marché asiatique en plein boom. En ce qui concerne la Logan, les deux tiers de la croissance du marché automobile dans les prochaines années vont venir de l'Europe centrale, de la Chine et de l'Inde.

2. La jeunesse du projet d'Airbus est un problème. Il faut que l'A380 fasse ses preuves. Pour Renault, il faut tirer les leçons du passé : Fiat, dans les années 1990, avait été le pionnier en la matière en lançant la Palio, mais elle était trop chère et pas assez adaptée à la clientèle des pays émergents. Des concurrents pourraient reprocher à ces projets leur côté « apprenti sorcier » car on ne sait pas où cela va les mener. En plus, le projet d'Airbus a exigé la mise en œuvre de moyens considérables et coûteux.

Activité 167

Le débat pourra se baser sur ces remarques : « C'est cet incessant assaut de l'homme contre l'impossible et l'inconnu qui est la raison vivante de la science. » Célestin Freinet, *Les Dits de Mathieu*, éd. l'École moderne française.

Seuls ceux qui partent à la découverte de voies hors des routes traditionnelles, qui tentent, qui tâtent, qui font des expériences, pourront dépasser les autres, trop timorés. Un cliché largement admis veut que seuls les fous soient capables de créer. D'ailleurs folie et génie sont des notions qui ont toujours été intrinsèquement liées. Il faut aussi se souvenir que dans les domaines de l'aéronautique et de l'aérospatiale, la France a une longue tradition d'aventuriers (Mermoz, Saint-Exupéry). Ces aventuriers ont été considérés comme des fous. Mais ces fous ont révolutionné notre vision des transports.

Les deux projets présentés sont des OVNI pour l'industrie française en matière de transports. Mais en même temps, ils prouvent l'innovation technologique de l'industrie française en matière de transports ainsi que son adaptabilité concernant le marché à venir. Le risque est énorme mais, si ces projets sont des succès, cela permettra à l'industrie française de rester compétitive et d'occuper une place de choix dans l'industrie des transports du XXI^e siècle.

Activité 168

1. L'environnement est de plus en plus intégré dans les habitudes des Français. / Une nouvelle technique industrielle, respectueuse de l'environnement, pourrait se développer. / La France soutient l'essor des carburants non polluants. / Le gouvernement veut faire payer les automobilistes qui polluent.

2. Document 1

a. Aujourd'hui, deux tiers des Français trient leurs déchets et font attention à leur consommation d'énergie. Mais seulement un cinquième veille à acheter des produits non polluants. Enfin, la moyenne des Français effectue la moitié des pratiques environnementales citées.

b. « Ces pratiques concernent surtout les ménages les plus impliqués, ceux qui déclarent au moins dix pratiques environnementales sur 14 (34% des Français). »

c. La partie la plus aisée socialement : les ménages qui sont propriétaires, vivant dans les petites unités urbaines, en couple, dans lesquels la personne de référence, âgée de plus de trente ans, est diplômée.

Document 2

a. La chimie verte est la fabrication de produits industriels tirés des produits agricoles.

b. Des agro-matériaux pour la construction, toute sorte de matériaux comme des cales dont on se sert pour emballer des objets fragiles, des parfums.

c. Des produits qui sont biodégradables, qui pourraient compenser la pénurie future en pétrole, dont la fabrication est non polluante, et qui engendraient un accroissement d'emplois.

Document 3

a. Ce sont des carburants naturels non polluants : biodiesels et bioéthanol.

b. Investir dans les biocarburants, construire de nouvelles usines, exonérer les biocarburants de taxe de consommation.

Document 4

a. Taxer les voitures les plus polluantes et offrir des crédits d'impôts pour les voitures propres.

b. Dans la recherche sur les véhicules propres et dans l'aide aux transports collectifs non polluants.

Activité 169

1. a. ... puisque eux seuls ont les moyens financiers d'adopter ces pratiques onéreuses.

b. ... à condition que l'État soutienne financièrement et médiatiquement ce secteur.

c. ... si le gouvernement appuie leur fabrication et baisse leur surcoût auprès des consommateurs.

d. ... mais il faut aussi que le marché automobile propose, en amont, des voitures propres meilleur marché.

e. ... l'argent !

2. Vous pourrez bâtir votre exposé sur ces arguments :

Le respect de l'environnement est toujours intrinsèquement lié à l'argent.

L'État se trompe de cible en imposant des mesures répressives aux consommateurs qui font encore les frais de cette politique (car après tout, ils achètent ce qu'il y a sur le marché !). Il faudrait plus sûrement proposer des mesures incitatives auprès des constructeurs automobiles.

On peut aussi douter que la chimie verte puisse réellement voir le jour. Il faudrait vraiment que l'État s'en donne les moyens, or la France ne donne actuellement pas beaucoup de moyens à la recherche. Et les agriculteurs ne feront certainement pas le poids face aux magnats du pétrole qui tiennent sous leur coupe les États... Mais il faut néanmoins prendre au sérieux toutes ces nouvelles possibilités.

Activité 170

« La nature est l'avenir de l'homme ! » Le thème du développement durable est la marotte des dirigeants actuels qui prônent l'argument suivant, très à la mode : le respect de l'environnement est l'affaire de tous ! Pourtant, la France est en retard en ce qui concerne sa responsabilité vis-à-vis de l'environnement...

Le 6 juin est la Journée mondiale de l'environnement. Que penser du fait qu'a été instituée cette journée ? Sommes-nous suffisamment sensibilisés à ce problème ?

Des programmes scolaires d'éducation et de sensibilisation à l'environnement sont mis en place, en

IV - PRODUCTION ORALE - C1

particulier auprès des enfants. Il faut leur apprendre tout de suite les bons gestes, respectueux de la nature. Ce travail doit être entrepris dès l'école primaire, à l'aide des enseignants.

Il faut que chaque citoyen se sente responsable et partie prenante dans la lutte pour la protection de l'environnement.

Activité 171

1. Document 1 : Des chercheurs tentent de prouver, par des méthodes scientifiques relevant de la médecine et de l'archéologie, que les restes détenus par l'archevêché de Tours sont bien ceux de Jeanne d'Arc.

Document 2 : Une équipe de chercheurs du CNRS a démontré, grâce à des méthodes scientifiques relevant de la médecine et de l'archéologie, qu'une grande partie des soldats de l'armée de Napoléon est morte d'infections transmises par les poux.

Document 3 : Des archéologues ont déterminé, grâce à un logiciel informatique, l'appartenance sexuelle des empreintes de mains au pochoir dans les grottes préhistoriques.

2. a. l'analyse ADN, la datation au carbone 14, la microscopie, la toxicologie et la radiologie. b. la fouille du charnier, l'étude anthropologique et l'analyse des restes d'uniformes. Puis l'étude des prélèvements de terre, de tissus et l'analyse des dents des squelettes (grâce à une technique basée sur la pulpe dentaire).

c. un logiciel qui est basé sur l'indice de Manning.

d. Les techniques scientifiques de la médecine ou de l'informatique apportent à l'archéologie les preuves indiscutables dont cette dernière pouvait manquer pour soutenir ses thèses.

3. a 4 ; b 6 ; c 8 ; d 9 ; e 2 ; f 7 ; g 1 ; h 5 ; i 3.

4. Plus les techniques scientifiques modernes progressent, plus le passé s'éclaircit et permet d'apporter des réponses au présent qui devient par là même plus clair.

Activité 172

Ces découvertes sont bouleversantes car elles modifient notre connaissance du passé.

D'un côté, ces découvertes peuvent aider à mieux comprendre notre Histoire. Elles sont prometteuses, dans le sens où elles permettent d'affiner la compréhension de notre passé. Ces découvertes offrent aux chercheurs du monde entier un champ d'interprétations encore insoupçonnées.

D'un autre côté, que trahit le fait que l'on cherche à tout prix à percer les mystères du passé ? Pourquoi un tel regain d'intérêt actuellement pour notre passé ? La tentation, et par là le risque, sont grands de vouloir tout savoir de notre passé, de faire en sorte qu'il ne subsiste plus aucune zone d'ombre. Nous sommes si peu sûrs, si peu confiants en notre présent – et encore moins en notre futur –, que nous avons besoin d'être certains de notre passé. Et les preuves scientifiques nous rassurent, nous redonnent foi en quelque chose : notre passé.

Quand même, on est loin de tout avoir découvert et d'avoir résolu toutes les énigmes. Ces découvertes apportent un début d'explication mais pas toute la solution. Heureusement, de nombreux mystères demeurent encore...

Activité 173

L'union fait la force, c'est bien connu ! Alors, quand plusieurs scientifiques, venant de tous les horizons disciplinaires possibles, travaillent ensemble, on peut raisonnablement penser que des découvertes seront mises au jour plus rapidement et de meilleure façon. Dans ce type de recherche, l'interdisciplinarité est essentielle.

Mais il faut se méfier de la trop grande confiance que l'on porte aujourd'hui à la science. Les nouvelles techniques sont-elles LA solution à toutes nos questions ? Qu'en est-il du droit au rêve, aux interprétations, aux hypothèses ?

Activité 174

1. Deux articles de journaux présentant des catastrophes naturelles et un pamphlet d'une association écologique.

2. Le tsunami de 2004, le cyclone Katrina de 2005 et le réchauffement global lié à l'effet de serre.

3. Ces catastrophes seraient causées par les émissions massives de certains gaz à effet de serre.

4. Ils présentent une structure identique : description de la catastrophe ; évocation des conséquences humaines et géographiques désastreuses ; exposition des mesures prises par les autorités en aval.

5. Les chiffres prouvent l'extrême ampleur de ces catastrophes.

6. Les mesures prises sont uniquement en aval, après coup. Mais elles ont pour objectif de prévenir les prochaines catastrophes de ce genre.

7. L'objectif est d'exhorter les chefs d'État à agir et pas seulement à réagir aux catastrophes.

8. L'homme, de par ses activités, engendre une pollution atmosphérique qui peut partiellement provoquer des catastrophes naturelles.

9. Il faut adopter des mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Activité 175

Face à n'importe quelle catastrophe dite « naturelle », on cherche – et on trouve – des explications. Et des responsables, voire des coupables : le tourisme de masse pour le tsunami asiatique, l'administration Bush pour le cyclone de Louisiane. On s'alarme devant ces catastrophes qui font peser sur l'homme une responsabilité... divine. Mais la faute est certainement plus à imputer, pour une bonne part, au développement irrépressible du transport individuel, à l'accroissement vertigineux de la population mondiale et à l'« artificialisation » de la planète.

À chaque fois que des catastrophes naturelles dévastent la Terre, la polémique se rallume autour de leur prévision. Nous savons en gros à quoi ressembleront les catastrophes futures : réchauffement climatique, destruction de l'environnement, technologies échappant à la maîtrise de leurs concepteurs... Nous le savons mais le problème est que nous ne croyons pas ce que nous savons. Car remettre en cause ce que nous avons appris à assimiler au progrès aurait des répercussions phénoménales. C'est pourquoi nous agissons si peu et si mal. Pourtant, il faudra bien agir.

Activité 176

Quelques pistes pour soutenir votre argumentation :

« Fatalité, calamité, fléau : les catastrophes naturelles ont toujours été vécues comme des pièges inqualifiables tendus par la nature, comme des châtiments voulus par les dieux. (...) Lorsque la technologie devient une source potentielle de catastrophes aussi graves, nous ne pouvons plus ignorer les multiples aspects de notre responsabilité. Il y va peut-être de notre survie. Il y va sûrement de notre liberté. »

Patrick Lagadec, *La civilisation du risque. Catastrophes technologiques et responsabilités sociales*, Le Seuil.

« La prise de conscience d'une menace globale, qui commence à susciter des comportements collectifs de dimension planétaire parfaitement inédits, nous évitera-t-elle le destin de l'île de Pâques ?

Comprendre que nous sommes la source du mal, mais que nous n'en sommes pas responsables ; faire « comme si » la catastrophe était notre destin ; admettre que la technique ne résoudra pas tous les problèmes posés par la technique ; savoir enfin que nous n'avons pas de planète de rechange et que seul un devenir donne sens à l'humanité : tout cela nous poussera-t-il à agir ? »

Jean-Pierre Dupuy, enseignant de l'École polytechnique.

« L'époque exige de nous une conversion, un passage du « principe espérance » -qui suppose la maîtrise totale de la nature pour améliorer le sort des hommes – au « principe responsabilité ». Alain Finkielkraut

Activité 177

1. Ces quatre titres soulignent un paradoxe : le nécessaire renfort de la sécurité des citoyens menace en même temps leur vie privée.

2. Documents 1 et 3 : les systèmes policier et judiciaire doivent collaborer avec les scientifiques pour lutter contre le crime qui s'internationalise. Des programmes européens de collaboration sont mis en œuvre. Police et justice sont dotées d'outils technologiques de pointe

3. Documents 2 et 4 : il existe un danger que soit utilisée à mauvais escient la quantité énorme de données personnelles qui circulent. Il faut réfléchir aux questions éthiques qu'entraîne le développement de ces nouvelles technologies et créer des lois pour empêcher les dérives potentielles.

4. Plus on renforce la sécurité de tous, plus on restreint les libertés individuelles.

5. a. Cette dernière possède donc désormais des outils de pointe (biotechnologie, informatique, robotique, etc.). / La biométrie au service de la justice.

b. Sur le plan judiciaire et policier, l'Union européenne a donc décidé de renforcer considérablement la coopération entre les États membres en créant, en 2001, l'European Crime Prevention Network (EUCPN). / Europol et Eurojust ont été créés, au niveau policier et judiciaire, pour renforcer la lutte transfrontières contre les formes graves de criminalité organisée.

c. La montée en puissance du « crime organisé », qui exploite à la fois les innovations techniques et les opportunités offertes par l'ouverture des frontières, constitue aujourd'hui un épineux problème, de dimension internationale. Et plus le crime

IV - PRODUCTION ORALE - C1

s'internationalise, plus il y a besoin d'échanger les informations. / Les politiques civiles de sécurité sont confrontées à de nouveaux besoins suscités par de nouveaux types de collaboration.

d. On pourrait imaginer que des éléments de cette nature puissent être utilisés par des employeurs ou des compagnies d'assurances. En Malaisie, les voleurs d'automobile ont donc d'abord coupé le doigt de leur conducteur... / Et c'est cette quantité énorme de données personnelles qui pourrait devenir dangereuse car la nouvelle économie est entièrement basée sur l'échange d'informations personnelles.

e. Lentement, on voit apparaître des programmes « tueurs de cookies », qui permettent de cacher ses données électroniques sur le Net, des systèmes qui permettent de surfer sur le Web en restant anonyme... / Des chercheurs, industriels et ONG, réunis dans le projet *Bite*, lancé en 2004, réfléchissent ensemble au développement des techniques biométriques et aux questions éthiques que celles-ci entraînent.

6. « Il faut cependant reconnaître que... mais aussi du crime ». « L'électronique est précieuse mais... ». « Le taux d'erreur... est de un pour dix mille ». « On pourrait imaginer... compagnies d'assurances ». « La fracture... en serait d'autant plus visible ». « Et c'est cette quantité... l'échange d'informations personnelles. »

7. a. embarrassant ; b. certification ; c. être poussé vers le succès ; d. un tel ou un tel ; e. rendu incompréhensible ; f. vie intime ; g. droit d'user et de disposer.

Activité 178

Aspects positifs : Le 11 septembre 2001 a marqué tous les esprits. / Il est nécessaire de lutter ensemble contre le crime qui s'internationalise. / Il faut vérifier que les informations et les informateurs ne sont pas faux. / Les techniques biométriques sont une grande avancée quand elles préservent l'anonymat. / Lors des récents attentats de Londres, des caméras de surveillance installées un peu partout dans la ville ainsi qu'une bonne coopération entre les polices d'Europe ont permis d'identifier et d'arrêter rapidement les coupables.

Malgré l'euphorie que cette évolution cybernétique suscite, il faut rester vigilant.

Aspects négatifs : L'électronique n'est pas fiable à 100%. Les risques d'erreur ne sont pas négligeables. / Les moyens électroniques seuls ne suffi-

sent pas pour éviter que des sociétés ou des administrations collectent des informations sur notre vie privée. / Les risques de dérive sont forts. Aux États-Unis, une société propose, pour 25 dollars, un logiciel nommé « Net Detective » qui vous promet « tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur vos amis, voisins, vos employés ou même votre patron ». Il y a de quoi être inquiet. / Il existe le risque de vouloir obtenir le contrôle sur tout. Penser au film *Minority Report*, de Steven Spielberg, qui montre un espace urbain truffé de technologies virtuelles qui semblent ne laisser aucune échappatoire à l'individu traqué. / Il est illusoire de vouloir concilier la sécurité de tous en même temps que la liberté de chacun.

Activité 179

Il vous est demandé de dégager un point de vue moral.

Pourquoi a-t-on besoin de tant de preuves de confiance, d'identité, d'authentification ? En manquons-nous à ce point ? Que démontre ce besoin ? Nous vivons dans un monde de plus en plus virtuel où l'on sait que tout peut être falsifié, où l'on sait que la technologie peut être déjouée, détournée. Il nous faut développer de plus en plus de pare-feu, de preuves supplémentaires, de parades. La conséquence est qu'on en arrive à n'être sûr ni de personne ni de rien.

Et nous sommes dépendants de ce besoin, aux dépens de notre propre liberté individuelle. La plupart de la population semble en effet ne pas trop se poser de questions. La preuve : le succès de programmes à la télé où des groupes d'individus acceptent de vivre pendant des semaines enfermés sous le regard d'une dizaine de caméras, comme « Big Brother », programme de la télévision néerlandaise, ou « Loft Story », son équivalent français. Notre liberté individuelle a-t-elle si peu de valeur en regard du groupe, de la communauté à laquelle nous appartenons ?

ÉPREUVES TYPES

Domaine : Lettres et sciences humaines

Sujet 1

Activité 180

I. a. Ce sont des textes qu'on pourrait appeler philosophiques. Ils ont de nombreux points communs (vocabulaire, réflexion...).

b. Le texte 1 parle de la rapidité de l'écoulement du temps. Le texte 2 parle de sa lenteur. Le texte 3 fait apparaître que ces deux valeurs ne sont pas antagonistes, et se rejoignent souvent.

c. Comment vous situez-vous personnellement ? La réponse à cette question déterminera l'orientation que vous donnerez à votre exposé. N'hésitez pas à prendre parti !

2. Ce sont bien sûr des suggestions.

a. On peut envisager une problématique qui se présenterait de la façon suivante : sommes-nous maîtres de notre temps, ou n'est-ce qu'une illusion ? Est-ce le temps qui s'impose à nous ?

L'exposé pourrait s'articuler selon deux axes : d'une part, la rapidité de l'espace-temps, qui donne l'illusion d'un éternel présent, qui donne l'impression que le temps s'accélère (texte 1) ; d'autre part, un comportement volontaire pour réduire cette vitesse, et faire en sorte que le temps s'écoule plus lentement (texte 2). Le texte 3 fait la liaison entre les deux : il suggère que nous avons oublié la lenteur – voire l'ennui – de notre enfance, et que la précipitation nous guette.

Bien entendu, il est difficile de conclure : l'essentiel est de donner ses raisons. Pour conclure, on pourra toutefois développer l'idée que tout le monde n'a pas la même facilité pour « prendre du temps », et que le temps choisi est une forme de luxe...

b. Voici quelques suggestions pour une réflexion préliminaire à l'entretien.

– Temps objectif, temps subjectif ?

– Pressé ? Pas pressé ?

– Pourquoi certaines personnes sont-elles toujours en retard, et d'autres toujours en avance ?

– Quelques proverbes : « Le temps, c'est de l'argent » « Chaque chose en son temps. »

– Une citation de Raymond Queneau : Si je parle du temps, c'est qu'il n'est pas encore. [...] Si je parle du temps, c'est qu'il n'est déjà plus.

À consulter éventuellement : L. Boyer, R. Bureau, *Le temps en citations (350 citations sur le temps)*, Éditions d'Organisation, 2006.

Domaine : Sciences

Sujet 2

Activité 181

1. Deux articles de journaux qui présentent, de façon assez objective et neutre, les deux virus en question. Et deux interviews (d'un médecin spécialiste des virus et d'un homme politique français,

ministre de la santé) qui présentent des points de vue subjectifs. Face à ces épidémies, il y a donc d'un côté, une position distanciée et d'un autre côté, une position avec un parti pris évident.

2. a. Le chikungunya est un virus qui se transmet par piqûre de moustique et provoque une forte fièvre et des douleurs articulaires ; il peut être mortel chez les personnes fragiles. La grippe aviaire est un virus qui se transmet par contact avec les volailles et provoque une grippe mortelle chez l'homme.

b. Points communs : dans les deux cas, un animal transmet le virus à l'homme ; ces deux virus sont réémergents ; leurs symptômes sont une forme de grippe ; ils ont engendré la mort d'une centaine de personnes ; l'extermination des animaux responsables des virus est la seule solution trouvée pour limiter la propagation du virus ; des systèmes de surveillance des épidémies ont été mis en place ; aucun vaccin pour l'homme n'est actuellement mis sur le marché.

Différence : seule la grippe aviaire semble pouvoir se transmettre d'homme à homme.

c. Les chiffres prouvent l'ampleur des épidémies et l'importance des moyens (humains et financiers) mis en œuvre pour éradiquer ces maladies.

3. a. Les questions des journalistes sont provocatrices : « pourquoi semble-t-on... alors que... ; est-il vrai que..., la mort de quelques indiens compterait-elle plus que la mort de 77 personnes ? ; des mesures réellement efficaces... ; les gouvernements ont-ils vraiment... ». Elles démontrent le scepticisme des journalistes en la capacité des scientifiques et des politiques à résoudre le problème.

b. Des réponses floues, qui ne répondent pas précisément à la question ou bien qui dénotent une certaine mauvaise foi. Ces réponses ne sont pas de nature à rassurer le lecteur.

c. Les scientifiques et les politiques sont complètement dépassés par ces épidémies.

Activité 182

1. Il existe d'ores et déjà un embargo sur les pays où il y a des cas avérés de grippe aviaire. De plus, dans ces pays, les compensations financières pour chaque poulet abattu sont bien inférieures au prix de vente de ces poulets. Aussi, le tourisme, première source de revenus pour la Réunion, est en chute libre. L'hôtellerie réunionnaise s'apprête à vivre une année noire.

I - COMPRÉHENSION ET PRODUCTION ORALES - C2

Les mesures prises par les gouvernements sont pour l'instant purement des mesures d'urgence : confinement des volailles, vaste plan de démolition, renforcement de la veille sanitaire et surveillance renforcée dans des zones à risque. Ces mesures ont permis de réagir. Très bien ; cela était nécessaire. Mais il faut maintenant se donner les moyens d'anticiper, de travailler en amont de ces catastrophes sanitaires et pas seulement en aval. Il faut par exemple investir dans la vaccination préventive des volailles car investir aujourd'hui dans le contrôle de la grippe aviaire chez les animaux est peu coûteux comparé aux coûts d'une pandémie mondiale qui pourrait se produire demain. Cela s'appelle le « principe de précaution », thème cher aux politiques actuellement.

2. On peut douter de l'efficacité du gouvernement français dans une telle situation. On a en effet déjà eu un avant-goût de la « politique de l'autruche » de la part du gouvernement lors du passage du nuage de Tchernobyl. D'autre part, le gouvernement a mis des mois à déclarer la mise en confinement total de toutes les volailles dans les zones

humides françaises, et sept mois pour que des mesures soient prises pour lutter contre le chikungunya.

Un rapport alerte aussi sur le fait que les stocks de médicaments prévus ne permettraient pas d'assurer une couverture de la population conforme aux recommandations de l'OMS, à savoir de 25 % à 40 % de la population nationale. Et ce sont quelque 250 millions de masques qui seraient nécessaires, au lieu des 50 millions qui ont commencé à arriver. Outre l'aspect sanitaire, une pandémie pourrait provoquer la désorganisation du système de santé à cause de la saturation des services de soin, et même une paralysie partielle des services essentiels au fonctionnement de la société et de l'État. Il existe aussi un risque non négligeable que certains spéculateurs tirent parti des difficultés du pays. Mais le plus dur à circonvenir serait certainement la panique provoquée au sein de la population. Imaginez qu'à la moindre fièvre, tout le monde se croit porteur... Enfin, le scénario le plus redouté serait une mise en quarantaine de la population.

Dalf niveau C2

I - COMPRÉHENSION ET PRODUCTION ORALES

1. Domaine : Lettres et sciences humaines

Activité 183

1. deux femmes

2. a. Elle annonce qu'elle vient faire une enquête, mais elle cherche, plus probablement, à vendre du matériel électroménager.

b. La maison est bien équipée ; elle ne pourra donc rien vendre.

c. Non. Elle n'a aucun intérêt à rester là.

3. a. La femme parle six fois de son mari. Elle ne peut sans doute pas décider ; c'est lui qui décide. C'est une personne soumise.

b. Comme son mari lui parle peu, elle est très contente de trouver une interlocutrice. D'autre part, cette femme s'ennuie : elle a changé de pays (donc elle a perdu ses amis et connaissances), sa famille est loin, elle n'a aucune activité intéres-

sante, elle se sent seule...

c. Elle n'est certainement pas heureuse...

Activité 184

On peut aussi utiliser quelques arguments opposés :

On n'est forcément plus très jeune.

On quitte (parfois, souvent) un entourage connu pour un autre qui ne l'est pas.

On n'a pas toujours assez d'activités pour occuper le temps.

Le couple peut se défaire, parce qu'il n'a pas souvent eu l'habitude de mener des projets ensemble.

On peut avoir des accidents de santé...

Activité 185

Contre le confort matériel :

Attitude consumériste, tentation de renfermement, absence de contacts humains, ennui...

Activité 186

– Italie, années 1980 : début de la réflexion sur l'inadéquation entre le temps de travail et le temps dont disposent les femmes qui travaillent.

– Jean-Yves Boulin ; « bureaux du temps » : chercheur français qui s'intéresse aux discordances entre les différents systèmes d'horaires (travail, transports, services publics, loisirs).

– enquêtes sur les rythmes de vie décalés : les 35 heures et les gardes d'enfants, les transports ; femmes actives consommatrices de loisirs ; jeunes sortant la nuit ; femmes issues de classes sociales souvent défavorisées, mères de famille (problèmes d'horaires de travail et de garde d'enfants).

– priorités pour les villes : • Belfort : mise à disposition de navettes pour les étudiants / • Saint-Denis : amélioration de l'éclairage, de la sécurité ; animation à la tombée du jour / • Rennes : horaires des agents d'administration féminins (journée continue pour libérer la soirée) / • Poitiers : Agence du temps : guichets uniques où les familles font en une fois toutes les démarches pour leurs enfants ; horaires d'université décalés ; horaires des crèches ; association Tandem (« dépannage » pour les parents).

Activité 187

Arguments favorables :

Commerces ouverts ; administrations ouvertes ; meilleure gestion des flux des personnes transportées (ceci peut donner un avantage aux transports en commun et réduire la circulation des voitures en ville) ; amélioration du fonctionnement de la cellule familiale (par de meilleurs horaires de crèche, par exemple)

Arguments défavorables :

Il faut bien que des gens soient en train de travailler pour que les autres en profitent... Du coup, tout le monde ne peut pas bénéficier peut-être d'horaires aménagés convenables...

Activité 188

Quelques arguments :

– Les administrations sont des organismes lourds à gérer ; il ne réagissent pas forcément très rapidement.

– Les fonctionnaires ne font aucun effort ; il ne se soucient pas de l'intérêt des usagers.

Mais :

– Certaines administrations plus proches du citoyen (municipales, par exemple) sont mieux à même de juger des besoins de la population.

– Des associations (bénévoles ou non) peuvent mettre en place des initiatives citoyennes pour le bien commun...

Texte complémentaire :

Présentation

Le temps n'est plus où la vie urbaine était rythmée :

➤ au quotidien par les horaires d'entrée et de sortie des usines, bureaux ou écoles.

➤ chaque semaine par le repos dominical, avec ses moments forts (messe, tiercé, repas familial, etc.).

➤ chaque année par de longues semaines de vacances invitant à quitter la ville ou à investir différemment ses espaces publics.

Voici venu le temps des nouveaux rythmes urbains, des horaires flexibles, gages ou témoins de liberté, mais aussi de contraintes multiples. Hier, à 5 heures, Paris s'éveillait ; aujourd'hui à la même heure, Paris s'endort aussi quand regagnent leur domicile ceux qui ont fait la fête ou qui ont durement travaillé pour permettre cette vie nocturne ou préparer la ville à vivre le jour venu. Le repos dominical ou des jours fériés, propice à des pratiques sociales festives, culturelles et sportives, n'est plus vraiment respecté. Les grands magasins revendiquent la possibilité d'accueillir leurs clients, invoquant leur « demande » (?). Offices religieux et rencontres sportives sont parfois avancés en semaine pour « libérer » les week-ends. L'absentéisme sévit dans les écoles qui persistent à ne pas adopter la semaine de quatre jours.

S'achemine-t-on vers une ville ouverte 24 h sur 24 et 7 jours sur 7 ? Les nouveaux rythmes urbains modifient les relations sociales et nos rapports à l'espace qu'il faut aménager et gérer en conséquence. Ils sont une source de conflit entre de nouvelles pratiques des espaces publics et les populations riveraines, entre les aspirations légitimes de générations différentes, entre catégories sociales dont certaines revendiquent le droit d'utiliser à leur guise leur temps « libéré », tandis que d'autres sont confrontées à des temps contraints ou subis. Ils se traduisent en ville par la multiplication de déplacements qui semblent échapper à toute rationalité. Dans l'agglomération toulousaine, un tiers à peine est lié au travail ou aux études ; les autres semblent relever de la liberté ou du « caprice » des habitants (destination, répartition horaire ou hebdomadaire). La voiture individuelle offre la « liberté » d'aller « où l'on veut, quand on le veut », alors que les transports collectifs imposent leur contraintes d'horaires ou d'itinéraires.

I - COMPRÉHENSION ET PRODUCTION ORALES - C2

Ces mobilités diffuses dans le temps et dans l'espace interrogent l'élu, le géographe et le citoyen. La ville doit-elle s'y adapter? Faut-il au contraire réguler cette diversité croissante des temps au nom d'une certaine idée de « qualité de la vie »? Difficile d'arbitrer et de faire émerger un consensus : l'intérêt général ne peut être la somme des aspirations contradictoires que révèlent ces nouveaux rythmes urbains.

Café géographique du 23 Mars 2005 –

Nouveaux rythmes urbains : la ville à 1000 temps?

Robert MARCONIS (Professeur de géographie à l'Université de Toulouse-Le Mirail)

Activité 189

1. oui ; oui.
2. La femme devient chef d'entreprise et le père s'occupe des enfants.
3. a. Le père nourrit, lave, promène, couche les enfants.
b. Le père s'occupe des tâches ménagères, dont le repas du soir.
4. a. L'épouse se comporte comme un patron (cf. « les jérémiades patronales » de « l'entrepreneuse »); elle se comporte aussi comme « un père de famille » lorsqu'elle va dire bonsoir à ses enfants.
b. L'épouse se comporte comme « un mâle dominant et travailleur » après sa « journée de labeur ».
5. a. émoluments salaire / b. réminiscences sérieuses qui rappelaient le placenta / c. jérémiades plaintes /
d. élusif évasif / e. avoir l'heur de avoir la chance de

Activité 190

La tradition (ancienne) veut que ce soit la mère dans la petite enfance, puis le père lorsque le garçon grandit, ou la mère quand la fille grandit... À l'heure actuelle, on ne manquera pas de bons arguments, d'un côté comme de l'autre...

Voire, d'arguments inédits : un pédiatre et pédopsychiatre (Marcel Rufo) dans un article intitulé « Qui est le père ? » écrit : « J'ai été troublé par l'histoire de cette jeune femme, Élodie, qui a demandé un congé de paternité après la naissance de l'enfant de sa partenaire, Karine »

(*L'Express*, 23-02-2006)

Activité 191

Le débat pourra se développer autour de cette citation :

« Mon père, ce héros au sourire si doux » n'est plus qu'une image dérisoire. Le père n'est un héros que parce qu'il rassure l'enfant, au sortir de l'Œdipe, de n'être plus seul avec l'affectivité maternelle, que le fantasme de toute-puissance ou d'appropriation menacerait. La fonction symbolique est à ce prix. Or, le « père copain » ou le « papa gâteau » sont des pères bafoués réduits à des fonctions maternantes dans un contexte de réduction juridique ou psychologique de son temps de présence auprès de l'enfant, accrédité depuis des décennies par les tribunaux et le sens commun. Socialement et symboliquement privés d'occuper leur place légitime de tiers, ces pères se sentent obligés, par culpabilité ou démission, de ressembler à une bonne mère.

Jean-Pierre Cambefort, psychologue. Association Aide et protection de l'enfance, chargé d'enseignement à l'IUFM et l'IRTS de la Réunion.

Activité 192

§ 1, commençant par : « Je vis avec » : sclérose indésirable, mais présente ; possibilité de s'adapter, d'organiser son temps de travail ; acceptation de la maladie : longue ; plutôt positif d'en parler.

§ 2, commençant par : « L'isolement, en fait, est la pire des choses » : souffrance exprimée la nuit par le dessin ; davantage de conversations, plus riches ; plus humaines ; tabou des maladies dans les familles ; organiser une rencontre malades / danseurs ?

§ 3, commençant par : « Je me souviens encore de ce mois de juillet 1999 » : 28 ans ; retour de vacances sportives dans les Alpes (parapente). Premiers symptômes : hypersensibilité aux pieds ; hospitalisation à Nantes ; moelle épinière atteinte ; aucun médecin n'a parlé de sclérose en plaques.

§ 4, commençant par : « En septembre, je suis rentrée à Caen, où j'habite » : retour à Caen en septembre ; normal au bout de six mois ; naissance d'un fils en 2002 ; fils conscient de la maladie (explications) ; mal réapparu après la maternité ; question posée au neurologue nantais : sclérose ! ; refus d'un traitement lourd ; perte de confiance.

§ 5, commençant par : « Peu à peu, le moral est revenu, la maladie s'est stabilisée » : traitement choisi (parmi quatre) ; première affection handicapante chez les jeunes adultes ; dossier médical :

dès 1999, présomption de sclérose déjà inscrite ; heureuse malgré tout.

Activité 193

Arguments pour :

Ce sont à peu près les mêmes que ceux utilisés dans le cas de handicaps, en particulier physiques : possibilités d'adaptation ; aménagements divers. La possibilité de travailler permet de ne pas être exclu de la société.

Arguments contre :

Pas toujours très glorieux pour ceux qui les emploient : rendement inférieur au travail ; difficultés d'adaptation ; gêne dans le regard des autres...

Activité 194

C'est un débat difficile à trancher. Chaque médecin doit y réfléchir en conscience : quel résultat la révélation de la maladie aura-t-elle sur le patient (dont il faut tenir compte...) ? Il y a différentes manières d'annoncer les choses...

C'est d'ailleurs une question qui n'est pas – ou peu – traitée dans les études de médecine...

Document complémentaire

Sclérose en plaques : une origine mystérieuse

Environ 50 000 personnes sont touchées par la sclérose en plaques en France, deux millions dans le monde. C'est la deuxième source de handicap neurologique chez les adultes jeunes après les accidents de la route. Bien que relativement fréquente, cette maladie reste mal comprise.

Drôle de nom que celui de sclérose en plaques. En réalité, le terme de « sclérose » tire son origine du fait que cette maladie entraînerait un « durcissement » des zones du cerveau ou de la moelle épinière. Ces lésions nerveuses sont en rapport avec la destruction de la myéline, la substance qui forme la gaine protectrice entourant le prolongement des neurones ou axones. Ces altérations ne se font pas régulièrement mais par plaques et les symptômes, qui découlent du ralentissement de l'influx nerveux, sont donc très variables d'un malade à un autre. De plus, les lésions peuvent initialement se réparer et la maladie évolue le plus souvent au début sous forme de poussées laissant peu ou pas de séquelles.

L'utilisation de l'imagerie par résonance magnétique (IRM) et les études de microscopie ont révélé que la sclérose en plaques s'accompagne assez rapidement d'altérations des axones, responsables de la

conduction nerveuse. Ces lésions interviennent probablement dans le handicap permanent qui se développe souvent après quelques années d'évolution de la maladie.

www.doctissimo.com

Activité 195

1. 6 personnes.

2. Un gros problème de stress, dont elle ne peut pas sortir.

3. *A priori* oui. La première lui propose la relaxation positive, ainsi que la musique, la nature, les amis ou... le médecin ! La seconde lui propose une activité physique intense. Ce sont des activités qui leur réussissent... Mais réussiront-elles à Angelina ?

4. Marguerite décrit avec précision ses symptômes :
– physiques : pression artérielle, boule dans l'estomac, tremblements ;

– psychiques : paranoïa, troubles obsessionnels, sentiment d'échec, de solitude.

Elle ne prend pas de médicaments.

5. a. Oui. Elle a aussi des troubles obsessionnels. De plus, elle a une tendance boulimique.

b. Toutefois elle arrive à relativiser : la présence de son garçon en bonne santé l'aide à surmonter des passages difficiles ; elle voit des gens en plus grande difficulté qu'elle.

Activité 196

C'est une caractéristique de ce genre de « maladie ». Les personnes atteintes de ces symptômes sont parfaitement capables de les analyser et même d'indiquer ce qu'il faudrait faire...

Les propositions de l'animatrice paraissent de nature à régler certains problèmes peu graves, voire superficiels. L'activité physique est utile, mais elle ne peut pas tout résoudre à elle seule. Ce qu'elle propose, ce sont plutôt des mesures de confort, pour des personnes peu atteintes. Peut-être celles dont il est question ici...

Activité 197

Le bon stress, c'est celui qui incite à se dépasser, mais qu'on peut maîtriser. Par exemple, celui qui apparaît lors d'une épreuve d'examen...

Le « mauvais » stress est plus difficile à maîtriser, voire impossible parfois. L'activité physique a certainement des aspects positifs. Elle provoque, par exemple, des sécrétions d'endorphines dans le cerveau qui ont des propriétés calmantes... Elle détourne – momentanément ? – l'attention des troubles ressentis.

I - COMPRÉHENSION ET PRODUCTION ORALES - C2

Mais une activité physique excessive, désordonnée et incontrôlée peut provoquer d'autres problèmes : musculaires, tendineux, cardiaques éventuellement...

Document complémentaire

Le stress est l'état de tension chronique (à la fois physique et psychique) qui découle d'une façon inadéquate de gérer la pression (psychique) pendant une période prolongée. Plusieurs ingrédients sont nécessaires pour créer un stress.

Il faut :

- une situation comportant de la pression (psychique) ;
- pendant une période prolongée (autrement, il ne s'agira que de tension passagère) ;
- une façon inadéquate de réagir à cette situation.

[...] Quelle pression engendre le stress ?

La pression psychique nécessaire pour engendrer le stress est une réaction psychophysiologique devant une urgence. Trois genres de causes peuvent provoquer cette réaction d'urgence : les changements rapides (positifs ou négatifs), les menaces ou les dangers que nous rencontrons (objectivement fondés ou non) et notre impression (justifiée ou non) d'avoir à réagir rapidement à la situation.

Lorsque nous sommes dans une situation d'urgence, notre organisme se mobilise intensément pour être capable d'y faire face adéquatement. C'est la sécrétion d'adrénaline qui permet de rendre instantanément disponibles les ressources de notre organisme. Elle augmente l'acuité de nos sens et de nos perceptions, la rapidité de nos réflexes et la force de nos muscles. [...]

La suite normale à cette violente mobilisation générale est une action vigoureuse qui utilise les ressources rendues disponibles par la décharge d'adrénaline. Selon la situation et les décisions que nous prenons sur le moment, cette action est une fuite ou un combat : on agit pour éviter le danger qui nous menace ou pour combattre l'obstacle qui se dresse devant nous. L'action vigoureuse rétablit l'équilibre psychophysiologique et entraîne une sensation de bien-être et de satisfaction. Subjectivement, on éprouve un plaisir lié à l'intensité de ce que nous avons vécu. La fatigue et le besoin de récupérer apparaissent naturellement ensuite pour compléter le cycle. On ressent alors ce qu'on appelle une « bonne fatigue ». Dans la mesure où ces suites naturelles peuvent avoir lieu, le stress chronique destructeur est impossible. On

parle alors de stress positif ou, plus communément, d'une vie excitante ! Certaines personnes deviennent même « accrochées » à l'adrénaline : ces moments de mobilisation intense accompagnée de peur et d'action vigoureuse deviennent leur principale façon de se sentir vivantes. C'est, par exemple, une dimension importante de la passion du jeu ou de la pratique des sports extrêmes. Par contre, si le passage à l'action n'a pas lieu, les risques de souffrir de stress augmentent considérablement.

Jean Garnau, « Le stress : causes et solutions », tiré du magazine électronique, *La lettre du psy*, vol. 2, n° 8, août 1998.

2. Domaine : Sciences

Activité 198

1. d'un système européen de navigation par satellite.

2. a. 100 % européen / 2010 / 30 / 24 000 km / 1 m

Les chiffres non cochés correspondent au système américain GPS.

b. 450 000 / 400 % par rapport à 2004 / 3,8 milliards d'euros / 1,8 milliard d'utilisateurs en 2010 et le double en 2020.

c. GALILEO sera technologiquement supérieur au système GPS et il vise à supplanter ce dernier en s'attaquant au faramineux marché de la géolocalisation (en termes économiques).

3. Gérer les transports publics ; sauver des gens ; mieux localiser et guider des personnes.

4. a. « Signes des temps » : indices qui prouvent la vérité de quelque chose.

b. OVNI : objet volant non identifié.

c. « M. et Mme Toutlemonde » : l'ensemble d'une population (toutes classes sociales confondues).

d. « Ne pas dépendre du bon vouloir de quelqu'un » : être indépendant de la volonté (bonne ou mauvaise) de quelqu'un.

Activité 199

1. Julien Ignace est responsable de l'Agence spatiale européenne. Son point de vue est donc scientifique mais partial, de parti pris. Pour preuve, cette interview ne nous vante que les mérites et les avantages du système GALILEO.

2. On peut imaginer les nombreuses applications au quotidien mais aussi dans la vie professionnelle du système GALILEO : offrir un positionnement fiable et précis pour les randonneurs, les plaisanciers, les automobilistes ainsi qu'aider au déplace-

ment des personnes aveugles. En faire bénéficier les pompiers, les ambulanciers, les services de police pour des interventions rapides. Contribuer à la défense de l'environnement (localiser les pollueurs, surveiller l'atmosphère ou encore suivre les déplacements des animaux sauvages afin de préserver leur habitat). Servir à la surveillance des volcans, à l'étude des tremblements de terre. Enfin, fournir un temps extrêmement précis pour les transactions financières.

Mais il existe aussi des inconvénients : un prix excessif ; un système qui nécessite d'intégrer une cartographie rigoureuse. On peut aussi reprocher à la géolocalisation son côté « Big Brother ».

3. Tout de même, GALILEO pourra permettre le développement des entreprises, créera des emplois hautement qualifiés (estimation : création de 140 000 emplois, principalement dans les industries participant au programme européen et dans les entreprises de services utilisant la navigation par satellites). C'est, de plus, un marché en plein essor : il y a actuellement 6 millions d'utilisateurs européens (ce qui représente 14 milliards d'euros de revenus mondiaux).

Activité 200

1 et 2. La place des systèmes de positionnement globaux par satellite est appelée à s'accroître considérablement dans la vie de tous les jours. Il est probable qu'aujourd'hui, nous n'en soupçonnons même pas le potentiel. Mais les systèmes de navigation GPS pour véhicule, avec leur propre cartographie et le guidage vocal, sont l'ennemi de la cartographie. Ils marquent la fin, ou du moins, un appauvrissement de la lecture de l'espace géographique. Vous entrez les coordonnées d'une adresse dans votre outil et une voix numérique vous guide de bout en bout. La géographie est le droit à l'erreur, à la découverte, ce qui nécessite une curiosité pour les espaces qui nous entourent. Avec le GPS, plus besoin d'être curieux puisque le système ne se trompe plus.

Activité 201

1. b. une conférence (« Merci d'être venus si nombreux pour écouter cette conférence »).

2. non / oui.

3. Le discours est structuré de la façon suivante : **Tout d'abord**, une introduction qui présente le thème de la conférence (influer sur la réalité informatique par la pensée) et expose le résultat des

recherches effectuées (des patients handicapés ont déplacé un curseur sur un écran d'ordinateur grâce à leur cerveau).

Puis un développement en trois parties. Une équipe de scientifiques était parvenue à ce qu'un patient tétraplégique surfe sur Internet grâce au contrôle de la pensée **mais** elle avait dû pratiquer une intervention chirurgicale. **Alors que** l'équipe de chercheurs dont fait partie l'intervenante a obtenu les mêmes résultats sans greffer d'implants dans le cerveau du patient.

Ces résultats sont très encourageants car ils permettront des applications **non seulement** pour les personnes handicapées **mais aussi** dans d'autres domaines scientifiques comme l'authentification d'une personne par un système informatique.

Enfin, une conclusion qui montre l'essor de ce domaine de recherche et qui invite l'auditoire à poser des questions.

4. La méthode utilisée par les premiers scientifiques, consistant à greffer des électrodes dans le cortex d'un patient, a donné de très bons résultats mais il a fallu pour cela effectuer une intervention chirurgicale lourde et risquée (en plus, on ne sait pas quels seront les effets à long terme de la présence d'électrodes dans le cerveau). En comparaison, l'équipe dont fait partie l'intervenante n'a pas eu recours à des implants mais a tout simplement collé les électrodes sur la tête du patient et est parvenue finalement au même résultat.

5. a/4 ; b/6 ; c/5 ; d/1 ; e/2 ; f/3.

Activité 202

Le cerveau est une énigme, un mystère qui a toujours passionné et terrifié à la fois l'homme (pensez à la révolution engendrée par la psychanalyse, par les découvertes de la neurobiologie, par l'essor des neurosciences). Aujourd'hui encore, nous ne savons pas quel potentiel de notre cerveau nous utilisons, certainement moins de 10%. Mais ceux qui semblent maîtriser, contrôler plus que nous leur cerveau, ceux qui parviennent à agir sur la réalité physique (comme ceux qui font de la lévitation) nous fascinent.

D'un côté, les premiers résultats des tests effectués sont très prometteurs pour les personnes handicapées comme les tétra ou les paraplégiques qui retrouveront enfin une autonomie tant attendue. Imaginer aussi qu'en pensant simplement à quelque chose, on aura accès à son courrier électronique est très tentant. Mais d'un autre côté,

quel est le progrès scientifique dans le fait de pouvoir jouer à des jeux vidéos sans l'aide de la main ? Jusqu'où allons-nous aller dans ce contrôle de la réalité physique par la pensée ? Sommes-nous prêts à connaître la réponse ?

Activité 203

Pourquoi ce désir, voire ce besoin pour l'homme, de toujours tout contrôler, surtout les machines qu'il a lui-même inventées ?

Actuellement, l'écart qui sépare dans le temps la science-fiction et la réalité technologique se réduit considérablement. Les livres de science-fiction ont souvent été prophétiques en matière de développement technologique. Pensez aux nouvelles de l'Américain Philip K. Dick qui ont été adaptées au cinéma (comme *Minority Report* de Steven Spielberg) ou au film *Terminator* de James Cameron où, dans un futur pas si éloigné, les machines avaient pris l'ascendant sur l'homme et étaient en passe de l'exterminer.

Il ne faut pas oublier que ce sont les passions (et donc les peurs) qui utilisent la science pour soutenir leur cause et non l'inverse. Le progrès technologique a toujours fait peur : la machine, inventée par l'homme, se doit d'être au service de l'homme. Elle doit le soulager dans son quotidien et non pas le mettre à sa merci, l'assujettir. C'est pourquoi l'homme tente toujours désespérément de remettre les machines à leur rang d'outils dépendant des hommes...

Activité 204

1. Trois interlocuteurs : une journaliste, un ingénieur et un constructeur automobile.
2. b. Les nouveaux jouets inventés par les ingénieurs et les constructeurs automobiles.
3. a. L'intelligence artificielle sera intégrée dans les voitures du futur.
b. Les constructeurs et les ingénieurs mettent au point des systèmes d'assistance électronique dans les voitures afin d'aider les conducteurs.
4. Une voiture qui se gare toute seule / une voiture qui pivote sur elle-même / un système de prévention de la fatigue au volant / un système qui permet à une voiture de repérer un chemin qu'elle a déjà parcouru.

Le document présente d'abord des projets loufoques, délirants, de systèmes d'assistance. Puis il

expose des systèmes plus sérieux. La phrase qui fait transition est : « Mais dites-moi, vous ne planchez pas que sur des projets de voiture délirante ! »

5. Le journaliste est dubitatif et en même temps admiratif : « et le conducteur n'a rien à faire... On voit bien quels sont les avantages d'un tel système » et la phrase précédemment citée dans le 4.

6. faux : a. d. ; vrai : b. c. e.

Activité 205

Quelques arguments possibles :

La hausse du nombre d'accidents de voitures et les nombreuses campagnes de publicité en matière de prévention routière poussent les ingénieurs et les constructeurs automobiles à travailler sur des systèmes d'assistance électronique. Mais il s'agit avant tout d'une course entre constructeurs automobiles pour intégrer de plus en plus de gadgets électroniques, sous couvert d'arguments tels que « créer une nouvelle forme de voiture censée pouvoir redéfinir les rapports des gens avec leur véhicule et avec la ville », « développer des systèmes qui permettent aux voitures de dialoguer avec leur environnement », etc.

Aujourd'hui, les voitures sont de plus en plus sûres (à condition qu'on y mette le prix). Ce qui l'est moins, ce sont les conducteurs. Les ingénieurs veulent avant tout pallier les défaillances humaines, responsables de la majorité des accidents. Mais avec ces systèmes, le conducteur sera-t-il encore responsable de sa conduite ? (cf. ce système qui alerte le conducteur de la présence de panneaux de signalisation qu'il n'aurait pas vus en les projetant au bas du pare-brise).

S'il est évident que ces innovations sont souvent appropriées à la situation actuelle, il est vrai aussi qu'elles ne doivent pas et ne peuvent pas de toute façon se supplanter à la responsabilité du conducteur. Le cerveau de la voiture doit être l'homme et non la machine.

Activité 206

Le débat pourra se développer autour de la définition du mot « intelligence », telle que donnée par le dictionnaire *Le Robert* :

« Faculté de connaître, de comprendre » ;
« ensemble des fonctions mentales ayant pour objet la connaissance conceptuelle et rationnelle » ;
« aptitude (d'un être vivant) à s'adapter à des situations nouvelles, à découvrir des solutions aux difficultés qu'il rencontre ». « En informatique, est intelligent ce qui possède des moyens propres de

traitement et une certaine autonomie de fonctionnement par rapport au système informatique auquel il est connecté. »

On pourra débattre sur les rapports conflictuels entre intelligence humaine et intelligence artificielle, sur la solitude de l'homme face à la machine ou au contraire sa symbiose.

Activité 207

1. non / oui.

2. Un ton très revendicatif, injonctif, qui exige, réclame et reproche. (emploi d'adverbes répétés trois fois comme « inégalement » ; nombreux emplois de phrases exclamatives ; emplois de verbes d'injonction : « nous estimons, il devient fondamental, nous demandons, nous exigeons, il faut faire intervenir »).

3. a. Cette personne exige qu'une valeur monétaire soit donnée à l'eau.

b. Cette revendication émane du fait des pénuries d'eau croissantes (sécheresse qui provoque des restrictions d'eau), de l'intensification de la concurrence des usagers industriels et domestiques, de l'alarme lancée sur la dégradation des écosystèmes...

4. a. L'agriculture est le secteur qui utilise et gaspille le plus l'eau, alors qu'il a la plus faible rentabilité économique.

b. La politique du « deux poids deux mesures » est une politique qui juge différemment, partialement la valeur de l'eau accordée aux agriculteurs et aux particuliers. On met à disposition gratuitement de plus grandes quantités d'eau pour le secteur agricole alors que dans le même temps, on interdit aux particuliers d'arroser leur jardin.

5. a. L'eau est une valeur précieuse car elle s'épuise de plus en plus.

b. Quand l'eau est offerte comme bien gratuit, la demande est supérieure à l'offre, ce qui prouve bien que donner une valeur monétaire à l'eau équilibrera le marché de l'offre et de la demande.

c. Il faut conférer une valeur égale aux utilisations économiques, sociales et environnementales de l'eau pour qu'enfin tout le monde prenne conscience que l'eau, denrée précieuse et vitale, doit être sauvegardée.

Activité 208

Si on imagine un système de coût de l'eau, alors une faible valeur sera accordée pour l'agriculture, les zones rurales, tandis que l'horticulture, les secteurs industriels et urbains seront taxés d'une forte

valeur.

Mais le concept de valeur est subjectif en soi. D'après le dictionnaire *Le Robert*, « la valeur est le caractère mesurable (d'un objet) en tant que susceptible d'être échangé, désiré. Économiquement, la valeur est la qualité d'un bien, d'un service, fondée sur son utilité (valeur d'usage), sur le rapport de l'offre et de la demande (valeur d'échange), sur la quantité de facteurs nécessaires à sa production (valeur travail) ». Il est douteux de croire que cette définition puisse vraiment s'appliquer à l'eau. De plus, il semble utopique de penser que les parties prenantes vont avoir le même poids dans cette discussion sur l'estimation de la valeur de l'eau. Les conséquences d'une valeur monétaire attribuée à l'eau risquent d'être plus négatives que positives. Dans tous les cas, il faut que les politiques prennent des mesures incitatives qui favorisent les économies d'eau, notamment pour les agriculteurs (tarification, taxes) et des mesures préventives pour protéger les ressources naturelles en eau. Il faut aussi que nous modifions toutes nos pratiques.

Activité 209

Le débat pourra s'appuyer sur ces données.

6,3 milliards de m³ d'eau : c'est le volume d'eau potable utilisé en France en 2002 par les particuliers, les communes et les services publics (source IFEN, 2005). Sur les 19% d'eau potable prélevés en France, seulement 2,5% sont utilisés à des fins alimentaires, alors que les traitements pour la rendre potable coûtent cher. Le reste alimente des usages qui ne nécessitent pas d'eau potable : nettoyage et jardin (6%), lessive (12%) et W.-C. (20%).

Les sources d'eau potables risquent de se dégrader d'ici 2015, selon les scénarios d'évolution des teneurs en nitrates et pesticides réalisés par les agences de l'eau dans le cadre de l'état des lieux du bassin hydrographique français.

Quelles solutions proposeriez-vous pour lutter contre le gaspillage par tous de l'eau ? Que peut faire chacun d'entre nous, à son niveau ?

Activité 210

1. a. La discussion se déroule dans un café.

b. Sophie est ingénieur et adepte du peer to peer. Ahmed est musicien et vient de signer avec une maison de disques. On ne sait pas ce que fait Michel. Les deux premiers sont amis. Le troisième s'insère dans la conversation.

I - COMPRÉHENSION ET PRODUCTION ORALES - C2

2. a. Le sujet de l'échange concerne le téléchargement illégal des musiques sur Internet.

b. Pouvoir télécharger toutes les musiques sur Internet revient à emprunter tous les livres d'une bibliothèque sans avoir à payer de droit d'entrée et sans prendre conscience de la valeur des ouvrages. Si on peut tout télécharger sur Internet, alors les films seront piratés avant même leur sortie en salles et donc plus personne n'ira au cinéma. La création sera tuée et le cinéma mourra.

3. a. Sophie : Un jeune de 15 ans est bien évidemment tenté de télécharger ! / Les personnes qui téléchargent illégalement veulent bien payer, à condition que cela soit moins cher que ce qui est proposé actuellement. / La sanction pour le téléchargement illégal est beaucoup trop énorme !

Ahmed : Les artistes sont en danger. / Internet est une zone de non-droit ? / Pour la question de la sanction, les internautes sont prévenus, ils savent ce qu'ils risquent.

Michel : Le téléchargement illégal peut être assimilé à la contrefaçon et au vol. / Il est nécessaire de punir les internautes qui téléchargent pour leur plaisir personnel et s'échangent des musiques. / Le téléchargement illégal est une menace qui va tuer toute création artistique.

b. Sophie : attitude virulente, passionnée, bienveillante, enthousiaste, convaincante, de mauvaise foi, décidée.

Ahmed : attitude bienveillante, susceptible.

Michel : attitude virulente, passionnée, agressive, autoritaire, convaincante, intransigeante, décidée.

4. a. Michel est celui qui réussit le mieux à convaincre les autres. Peut-être est-ce dû au fait qu'il est plus âgé que les deux autres, ou bien parce qu'il est très posé, très calme mais qu'en même temps ses arguments sont très pertinents.

b. L'échange se conclut sur une pirouette, un argument un peu spéieux étant donné par Michel. Sa dernière remarque ne souffre aucune réponse. Donc à la fin de la discussion, chacun a plutôt tendance à rester sur ses positions.

Activités 211 et 212

Le téléchargement illégal pose un épineux problème entre liberté du commerce, protection de la vie privée et respect du droit des consommateurs. « Grâce » aux logiciels pirates de « peer to peer », les internautes français ont échangé un milliard de titres pour la seule année 2005. Montant de la perte pour le disque : 500 millions d'euros.

Il est vrai que le téléchargement illégal nuit aux maisons de disques et aux artistes, mais il est un formidable atout pour les internautes.

Le net est le seul média totalement libre. Il est donc normal de télécharger gratuitement toute la musique qu'on aime. En plus, le téléchargement illégal peut être valorisant pour des artistes sans maison de disques. Le net est une véritable plateforme publicitaire : il peut servir à remplir les salles de concert. Par ce biais, un label peut repérer un artiste. En voulant sanctionner les internautes, on se trompe sûrement de cible et de méthode.

Dans tous les cas, contenter les internautes et préserver un niveau correct de revenus aux artistes, là est le problème.

Activité 213

Pour répondre, vous pouvez vous appuyer sur :
– le projet de loi (avorté) à l'Assemblée nationale le 21 décembre 2005, proposant une alternative à la répression des internautes pirates : la licence globale ou la légalisation du téléchargement de toutes les musiques contre quelques euros par mois ;
– la proposition de loi du 16 mars 2006 : 38 euros d'amende pour tout téléchargement illégal ; 150 euros pour tout internaute mettant des fichiers à disposition des autres internautes ; de 750 à 30 000 euros d'amende pour tout internaute qui contourne le système par un logiciel de cryptage.

Quelques réactions

« Proposer du payant face à du gratuit, bon courage ! », Pascal Nègre, PDG d'Universal Music France, dans un entretien de *Télérama* n° 2912, du 2 novembre 2005.

« Il est nécessaire de trouver une solution entre liberté totale et contrôle total. »

« Mieux vaut prévenir que punir ! »

ÉPREUVES TYPES

Domaine : Lettres et sciences humaines

Sujet 1

Activité 214

1. Le dossier commence par quatre témoignages de personnes ayant suivi une thérapie. Toutes ces personnes parlent de la difficulté qu'elles ont eue à accepter la thérapie (on passe généralement pour « fou ») et des bienfaits qu'elles en ont retirés. Le cinquième témoignage refuse complètement la thérapie. C'est apparemment un fort caractère. (Ce document sera utile au moment du débat.)

Ces témoignages se développent sur un arrière-plan de querelle : les différentes écoles poléminent entre elles. Bien sûr, dans ce domaine, il est difficile de trancher.

D'autant plus que le gouvernement veut intervenir. Il souhaite mettre de l'ordre dans les différentes catégories de thérapeutes. C'est ainsi que les qualifications et les diplômes sont précisés selon qu'il s'agit d'un psychiatre, d'un psychologue, d'un psychanalyste ou d'un psychothérapeute.

2. On peut commencer l'exposé en indiquant que les revues qui traitent de psychologie se vendent fort bien... Ou que les Français sont de gros consommateurs de psychotropes... On va consulter, nous disent les « psy », aussi bien pour savoir si la petite amie de votre fils le rendra heureux (!), que pour des troubles plus graves, par exemple des tendances suicidaires.

À partir du classement des thérapeutes, ou des critères de gravité des troubles, on pourra essayer de déterminer chez qui on peut aller se faire soigner... On soulignera aussi que parmi des thérapeutes honorables, se glissent des charlatans.

Et on pourra utiliser le témoignage de Jean-Pierre qui conseille de porter son regard ailleurs que sur la psychologie, conçue comme le lieu d'une « délectation morose ».

3. C'est le témoignage de Jean-Pierre, bien évidemment, qui servira au débat, puisqu'il est le seul à aller à contre-courant... Entraînez-vous à prendre la position de Jean-Pierre (contre les interventions psychologiques). Elle est minoritaire dans ce dossier, mais forte dans une partie de la population.

On peut aussi imaginer un débat entre un psychanalyste et un pratiquant de la psychologie cognitive et comportementale, à partir de l'article relatant la querelle chez les thérapeutes.

Document complémentaire :

www.psychologie.org

Domaine : Sciences

Sujet 2

Activité 215

1. a. La greffe partielle de visage qui vient d'être effectuée par une équipe française. La polémique repose sur des dimensions d'ordre médical, psychologique et éthique.

b. Un journaliste, Henri Defrémont et Pascal Lefebvre, les deux professeurs qui ont réalisé l'intervention, et Saïd Boutaya, membre du Comité

consultatif national d'éthique. Les points de vue sont donc opposés.

c. Les deux professeurs : sur la nécessité d'une telle intervention et sa réussite actuelle. Saïd Boutaya : sur les risques non calculés et totalement injustifiés de cette intervention qui auront des répercussions tant sur le corps médical que sur la patiente.

d. Le ton de l'échange est vif, ironique, agressif. Les intervenants sont parfois de mauvaise foi. Chacun a une opinion très tranchée sur le sujet et reste campé sur ses positions.

2. Il existe un risque que les médias, avec parfois la complicité des chirurgiens, présentent ces interventions spectaculaires comme des exploits. Pourtant, les enjeux présents et futurs de cette opération inédite sont indéniables.

La société a tendance à radicaliser son point de vue, en désirant se prononcer « pour » ou « contre ». Mais l'enjeu humain est toujours plus complexe. La décision thérapeutique se fait à la lumière des paramètres médicaux mais également humains. Chaque personne est un cas particulier avec ses doutes, ses souffrances et sa force psychologique. Néanmoins, il s'agit d'une première et personne ne peut prédire les suites, favorables ou non, de cette greffe partielle de visage.

3. L'expression faciale de chacun est une telle marque d'identité, la partie la plus visible de notre héritage génétique qu'il est difficile d'une part de donner, mais également de recevoir le visage d'un autre.

Le visage cristallise le sentiment d'identité. D'emblée le visage fait sens, nul espace du corps n'est plus approprié pour marquer la singularité et la signaler au cœur du lien social.

Toute altération du visage ébranle la personnalité même du sujet. L'expérience douloureuse de la défiguration rappelle que l'homme ne vit pas seulement dans un corps physique. L'homme défiguré a le sentiment que son identité s'est défaite. De nombreuses personnes se sentent en deuil de leur être propre, tout en continuant à exister. La défiguration est une mise à mort symbolique. Perdre son visage, psychologiquement et socialement, c'est perdre en effet sa position au sein du monde. La défiguration saute aux yeux de tous et appelle le regard curieux des passants.

Dans ce contexte humainement lourd, une greffe du visage est d'abord une chirurgie du sens, elle vise à restaurer le goût de vivre d'un patient

II - COMPRÉHENSION ET PRODUCTION ÉCRITES - C2

amputé d'une part essentielle de ce qui fonde son rapport au monde. Mais greffer un visage consiste d'abord à greffer une identité, l'opération est un séisme pour les assises de la personne. Recevoir le visage d'un autre, c'est s'exposer à ne plus se reconnaître, à ne plus pouvoir se regarder sans percevoir

un autre désormais épinglé à soi. Ce visage ne sera pas le même que le précédent. Le risque de se sentir « possédé », « dépersonnalisé », est tangible. Si vivre défiguré est une souffrance sans fin qui arrache à soi, on comprend que ce choix a un sens, même si le prix à payer risque d'être lourd.

II – COMPRÉHENSION ET PRODUCTION ÉCRITES

1. Dégager le plan d'un texte : comprendre l'enchaînement des idées

Activité 216

1. a. Cet article doit figurer dans la rubrique « sciences » du quotidien *Le Monde*.
2. b. Il s'agit du compte rendu d'un article de la revue scientifique américaine *Nature*. Les scientifiques, qui publient leurs travaux dans la revue *Nature* du 6 avril, ont en effet mis en évidence, dans la formation géologique de Fram, une nouvelle espèce de poisson vieille de 375 millions d'années, baptisée *Tiktaalik roseae*, qui fait partie des sarcoptérygiens et comporte à la fois des caractères propres aux poissons et aux tétrapodes. »
3. c. Il concerne la paléontologie qui étudie les organismes fossiles et leur évolution.
4. b. Il évoque la théorie de l'évolution de Darwin. Ici, il est question du passage de la vie entre deux milieux, l'eau et la terre, et de la transition d'une espèce à une autre, du poisson aux tétrapodes.

Activité 217

1. « une révolution tranquille de la vie »
2. « des poissons osseux – les sarcoptérygiens – ont transformé leurs nageoires en membres »
3. « ils ont donné naissance aux tétrapodes »
4. « même si certaines de ces familles ont "perdu" ou modifié leurs membres par la suite. »
5. « sortie des eaux »
6. « une nouvelle espèce de poisson vieille de 375 millions d'années, baptisée *Tiktaalik roseae*, qui fait partie des sarcoptérygiens et comporte à la fois des caractères propres aux poissons et aux tétrapodes. »
7. « des particularités qui démontrent la transformation physique à l'œuvre »
8. « L'opercule, ce gros os qui sert à ventiler les branchies et qui est encore porté par les poissons osseux actuels, a disparu »
9. « La disparition de l'opercule »

10. « Autre point crucial, les nageoires de *Tiktaalik* comportent un cubitus et un radius (os de l'avant-bras), un humérus (os du bras), ainsi qu'une ébauche de doigts »

11. « Ce nouveau fossile, qui a une tête plate et un museau de crocodile, pourrait devenir à terme "une icône de l'évolution", comme l'a été en son temps *Archaeopteryx* pour le passage des dinosaures aux oiseaux »

12. « C'est un très beau chaînon manquant retrouvé »

13. « ces restes s'insèrent parfaitement dans le puzzle des espèces qui ont conduit à l'élaboration des premiers tétrapodes »

14. « L'animal s'encastre entre *Panderichthys* qui vivait sans doigts, il y a 385 millions d'années, et *Ichthyostega* et *Acanthostega* (365 millions d'années) qui en étaient dotés. »

15. « la transition poissons-tétrapodes »

16. « la "vraie" adaptation à la marche terrestre a eu lieu plus tard »

17. « Une période cruciale pendant laquelle se sont mis en place chevilles et poignets »

18. « Mais l'histoire des tétrapodes (et la nôtre) aurait pu s'arrêter là. »

19. « ils sont encore présents grâce à un hasard de l'évolution »

20. « ils ont failli disparaître à cause d'un changement climatique ». »

Activité 218

On peut regrouper et classer certains noms, verbes et expressions dans six catégories sémantiques : « évolution » ; « transformation » ; « apparition/naissance » ; « disparition » ; « adaptation » ; « chaînon/transition ».

Activité 219

§ 1 : Entre 385 et 365 millions d'années, des poissons osseux, les sarcoptérygiens, se sont transformés en tétrapodes, groupe comprenant l'espèce des mammifères.

§ 2 : Dans la revue *Nature* du 6 avril 2006, trois paléontologues américains décrivent leur découverte, au Canada, d'une nouvelle « vieille espèce de poisson », baptisée *Titaalik rosae*.

§ 3 : Le bon état de conservation de trois exemplaires de cette espèce a permis de démontrer sa transformation physique : disparition de l'opercule, os servant à ventiler les branchies, présence de poumon, mobilité de la tête hors de l'eau.

§ 4 : Autre mise en évidence : ces poissons-tétrapodes vivant dans des marécages possédaient des nageoires avec un cubitus et un radius, un humérus, et une ébauche de doigts, ce qui leur permettait de supporter leur poids dans l'eau comme sur terre.

§ 5 : Comparable à l'*Archaeopteryx*, chaînon manquant de la transition dinosaures-oiseaux, le *Tikaalik* deviendrait, pour la recherche, l'icône de l'évolution.

§ 6 : Cependant, un autre chaînon manque encore à celle-ci : la « vraie » adaptation à la marche terrestre, avec l'apparition des chevilles et des poignets, mise en place physique ayant eu lieu entre 330 et 340 millions d'années.

Activité 220

§ 1 : L'auteur situe et présente un événement paléontologique.

§ 2 : Il cite les trois paléontologues à l'origine de cette découverte et auteurs d'un article dans la revue américaine *Nature*, dont il rend compte.

§ 3 : Il décrit les résultats de la démonstration de cette équipe de chercheurs.

§ 4 : Il met en relief, et ajoute une caractéristique essentielle de cet animal pour expliquer l'importance de cette découverte qu'il renforce en citant les propos d'un des découvreurs.

§ 5 : Comparant cette découverte à une découverte antérieure fondamentale dans le domaine de la paléontologie, il tire les conséquences d'un tel progrès pour la recherche et la compréhension de l'évolution, et nous fait part de l'enthousiasme d'un paléontologue français commentant l'événement.

§ 6 : Il exprime un avis mesuré en émettant une réserve sur l'achèvement de l'explication de l'évolution à laquelle manque, encore, un chaînon, objet de recherche à venir, pour progresser dans l'élucidation de l'histoire des espèces, comme le déclare le même chercheur.

Activité 221

L'article est composé de quatre parties : exposition, sources, démonstration, commentaire/prédiction.

Partie 1

§ 1 : exposition

Christiane Galus, auteur de l'article, présente et situe, tout d'abord, un événement paléontologique : entre 385 et 365 millions d'années, des poissons osseux, les sarcoptérygiens, se sont transformés en tétrapodes, groupe comprenant les mammifères.

Partie 2

§ 2 : sources et origine d'un chaînon manquant : découverte de trois chercheurs américains.

Citant un article, publié dans la revue *Nature*, de trois chercheurs américains, l'auteur rend compte et décrit leur découverte, au Canada, d'une nouvelle « vieille espèce de poisson », baptisée *Tikaalik rosae*.

Partie 3

§ 3-4 : mise en évidence d'une « évolution ».

L'auteur met en relief les hypothèses et les déductions des scientifiques : le bon état de conservation de trois exemplaires de cette espèce a permis de démontrer un phénomène de spéciation : disparition de l'opercule, os servant à ventiler les branchies, présence de poumon, mobilité de la tête hors de l'eau. Il met également en évidence un autre trait morphologique, pour expliquer la pertinence de cette découverte, et renforce l'exposé en citant les propos d'un des découvreurs : ces poissons-tétrapodes vivant dans les marécages possédaient des nageoires avec un cubitus et un radius, un humérus et une ébauche de doigts, ce qui leur permettait de supporter leur poids dans l'eau comme sur terre.

Partie 4

§5-6 : commentaire de cette découverte et prédiction d'un paléontologue français.

Un événement pour la paléontologie (§ 5) : comparant cette découverte à une découverte antérieure fondamentale, l'*Archaeopteryx*, chaînon manquant de la transition dinosaures-oiseaux, l'auteur tire les conséquences d'un tel progrès pour la recherche et la compréhension de l'évolution, et nous fait part de l'enthousiasme d'un paléontologue français commentant l'événement : le *Tikaalik* deviendrait une icône de la théorie de l'évolution.

Prédiction d'une découverte nécessaire (§ 6) : l'hypothèse du chaînon manquant de la « marche sur terre » : l'auteur conclut son article en émettant un avis plus mesuré quant à cette découverte ; il émet, en effet, une réserve sur l'achèvement de l'explication de l'évolution à laquelle manque un chaînon, objet de recherche à venir, pour progresser dans l'élucidation de l'histoire des espèces : un autre chaînon manque, donc, encore à celle-ci ; la « vraie » adaptation à la marche terrestre, avec l'apparition des chevilles et des poignets, mise en place physique ayant eu lieu entre 330 et 340 millions d'années, est l'hypothèse à vérifier, et donc, la « transition » à trouver, selon le commentaire, cité par l'auteur, du même paléontologue français.

Activité 222

Alors que la lutte contre le contrat première embauche (CPE) a surtout mobilisé les étudiants, avant que les lycéens et les jeunes des quartiers défavorisés ne s'y joignent, les diplômés de l'enseignement supérieur sont paradoxalement ceux qui connaissent au sein d'une génération, le moins, et le moins longtemps, le passage par des contrats temporaires. Parmi les diplômés sortis de l'enseignement supérieur en 2001 (pour lesquels le recul sur leur situation face au marché du travail est suffisant), 71 % étaient en contrat à durée indéterminée (CDI) trois ans après. Parmi ceux-ci, un tiers l'avait obtenu dès la sortie des études, et la moitié six mois après. « Ces proportions n'ont pas beaucoup évolué au cours des dernières années », observe Alberto Lopez, chef du département Entrées dans la vie active du Centre d'études et de recherches sur l'emploi et les qualifications (Céreq), qui ajoute : « *Lorsque nous présentons ces chiffres, nos interlocuteurs sont toujours incrédules, tant l'idée d'une précarité généralisée des jeunes diplômés s'est installée dans les esprits. Mais, pour comprendre ce sentiment, il faut se tourner vers d'autres explications.* »

Effet négatif

La première se situe dans la dégradation de la situation économique depuis quatre ans. Les diplômés de 2001 ont connu un complet renversement du marché du travail entre le moment de leur sortie de l'université et la situation actuelle. Leur taux de chômage a d'abord diminué, passant de 12 % en mars 2002 à 8 % en mars 2003, avant de remonter à 11 % en mars 2004. « *La crainte des jeunes diplômés, très conscients de cette dégradation, est de*

rejoindre le rang des chômeurs, explique A. Lopez, aucun d'entre eux ne peut penser qu'il sera préservé de ce risque, qui, même s'il est loin d'être nul, est pourtant plus faible pour les diplômés que pour les autres jeunes. » Mais l'effet négatif de la conjoncture et l'absence de perspective de sortie du tunnel en rendent l'impact psychologique exponentiel... et poussent les jeunes diplômés à accepter des conditions d'emploi toujours plus précaires.

Car les difficultés économiques des entreprises les ont également conduits à privilégier les formes d'emploi temporaire les moins coûteuses : là où l'on proposait un contrat à durée déterminée (CDD), on offre une mission d'intérim ; et l'intérim est chassé par le stage. Ce dernier est ainsi passé en quelques années du statut de complément pédagogique à la formation à celui de forme d'emploi participant à l'activité normale des entreprises. Selon le Conseil économique et social (juillet 2005), les entreprises françaises emploieraient ainsi 800 000 stagiaires par an, dont 60 000 à 120 000, selon les estimations, correspondraient à des postes de travail à temps plein. Les offres de stage sont de plus en plus souvent rédigées comme des offres d'emploi, diffusées sur les mêmes supports que ces dernières, et gérées dans les services de recrutement à l'identique. Un grand groupe a même institué une période d'essai de quinze jours pour les stagiaires qu'il recrute ! La durée de ces stages s'allonge sans cesse, pour finir par s'apparenter à celle d'un CDD (six mois, un an...). En revanche, la rémunération dépasse rarement le Smic, même à bac + 5 ! Et, lorsque celle-ci est inférieure de 30 % au Smic, l'employeur est exonéré des charges sociales... Au-delà de ce seuil, le stagiaire se voit ouvrir des droits à la retraite... mais pas au chômage. Le stage est décidément plus attractif pour les employeurs... que le CPE.

La seconde explication à ce développement du sentiment de précarité tient au déclassement subi par les jeunes diplômés lors de leur entrée dans la vie active, mais qui se prolonge de plus en plus bien au-delà de cette première expérience. Le Céreq a ainsi calculé que le taux de diplômés employés trois ans après leur sortie d'université à un niveau inférieur à celui que leur diplôme leur ouvre normalement est passé de 22 % en 1981 à 43 % en 1997 pour les bac + 2, et de 36 % à 45 % pour le bac + 3 et plus. Même sept ans après leur sortie, environ un tiers des diplômés de 1998, que le Céreq

a interrogés à nouveau fin 2005, connaissaient une situation de déclassement. « *Plus que la précarité du statut, qui finit par se résorber au fil du temps, le véritable problème est que le diplôme ne procure plus le même statut social et le niveau de salaire qu'il y a quinze ans* », conclut Alberto Lopez. Jean-François Giret, chercheur au Céreq, observe également que le diplôme ne produit quasiment pas de différence de salaire significative par rapport à la moyenne jusqu'à bac + 3. « *Ce n'est qu'à bac + 5 que la différence devient manifeste.* »

Antoine Reverchon, *Le Monde*, dossier « économie », mardi 28 mars 2006.

Activité 223

Dans la partie 1, l'auteur de l'article expose un phénomène social et le situe par rapport à l'actualité et aux données statistiques : un fort sentiment de précarité présent chez les jeunes diplômés et leur récente participation massive à la lutte contre le projet gouvernemental de mise en place du contrat première embauche (CPE) est en apparence contradiction avec les chiffres. À cela, il va tenter de donner deux explications.

Du début du texte jusqu'à « il faut se tourner vers d'autres explications ».

La partie 2, qui est composée de deux paragraphes, présente la première explication :

§ 1 : la dégradation de la situation économique et son impact psychologique qui entraînent l'acceptation par les jeunes des conditions de travail de plus en plus précaires.

De « La première se situe » jusqu'à « et poussent les jeunes diplômés à accepter des conditions toujours plus précaires ».

§ 2 : l'effet négatif et pervers de la dégradation de la situation économique sur les entreprises : généralisation des statuts les moins coûteux – phénomène de « stages ».

De « Car les difficultés des entreprises les ont conduits »... jusqu'à « Le stage est décidément plus attractif pour les employeurs... que le CPE ».

Les § 2 et 3 sont étroitement liés, d'un point de vue argumentatif.

De la première explication « dégradation de la situation économique » découle un effet mécanique et économique « la dégradation de l'emploi des jeunes diplômés ».

La partie 3, constituée d'un paragraphe, présente la seconde explication du sentiment de précarisation des jeunes diplômés : le déclassement des jeunes diplômés et sa conséquence sur leur niveau de vie,

constitueraient, selon les experts interrogés, le véritable fond du problème.

De « La seconde explication à ce développement du sentiment de précarité »... jusqu'à la fin du texte.

Activité 224

Cet énoncé sert de transition entre le second paragraphe et le suivant. Il oppose au thème de la citation qui le précède (la précarité des jeunes diplômés est moins importante que celle des chômeurs), le thème du sentiment exponentiel de la précarité chez les jeunes diplômés, qui les conduit à accepter des conditions d'emploi encore plus fragiles, thème annoncé et développé dans le paragraphe qui suit.

Activité 225

L'article est composé de trois parties : formulation de la problématique, première tentative d'explication, deuxième explication.

Partie 1

§ 1 : formulation de la problématique

Un fort sentiment de précarité présent chez les jeunes diplômés et leur récente participation massive à la lutte contre le projet gouvernemental de mise en place du contrat première embauche (CPE) est en apparence contradiction avec les données statistiques fournies par le Centre d'études et des recherches sur l'emploi et les qualifications (Céreq). L'auteur de l'article va expliciter ce paradoxe.

Partie 2

§ 2 : l'annonce de la première explication, de son impact psychologique et de sa conséquence sur le comportement des jeunes diplômés

Suite à la dégradation de la situation économique entre 2001 et 2005 et à l'impact psychologique de ce phénomène sur la société, les jeunes diplômés acceptent des conditions de travail de plus en plus précaires.

§ 3 : l'effet de la première explication sur le monde de l'entreprise

Face à la dégradation de la conjoncture économique, les entreprises généralisent le recours aux emplois générant le moins de charges possible, et donc à des statuts de plus en plus précaires : remplacement massif des CDD par des missions d'intérim et de celles-ci par des « stages ». L'utilisation massive de ces derniers semble même être plus profitable pour les entrepreneurs que le CPE, proposé récemment par le gouvernement.

II - COMPRÉHENSION ET PRODUCTION ÉCRITES - C2

Partie 3

§ 4 : la deuxième explication et l'importance de son impact

Le déclassement des jeunes diplômés et sa conséquence sur leur statut social ainsi que leur niveau de vie constituerait, selon les experts interrogés, le véritable fond du problème.

Activité 226

Partie 1 : présenter un phénomène, poser la problématique, avancer une thèse

Partie 2 : fournir des preuves et des arguments à l'appui, décrire les différents cas de figure, nuancer, donner des détails

Partie 3 : revenir sur les cas de figure le plus marquants, expliquer les raisons de leur existence et conclure brièvement

Activité 227

Myriam, Yasmina ou Marie-Ange, toutes d'origine nord-africaine, ont fait leur chemin dans les cercles économique, intellectuel ou politique de l'Hexagone [partie 1]. Chefs d'entreprise ou salariées, issues des grandes écoles ou formées sur le terrain [partie 2], ces femmes ont même souvent misé sur leur double appartenance culturelle pour accéder à l'indépendance professionnelle [partie 3].

Activité 228

§ 1 : présente des exemples de réussite de quelques femmes d'origine maghrébine

§ 2 : – des études sociologiques confirment qu'il ne s'agit pas d'exceptions

– les Françaises d'origine maghrébine font de plus en plus partie des classes moyennes, voire supérieures

§ 3 : – cette réussite reste invisible pour l'ensemble de la société qui ne voit de l'immigration que les problèmes montrés à la télévision

– cependant, certains spécialistes parlent déjà de la « beurgeoisie »

Activité 229

§ 4 : preuves pour mesurer l'étendue de ce phénomène : exemples d'articles publiés dans la revue *Yasmina*

§ 5 : preuves – suite : repérage au patronyme parmi les diplômées de HEC et de l'Essec, dans les organigrammes des entreprises ou sur les listes d'élus locaux

§ 6 : preuves – suite : repérages d'après les résultats scolaires

– raisons de cette réussite : école, moyen d'émancipation pour les filles maghrébines

§ 7 raisons – suite : certaines valeurs de la culture arabo-musulmane, encouragement des mères de la première génération

§ 8 : parcours des femmes les moins diplômées : engagement dans le réseau associatif d'entraide

§ 9 : les différentes fonctions de ce réseau associatif (soutien scolaire, animation de quartiers, quête de fonds pour des projets locaux...) obligent ces femmes à gérer un budget, formuler des demandes de financement, voire diriger une équipe

§ 10 : le secteur associatif constitue un véritable terrain de formation professionnelle pour les femmes d'origine maghrébine

§ 11 : un argument de plus : certaines associations s'occupent directement de l'insertion professionnelle

§ 12 : le contexte français fait progressivement disparaître le principal obstacle à l'émancipation : le « machisme » du père ou du mari

§ 13 : la solidarité maghrébine facilite la réussite de ces femmes : exemples – facilité de garde d'enfants, aide à l'aménagement du temps de travail

§ 14 : preuves ultimes de cette réussite (1) : elles deviennent entrepreneurs (ex. : « Trophée des femmes chefs d'entreprise, issues de l'immigration »)

§ 15 : preuves ultimes (2) : leur présence dans les structures d'aide à la création d'entreprise, l'Irfed par exemple

Activité 230

§ 16 : les raisons pour lesquelles elles deviennent chefs d'entreprise : discrimination au travail, omniprésence de la micro-entreprise dans le contexte du pays d'origine, absence de crainte de faibles revenus, forte volonté d'ascension sociale.

§ 17 : les raisons – suite : possibilité de garder le lien avec la culture d'origine (cf. domaine de restauration ou d'artisanat)

§ 18 : la double identité de ces femmes constitue un atout et elles savent en tirer profit

§ 19 pour conclure, on dira que la clé de cette réussite réside dans le mariage entre l'orientale « fibre commerciale » et l'occidental esprit managérial

Activité 231

Partie 1 § 1 L'auteur de l'article présente le phénomène de réussite des femmes d'origine maghrébine à partir d'exemples concrets.

§ 2 Elle affirme qu'il ne s'agit pas de cas isolés car, d'après les résultats d'études sociologiques, ces femmes font de plus en plus souvent partie des classes moyennes, voire supérieures.

§ 3 Pour l'heure, cette réussite reste peu connue de l'ensemble de la société car les médias en parlent beaucoup moins que des problèmes liés à l'immigration. Cependant, les sociologues qui étudient le phénomène parlent de l'émergence de « bourgeoisie » pour désigner les élites originaires du Maghreb.

Partie 2 § 4 à 7 Le phénomène est plus étendu qu'on ne pourrait le croire : pour preuves, des exemples cités dans la revue *Yasmina*, les noms repérés parmi les diplômées de HEC et de l'Essec, dans les organigrammes d'entreprises ou encore sur les listes d'élus locaux. D'après l'auteur de l'article, il existe trois principales raisons à cette réussite fulgurante : l'école devenue un moyen d'émancipation pour les filles d'origine maghrébine, certains éléments de leur culture d'origine qui valorisent la connaissance et l'encouragement de leurs mères souvent femmes au foyer de la 1^{re} génération d'immigrés.

§ 8 à 11 Tandis que les plus douées passent par les grandes écoles, les moins diplômées s'engagent dans le secteur associatif et se forment « sur le tas » car, de par leurs fonctions, elles doivent apprendre à gérer un budget, formuler des demandes de financement ou même gérer une équipe. D'autant plus que certains parmi ces organismes associatifs s'occupent directement de l'insertion professionnelle.

§ 12-13 Les éléments facilitateurs sont liés, aussi bien, au fait que ces femmes fonctionnent dans le contexte français (qui fait disparaître peu à peu le principal obstacle à l'émancipation, le « machisme » des hommes de la famille), qu'à la notion de « solidarité maghrébine » apportant des solutions concernant la garde d'enfants ou l'aménagement des horaires de travail.

§ 14-15 La preuve ultime de la réussite des Françaises originaires du Maghreb est que, d'une part, elles deviennent elles-mêmes entrepreneurs et que, d'autre part, elles sont de plus en plus nombreuses à s'adresser à des organismes (tel l'Irfed) ayant pour fonction l'aide et le conseil de futurs chefs d'entreprise.

Partie 3 § 16-17 L'auteur de l'article présente les raisons qui amènent les femmes d'origine maghré-

bine à se mettre « à leur compte ». Parmi elles : la discrimination au travail, l'omniprésence de la micro-entreprise dans le contexte du pays d'origine, l'absence de crainte de faibles profits, une forte volonté d'ascension sociale, ou encore, la possibilité de garder des liens avec la culture d'origine.

§ 18 Elle affirme que, non seulement, elles considèrent leur double identité comme un avantage, mais qu'elles savent également en tirer profit pour leur vie professionnelle.

§ 19 Pour conclure, la journaliste définit la clé de cette extraordinaire réussite : le mariage de l'« orientale fibre commerciale » avec l'esprit d'entreprise typiquement occidental.

Activité 232

L'article est composé de trois parties principales.

Partie 1 : présentation du phénomène et formulation de la problématique

§ 1 L'auteur de l'article présente le phénomène de réussite des femmes d'origine maghrébine à partir d'exemples concrets.

§ 2 Elle affirme qu'il ne s'agit pas de cas isolés car, d'après les résultats d'études sociologiques, ces femmes font de plus en plus souvent partie des classes moyennes, voire supérieures.

§ 3 Pour l'heure, cette réussite reste peu connue de l'ensemble de la société car les médias en parlent beaucoup moins que des problèmes liés à l'immigration. Cependant, les sociologues qui étudient le phénomène parlent de l'émergence de « bourgeoisie » pour désigner les élites originaires du Maghreb.

Partie 2 : présentation de preuves et d'arguments à l'appui, description de différents cas de figure, apport de détails

§ 4 à 7 Le phénomène est plus étendu qu'on ne pourrait le croire : pour preuves, des exemples cités dans la revue *Yasmina*, les noms repérés parmi les diplômées de HEC et de l'Essec, dans les organigrammes d'entreprises ou encore sur les listes d'élus locaux. D'après l'auteur de l'article, il existe trois principales raisons à cette réussite fulgurante : l'école devenue un moyen d'émancipation pour les filles d'origine maghrébine, certains éléments de leur culture d'origine qui valorisent la connaissance et l'encouragement de leurs mères, souvent femmes au foyer de la 1^{re} génération d'immigrés.

§ 8 à 11 Tandis que les plus douées passent par les grandes écoles, les moins diplômées s'engagent dans le secteur associatif et se forment « sur le tas »

II - COMPRÉHENSION ET PRODUCTION ÉCRITES - C2

car, de par leurs fonctions, elles doivent apprendre à gérer un budget, formuler des demandes de financement ou même gérer une équipe. D'autant plus que certains parmi ces organismes associatifs s'occupent directement de l'insertion professionnelle.

§ 12-13 Les éléments facilitateurs sont liés, aussi bien, au fait que ces femmes fonctionnent dans le contexte français (qui fait disparaître peu à peu le principal obstacle à l'émancipation, le « machisme » des hommes de la famille), qu'à la notion de « solidarité maghrébine » apportant des solutions concernant la garde d'enfants ou l'aménagement des horaires de travail.

§ 14-15 La preuve ultime de la réussite des Françaises originaires du Maghreb est que, d'une part, elles deviennent elles-mêmes entrepreneurs et que, d'autre part, elles sont de plus en plus nombreuses à s'adresser à des organismes (tel l'Irfed) ayant pour fonction l'aide et le conseil de futurs chefs d'entreprise.

Partie 3 : retour sur le cas de figure le plus marquant, exposition des raisons de son existence, brève conclusion

§ 16-17 L'auteur de l'article présente les raisons qui amènent les femmes d'origine maghrébine à se mettre « à leur compte ». Parmi elles : la discrimination au travail, l'omniprésence de la micro-entreprise dans le contexte du pays d'origine, l'absence de crainte de faibles profits, une forte volonté d'ascension sociale, ou encore, la possibilité de garder des liens avec la culture d'origine.

§ 18 Elle affirme que, non seulement, elles considèrent leur double identité comme un avantage, mais qu'elles savent également en tirer profit pour leur vie professionnelle.

§ 19 Pour conclure, la journaliste définit la clé de cette extraordinaire réussite : le mariage de l'« orientale fibre commerciale » avec l'esprit d'entreprise typiquement occidental

Activité 233

A. L'analyse de l'attitude des Français face à l'offre télévisuelle.

B. L'utilisation des termes « médicaux » pourrait présager que l'article sera construit à la manière de la présentation d'un cas pathologique dans une revue médicale où l'auteur/spécialiste rend compte des symptômes, les analyse et débouche sur un diagnostic.

Activité 234

Partie 1 : compte rendu des symptômes § 1 à 4

Partie 2 : analyse de cas § 5 à 8

Partie 3 : diagnostic § 9-10

Activité 235

Partie 1 : compte rendu des symptômes § 1 à 4

§ 1 : constat de présence de symptômes typiques et première hypothèse concernant la nature de la pathologie

§ 2-3 : description détaillée des symptômes confirmant l'hypothèse de départ

§ 4 : présentation des éléments permettant de nuancer le constat initial

Partie 2 : analyse de cas § 5 à 8

§ 5 à 8 : analyse détaillée des symptômes décrits plus haut

Partie 3 : diagnostic § 9-10

§ 9-10 : conclusion concernant la nature et la gravité de la forme pathologique identifiée ; réajustement de l'hypothèse de départ

Activité 236

Partie 1 § 1 : Les Français consacrent en moyenne beaucoup de temps à regarder la télévision, mais déclarent ne pas l'apprécier. Par ailleurs, les chaînes mal évaluées par le public jouissent d'un audimat élevé. Ces constats amènent à penser que les téléspectateurs français ont un comportement typiquement « schizophrène ».

§ 2-3 : Les études réalisées autour des émissions de télé-réalité, des talks-shows ou des films américains confirment entièrement cette hypothèse.

§ 4 : Pourtant, il convient de mentionner quelques écarts à la règle, atténuant le diagnostic posé au départ :

– tout d'abord, les consommateurs de la télévision s'avèrent très peu sélectifs quant au choix des chaînes ;

– puis, contrairement aux attentes, ils regardent et apprécient peu les programmes dits « culturels » ;

– et enfin, ils sont nombreux à suivre et à aimer des émissions « satiriques », « de découverte » ainsi que des magazines « d'informations » ou « relatifs à la vie pratique ».

Partie 2 § 5 à 8 : La relation des téléspectateurs français avec le petit écran relèverait de ce que l'on peut qualifier d'« amour/haine » car ce média, à l'inverse des autres, leur offre des choix ressentis comme « imposés ». Leur apparente « schizophrénie » ne serait, en réalité, qu'un symptôme de

bonne santé et d'un degré de lucidité certain, autant pour ce qui concerne la consommation des émissions de télé-réalité, des magazines culturels que l'attachement aux programmes d'information ou de divertissement. Le fait que les spectateurs privilégient la qualité au détriment de la quantité montre bien qu'ils distinguent clairement la « télé-soumission » de la « télé-découverte », surtout si elle est associée à ce que l'auteur de l'article appelle « la qualité du moment ». Et ils consentent à y consacrer du temps !

Partie 3 § 9-10 : Capables d'apercevoir la « partie immergée de l'iceberg télévisuel », les Français seraient plutôt des téléspectateurs conscients, avertis, mais non dépourvus d'attitudes contradictoires.

Activité 237

L'article se compose de trois parties principales et ressemble, dans sa construction, à un article de revue médicale présentant une forme particulière de pathologie.

Partie 1 : compte rendu des symptômes

§ 1 : constat de présence de symptômes typiques et première hypothèse concernant la nature de la pathologie

Les Français consacrent en moyenne beaucoup de temps à regarder la télévision, mais déclarent ne pas l'apprécier. Par ailleurs, les chaînes mal évaluées par le public jouissent d'un audimat élevé. Ces constats amènent à penser que les téléspectateurs français ont un comportement typiquement « schizophrène ».

§ 2-3 : description détaillée des symptômes confirmant l'hypothèse de départ

Les études réalisées autour des émissions de télé-réalité, des talks-shows ou des films américains confirment entièrement cette hypothèse.

§ 4 : présentation des éléments permettant de nuancer le constat initial

Pourtant, il convient de mentionner quelques écarts à la règle, atténuant le diagnostic posé au départ :

– tout d'abord, les consommateurs de la télévision s'avèrent très peu sélectifs quant au choix des chaînes ;

– puis, contrairement aux attentes, ils regardent et apprécient peu les programmes dits « culturels » ;

– et enfin, ils sont nombreux à suivre et à aimer des émissions « satiriques », « de découverte » ainsi que des magazines « d'informations » ou « relatifs à la

vie pratique ».

Partie 2 : analyse de cas

§ 5 à 8 : analyse détaillée des symptômes décrits plus haut

La relation des téléspectateurs français avec le « petit écran » relèverait d'un rapport « amour /haine » car ce média, à l'inverse des autres, leur offre des choix ressentis comme « imposés ». Leur apparente « schizophrénie » ne serait, en réalité, qu'un symptôme de bonne santé et d'un degré de lucidité certain, autant pour ce qui concerne la consommation d'émissions de télé-réalité et de magazines culturels que l'attachement aux programmes d'information ou de divertissement. Le fait que les spectateurs privilégient la qualité au détriment de la quantité montre bien qu'ils distinguent clairement la « télé-soumission » de la « télé-découverte », surtout si elle est associée à ce que l'auteur de l'article appelle « la qualité du moment ». Et ils consentent à y consacrer du temps !

Partie 3 : diagnostic

§ 9-10 : conclusion concernant la nature et la gravité de la forme pathologique identifiée ; réajustement de l'hypothèse de départ.

Capables d'apercevoir la « partie immergée de l'iceberg télévisuel », les Français seraient plutôt des téléspectateurs conscients, avertis, mais non dépourvus d'attitudes contradictoires.

Activité 238

A. Tenter la définition de « l'écrivain francophone », malgré la diversité des contextes et des profils.

B.

1. Les obstacles propres à l'auteur francophone (avant : « Cela dit, l'écrivain ne peut mettre complètement entre parenthèses... »)

2. Écrire en français au milieu d'autres langues (avant : « La question linguistique est essentielle. Elle change en... »)

3. À la périphérie du monde littéraire français (avant : « Paris reste un espace de consécration, à travers l'édition... »)

Activité 239

« Difficile d'énoncer la moindre généralité sur les écrivains francophones, tant ils sont riches de différences. »

La première phrase du surtitre renvoie au § 1 de l'article où l'auteur constate une grande diversité

II - COMPRÉHENSION ET PRODUCTION ÉCRITES - C2

de profils parmi les écrivains francophones et appuie sa thèse en citant des exemples concrets.

« Quelques problématiques communes peuvent néanmoins être dégagées. »

La seconde phrase du surtitre est en relation avec les parties de l'article qui suivent l'introduction, faite dans le § 1. En effet, tout au long du texte, l'auteur va s'efforcer de définir des problématiques communes permettant de définir la condition de l'écrivain francophone.

Activité 240

§ 1 : **expose** la difficulté d'établir une telle définition compte tenu de la diversité des contextes de création des écrivains francophones (plusieurs exemples concrets sont cités) ; **propose** une première typologie : écrivains des « territoires francophones » et ceux pour qui le français est un « moyen d'expression ».

§ 2 : **analyse** la grande diversité de statut de la langue française dans les pays d'origine des écrivains, **en donnant** de nombreux exemples, entre autres, celui de la Belgique, de la Suisse, de l'Afrique subsaharienne, des DOM ou encore du Québec.

§ 3 : **fait ressortir** les deux premiers points communs à tout écrivain francophone : le fait de vivre sur un territoire où deux ou plusieurs langues fonctionnent en concurrence et où la littérature s'écrit au moins dans une autre langue que le français.

§ 4 : **aborde** la notion de « l'image » du français dans les différents contextes géopolitiques **en évoluant** la paradoxale dynamique de la production littéraire francophone dans les anciennes colonies françaises, mais **souligne**, encore une fois, sa coexistence avec des textes en d'autres langues, qui pourrait amener l'écrivain à s'exprimer aussi dans une autre langue que le français.

§ 5 : **signale** le rôle central de Paris, lieu d'édition et de production du discours critique qui, selon les circonstances, marginalise ou, au contraire, intègre la littérature francophone en soulignant son importance capitale pour l'avenir de production littéraire en langue française.

§ 6 : **opère un retour sur** la situation particulière des écrivains africains francophones de la 1^{re} génération (absence d'un véritable public dans le pays d'origine), **expose** ce qui les pousse à se faire éditer dans l'Hexagone (parler de l'époque coloniale, mais aussi exister aux côtés de leurs contemporains) et **souligne** le fait que cette génération s'est

largement inscrite dans la problématique de son époque en abordant par exemple une thématique internationaliste (élément complètement ignoré par la critique) – ce phénomène est en constante progression depuis plus de trente ans.

§ 7 : **observe** que ces écrivains continuent à parler de la situation sur leur continent tout en recherchant, à travers leur écriture, des contacts avec la littérature mondiale aussi bien qu'avec la langue de communication quotidienne de leurs compatriotes vivant au pays ou en exil.

§ 8 : **dénonce** une attitude paradoxale de la critique (recherche de « couleur locale »), des éditeurs (création de collections à part) et des libraires (mise en rayons étiquetés « littérature africaine ») face à des écrivains fréquemment « couronnés » de prix littéraires, tels que Renaudot, Goncourt ou encore le grand prix de l'Académie française, qui ne leur sont pas destinés au départ.

§ 9 : **conclut en affirmant que** l'écrivain francophone, ne pouvant faire disparaître les traces de ses origines ni éviter complètement de prendre position face au discours politique concernant le français, se tiendra d'autant plus facilement à distance des discours ou des idéologies imposés. Il pourra ainsi développer une réflexion libre sur sa propre pratique de l'écriture.

Activité 241

Introduction : la complexité du phénomène

Partie 1 : écrire en français au milieu d'autres langues

Partie 2 : à la périphérie du monde littéraire français

Conclusion : les obstacles propres à un auteur francophone

Activité 242

L'article se compose d'une introduction, d'une conclusion et de deux parties principales.

Introduction : la complexité du phénomène

§ 1 : **expose** la difficulté d'établir une telle définition compte tenu de la diversité des contextes de création des écrivains francophones (plusieurs exemples concrets sont cités) ; **propose** une première typologie : écrivains des « territoires francophones » et ceux pour qui le français est un « moyen d'expression ».

Partie 1 : écrire en français au milieu d'autres langues

§ 2 : **analyse** la grande diversité de statut de la langue française dans les pays d'origine des écri-

vains, **en donnant** de nombreux exemples, entre autres, celui de la Belgique, de la Suisse, de l'Afrique subsaharienne, des DOM ou encore du Québec.

§ 3 : **fait ressortir** les deux premiers points communs à tout écrivain francophone : le fait de vivre sur un territoire où deux ou plusieurs langues fonctionnent en concurrence et où la littérature s'écrit au moins dans une autre langue que le français.

§ 4 : **aborde** la notion de « l'image » du français dans les différents contextes géopolitiques **en évoquant** la paradoxale dynamique de la production littéraire francophone dans les anciennes colonies françaises, mais **souligne**, encore une fois, sa coexistence avec des textes en d'autres langues, qui pourrait amener l'écrivain à s'exprimer aussi dans une autre langue que le français.

Partie 2 : à la périphérie du monde littéraire français

§ 5 : **signale** le rôle central de Paris, lieu d'édition et de production du discours critique qui, selon les circonstances, marginalise ou, au contraire, intègre la littérature francophone en soulignant son importance capitale pour l'avenir de production littéraire en langue française.

§ 6 : **opère un retour sur** la situation particulière des écrivains africains francophones de la 1^{re} génération (absence d'un véritable public dans le pays d'origine), **expose** ce qui les pousse à se faire éditer dans l'Hexagone (parler de l'époque coloniale, mais aussi exister aux côtés de leurs contemporains) et **souligne** le fait que cette génération s'est largement inscrite dans la problématique de son époque en abordant par exemple une thématique internationaliste (élément complètement ignoré par la critique) – ce phénomène est en constante progression depuis plus de trente ans.

§ 7 : **observe** que ces écrivains continuent à parler de la situation sur leur continent tout en recherchant, à travers leur écriture, des contacts avec la littérature mondiale aussi bien qu'avec la langue de communication quotidienne de leurs compatriotes vivant au pays ou en exil.

§ 8 : **dénonce** une attitude paradoxale de la critique (recherche de « couleur locale »), des éditeurs (création de collections à part) et des libraires (mise en rayons étiquetés « littérature africaine ») face à des écrivains fréquemment « couronnés » de prix littéraires, tels que Renaudot, Goncourt ou

encore le grand prix de l'Académie française, qui ne leur sont pas destinés au départ.

Conclusion : les obstacles propres à un auteur francophone

§ 9 : **conclut en affirmant que** l'écrivain francophone, ne pouvant faire disparaître les traces de ses origines ni éviter complètement de prendre position face au discours politique concernant le français, se mettra d'autant plus facilement à distance des discours ou des idéologies imposés. Il pourra ainsi développer une réflexion libre sur sa propre pratique de l'écriture.

Activité 243

b, d, i.

Activité 244

Éléments sélectionnés dans les trois articles du dossier

Document 2-1

- participation des étudiants du supérieur à la lutte contre le CPE ;
- présence d'un sentiment de précarité généralisée ;
- dégradation de la situation économique entre 2001 et 2005 et utilisation généralisée des statuts précaires dans le monde de l'entreprise ;
- acceptation des statuts précaires par les jeunes diplômés ;
- déclassement des jeunes diplômés et sa conséquence sur leur statut social et leur niveau de vie.

Document 2-2

- éléments concernant les conditions de stages dans les différents pays européens : caractère massif, durée et rémunération.

Document 2-3

- mise en évidence de la généralisation des statuts précaires dans le secteur public, régi par l'État (ici : universités et instituts de recherche) ;
- éléments essentiels concernant la situation des jeunes chercheurs en Grande Bretagne et ses conséquences ;
- protestation des parlementaires britanniques ;
- parallèle établi avec le contexte français ;
- mesures prises par le gouvernement français : mise en relief de leur insuffisance.

Activité 245

Corrigé type

Plan de l'éditorial :

- participation des étudiants du supérieur à la lutte contre le CPE ;
- présence d'un sentiment de précarité généralisée.

II - COMPRÉHENSION ET PRODUCTION ÉCRITES - C2

- acceptation des statuts précaires par les jeunes diplômés ;
 - déclasserement des jeunes diplômés et sa conséquence sur leur statut social et leur niveau de vie.
- dégradation de la situation économique entre 2001 et 2005 et utilisation généralisée des statuts précaires dans le monde de l'entreprise ;
 - éléments concernant les conditions de stages dans les différents pays européens : caractère massif, durée et rémunération.
- mise en évidence de la généralisation des statuts précaires dans le secteur public, régi par l'État (ici : universités et instituts de recherche).
- éléments essentiels concernant la situation des jeunes chercheurs en Grande Bretagne et ses conséquences ;
 - protestation des parlementaires britanniques.
- parallèle établi avec le contexte français ;
 - mesures prises par le gouvernement français : mise en relief de leur insuffisance.

Activité 246

Jeunes diplômés européens : génération sacrifiée ? Les statistiques semblent contredire cette vision pessimiste. Pourtant, la participation massive des étudiants du supérieur aux manifestations contre le CPE témoigne d'une situation alarmante, génératrice d'un sentiment d'angoisse partagé.

En France, des experts du Centre d'études et de recherche sur l'emploi et les qualifications constatent que, non seulement les jeunes diplômés acceptent d'occuper des postes de plus en plus précaires, mais qu'en plus – et c'est cela, le plus alarmant – leur niveau de vie et leur statut social ne cessent de baisser depuis une quinzaine d'années.

La récente dégradation de la situation économique invite les entreprises à privilégier les formes d'emploi générant le moins de charges possible. Ainsi, les CDI se transforment en CDD, qui laissent la place aux missions d'intérim, remplacées, elles, de plus en plus massivement par les stages. Le nombre de stagiaires embauchés par des entreprises et organismes français, anglais, allemands, italiens ou belges semble, en effet, atteindre son apogée. Ajoutons que la durée de ces stages ne cesse de s'allonger. Quant à la rémunération, c'est la Belgique qui offre à ses stagiaires les conditions les plus décentes, avec un minimum de 800 € par mois – revenu bien maigre pourtant pour vivre, par exemple, à Bruxelles !

Mais la précarité n'est plus actuellement la «

chasse gardée » du privé. Face à l'augmentation du nombre de jeunes doctorants au chômage, les universités – dans le souci d'assurer leur rentabilité et, souvent, sous pression des entreprises – proposent, elles aussi, de la recherche « à durée déterminée » et des statuts de plus en plus précaires.

La Grande-Bretagne, avec son total de 40 000 chercheurs contractuels, dont le nombre atteint 50 % dans les filières scientifiques et technologiques, en est un parfait exemple. La situation de ces jeunes chercheurs ressemble à un cercle vicieux : la volonté de garder un contact avec le domaine de la recherche les oblige à empiler des contrats de courte durée, sur des sujets souvent disparates, ce qui diminue leurs chances d'en maîtriser un réellement, ne donne pas le temps nécessaire d'accumuler le nombre suffisant de publications et, in fine, réduit leurs chances d'obtenir un poste stable. D'autant que les résultats de leurs recherches profitent principalement aux chefs de projets, titulaires de l'enseignement supérieur. Les conséquences de ce *statut quo* ? Parmi d'autres, la démotivation, la désertion fréquente des « éléments prometteurs » ou encore la disparition des disciplines à nombre réduit de contrats... Ces résultats désastreux ont fait l'objet d'un rapport, examiné par la Chambre des Communes durant la session 2001-2002, et les parlementaires britanniques ont décidé de tirer une sonnette d'alarme.

Que fait alors le gouvernement français face à une situation comparable ? Fortement mobilisé contre le statut précaire de ses jeunes « cerveaux », il a conçu et fait adopter, en avril 2006, un « pacte pour la recherche » qui préconise... de développer le nombre des postes de contractuels, de resserrer les liens avec le monde de l'entreprise pour le financement de projets de recherche et de confier leur direction à de hauts fonctionnaires ou aux entreprises elles-mêmes ! 515 mots

Activité 247

A. L'article pour le webzine prendra forme d'un texte proche de la synthèse du dossier.

B. C'est le document 3-1 qui constituera le cadre pour l'article, car il donne les éléments d'ensemble de la problématique. Les deux autres documents ne sont que des présentations d'exemples concrets de parcours réussis. Ainsi, il convient de remarquer que le plan du document 3-1 sera une aide précieuse lors de la rédaction de cet article.

Activité 248

Introduction : Présentation de la problématique (réussite fréquente, ascension sociale attestée, mais peu de visibilité dans les médias).

1. Raisons de la réussite (école, certaines valeurs venant de la religion, encouragement des mères, contexte français, solidarité maghrébine).

2. Notion de parcours (grandes écoles ou réseau associatif, selon les cas).

3. Ultime preuve de la réussite des Françaises d'origine maghrébine (accès à l'entrepreneuriat).

4. Question de la double identité (plutôt avantage qu'inconvénient).

Conclusion : Clé de la réussite (mariage de fibre commerciale orientale avec l'esprit d'entreprise typiquement occidental).

Activité 249

Le parcours de Myriam Salah-Eddine : après le paragraphe parlant de la notion de parcours. Le fait qu'elle travaille avec le réseau associatif assure le lien avec le paragraphe précédant, son ancienne carrière de chef d'entreprise permet d'annoncer le paragraphe suivant.

Le parcours de Zakia Gam : à la fin du paragraphe parlant de l'ultime preuve de la réussite car elle en est un exemple type. Ce qu'elle dit à propos de ses origines permet aussi d'annoncer le paragraphe à venir.

Activité 250**Les « beurgeoises » en marche**

Elles sont nombreuses, font de plus en plus souvent partie des classes moyennes voire supérieures et pourtant leur succès reste encore peu connu de l'ensemble de la société car les médias montrent plus volontiers une voiture qui brûle qu'une femme qui réussit. Cependant, les sociologues travaillant sur la question parlent de l'émergence des élites féminines, originaires du Maghreb. Le phénomène est plus répandu que l'on ne pourrait le croire. On s'en rend compte, par exemple, en analysant les noms de famille des diplômés de HEC ou de l'Essec, ceux qui apparaissent dans les organigrammes d'entreprises ou encore sur les listes d'élus locaux.

D'où vient cette réussite fulgurante ? Tout d'abord, il y a l'école, devenue moyen d'émancipation pour les filles d'origine maghrébine, puis certains éléments de leur culture d'origine valorisant le livre et par là, la connaissance, et enfin, l'encouragement de leurs mères, souvent femmes au foyer de la 1^{re}

génération d'immigrés. Il convient d'y ajouter le fait de fonctionner dans le contexte français qui fait s'estomper, peu à peu, l'éventuel « machisme » des hommes de la famille et de ne pas oublier, non plus, la notion de « solidarité maghrébine ». Car c'est cette dernière qui apporte souvent des solutions pratiques concernant la garde d'enfants ou l'aménagement des horaires de travail.

Les parcours de ces femmes varient selon les cas. Tandis que les plus brillantes intègrent les grandes écoles, les moins diplômées s'engagent dans le secteur associatif et y reçoivent une véritable formation « de terrain » en y apprenant à gérer un budget, formuler des demandes de financement ou à encadrer une équipe.

Étudiantes du supérieur, fonctionnaires dans les administrations, enseignantes ou même militaires, elles commencent aussi à percer dans la politique. Ainsi, Myriam Salah-Eddine, aujourd'hui adjointe au maire de Marseille, encadre le service Action familiale et droits des femmes, qui travaille en étroite collaboration avec 170 associations de la ville. Mais avant d'arriver à la mairie de sa circonscription, Myriam, comme d'autres, de plus en plus nombreuses d'ailleurs, avait été chef d'entreprise.

Et c'est là, l'ultime preuve de la réussite des Françaises originaires du Maghreb. Poussées par la discrimination au travail, familières de la « micro-entreprise » (omniprésente dans leurs pays d'origine), animées par une forte volonté d'ascension sociale et n'ayant pas peur de faibles profits, surtout au démarrage de leur activité, elles décident, un jour, de se mettre « à leur compte ». Ce fut le cas de Zakia Gam, arrivée de Tunisie à l'âge de 4 ans, grandie en banlieue et... fondatrice, en association avec l'un de ses frères, de Batitech, entreprise de bâtiment située à Paris. Fière de ses origines, Zakia reconnaît que c'est principalement la persévérance et la rigueur professionnelle qui l'ont aidée à réussir.

Comment ces femmes entrepreneurs vivent-elles leur double identité ? Non seulement elles la considèrent de plus en plus comme un avantage, mais elles savent également en tirer profit pour leur vie professionnelle.

Tout bien considéré, c'est peut-être ce mariage entre l'« orientale fibre commerciale » et l'esprit d'entreprise typiquement occidental qui constitue la clé de la réussite des Françaises d'origine maghrébine. 523 mots

Activité 251

Pas de corrigé.

Activité 252

1 c ; 2 b ; 3 a.

Activité 253

La télévision fait couler de l'encre !

La télévision est-elle un bien ou un mal ? Véhicule-t-elle des contenus de bonne ou de mauvaise qualité ? Rend-elle compte des événements qu'elle diffuse de manière objective ou subjective ? Est-elle parfaitement maîtrisée par ceux qui la pilotent ou au contraire à la dérive, victime de son succès ? La polémique bat son plein et il est bien difficile de répondre de façon tranchée. Depuis l'apparition de la télévision dans les foyers, les avis n'ont cessé d'être partagés. Les uns considèrent qu'elle a un effet néfaste sur les auditeurs, les autres affirment qu'elle joue un rôle de distributeur universel d'informations et qu'en ce sens, elle contribue à démocratiser l'accès au savoir. Mais qu'en est-il exactement ?

Force est de constater que la télévision est aujourd'hui omniprésente dans la vie de presque tout un chacun. Les statistiques varient selon les sources, mais il est communément admis que les Français, par exemple, passent environ trois heures par jour devant le petit écran. Néanmoins, divers sondages expriment un mécontentement récurrent quant aux contenus des différentes émissions, souvent considérés comme ennuyeux, en dessous des attentes, peu stimulants intellectuellement. Comment expliquer alors un nombre d'heures aussi important consacré à des programmes qui sont loin de faire l'unanimité ? Ceci est probablement un symptôme de l'état de la société, qui soulève à son tour de nouvelles interrogations : la télévision est-elle responsable de l'effritement des rapports sociaux, de l'isolement de l'individu, ou au contraire, assure-t-elle « une bonne part du lien social », comme le pense Jean-Claude Guillebaud, en reliant « les individus atomisés de la société contemporaine », en les rassemblant « dans une même foi ? »

De plus, les « observateurs » de nos sociétés, journalistes et sociologues, s'insurgent contre ce qu'ils considèrent être une main mise sur la télévision. Ils dénoncent le contrôle de l'information par les propriétaires des médias, les multinationales et autres acteurs du monde de l'économie. Ils s'affligent

d'une paupérisation des contenus véhiculés qui servirait les stratégies marketing de l'audimat. Ils déplorent le manque de neutralité de la télévision, qui, selon eux, manipule les téléspectateurs, privilégie l'émotionnel au détriment du pragmatique. Alors, que faire ? Quoi penser ? À qui s'en remettre ? Il semble bien que les téléspectateurs n'aient plus qu'un recours : développer leur esprit critique et prendre position. En effet, pris entre deux feux, sommés d'aimer ou de détester le petit écran, c'est peut-être dans un juste milieu que les citoyens trouveront leur *modus vivendi*. Limiter le temps d'absorption des images, exercer leur libre arbitre au moyen d'outils de sélection des programmes, accorder une place importante à la sociabilité, diversifier leurs loisirs, croiser les sources d'information en écoutant également la radio ou en lisant les journaux, bref, ne pas prendre les programmes proposés par la télévision pour argent comptant.

Finalement, regarder des programmes qu'on désapprouve, être « accro » au petit écran ou affirmer qu'on ne le regarde pas alors qu'on l'aime, c'est le choix de chacun : c'est aussi aux téléspectateurs - consommateurs de résoudre leurs propres contradictions. 509 mots

Activité 254

B.

1. a. J'ai toujours été optimiste. J'ai toujours pris les choses du bon côté.

b. De nombreux d'entre nous se sont suicidés. Combien sont morts dans un moment de désespoir infini ? Moi, je n'ai jamais eu d'idées suicidaires.

c. Pour en faire partie, j'ai choisi l'engagement, l'action.

d. Au moment de ma naissance, mes parents n'étaient plus esclaves. Ils étaient affranchis. (manman signifie « maman », « mère », en créole).

2. a. des koulis ; b. des békés ; c. L'En-ville ; d. des dégras ; e. bondié ! ; f. kussu kussu.

3. 1 d ; 2 e ; 3 f ; 4 b ; 5 a ; 6 c.

C.

L'En-ville représente l'espoir, le progrès, une vie à l'opposé de celle des esclaves des plantations et de leurs descendants affranchis.

D.

1. Malgré tout ce qu'on peut en dire, malgré tout ce que l'on pourrait faire, la vie ne s'évalue pas à la seule étendue des malheurs.

L'auteur a effectué une ellipse du sujet et du verbe dans l'expression proverbiale : On a beau dire, on a beau faire...

L'aune : ancienne mesure de longueur (environ 1, 20 m)

2. On ne peut comprendre un phénomène, une personne ou (ici) un peuple qu'à travers ses origines, fussent-elles cachées.

Activité 255

Introduction : élucidation de la problématique

1. Le français, langue « métisse », ne fait problème que pour les écrivains nés hors de l'Hexagone.

2. Le français, perçu comme un espace d'affrontement.

3. Il est maintenant devenu un atout pour les francophones extérieurs ou intérieurs à l'Hexagone.

Développement

I. Le poids de l'histoire

§ 1 : Le français : une langue imposée

§ 2 : Le français : une langue de combat (époque de la lutte pour l'indépendance – 1^{re} génération d'écrivains francophones)

II. Transformer une faiblesse en force

§ 3 : 2^e génération : Indépendance (en gros) politique, héritage linguistique ineffaçable, situation de diglossie. Que faire ?

§ 4 : Créations littéraires atypiques, qui mêlent audacieusement langues maternelles et français : une réussite reconnue dans et hors de France.

Conclusion : Ne rien renier, et arriver à transformer par là même le territoire de l'ancien ennemi.

Activité 256

« Créoles attitudes »

Balzac ne s'est jamais senti blessé d'écrire dans une sorte de latin modernisé, mâtiné de grec, d'arabe, de celte et de haut-allemand : son « créole maternel ». Pourquoi donc les écrivains francophones africains, asiatiques ou antillais se sentent-ils obligés de réfléchir sur leur usage de la langue française, sur leur place dans la sphère d'influence idéologique de la France ? Dans le même temps, pourquoi rencontrent-ils, en France, un succès croissant : tirages, reconnaissance de la critique, prix littéraires ? C'est ce que nous allons tenter de comprendre.

Si le français paraît d'un usage naturel à un écrivain « hexagonal », régionalismes inclus, l'écrivain francophone, qu'il soit français (TOM/DOM) ou

étranger, écrit une langue qui a été imposée à ses ancêtres plus ou moins lointains, de manière plus ou moins violente. Ça n'en est pas moins devenu aussi sa langue, le plus souvent la seule dans laquelle il peut être lu par les Français de France.

Dans un premier temps, au moment des luttes de libération nationale, de la décolonisation, le français de Fanon¹, de Senghor, de Césaire, a joué le rôle d'une arme prise à l'ennemie, contre lui retournée : le style de leurs textes en témoigne et touchait, avant même leurs compatriotes, leurs sympathisants français, soutien capital. Ils écrivaient, sans états d'âme, un français qu'ils avaient étudié dans les citadelles de l'adversaire, à l'ENS, par exemple.

L'indépendance totale, ou partielle, qu'ils obtinrent, plongea la génération suivante dans un grand trouble linguistique : Calixthe Beyala, Kateb Yacine, Patrick Chamoiseau disposent de deux langues, leur langue maternelle et le français, et s'ils sont les héritiers des luttes de leurs pères, ils sont aussi des individus qui pensent, écrivent – rêvent ? – en français.

Ils sont, certes, des hommes et des femmes vivant dans un milieu où l'histoire, l'affectivité se transmettent d'abord oralement dans une langue le plus souvent non écrite, mais ils sont aussi des créateurs de monde désirant, comme tous les écrivains, être lus de la manière la plus universelle qui soit, être reconnus par leurs pairs, par la médiation de la critique ou l'attribution d'un prix littéraire : ils écriront donc, le plus souvent, en français.

Patrick Chamoiseau, Raphaël Confiant, ou Simone Schwarz-Bart en témoignent brillamment : ils ne renonceront pas à leurs racines, aux luttes de la génération précédente, à leur propre combat, mais inventent une nouvelle langue, métisse, dans laquelle ils mêlent au français leurs mots d'enfances créoles et une syntaxe rythmée par les anciens tambours. Ils obligent les hexagonaux à se plier à cette langue mixte, à comprendre à demi-mot, kussu kussu, les aident à s'arracher aux « anciens parapets » que dynamitait déjà « Rimbaud l'Africain », à aller voir au Soudan s'ils y sont, comme Olivier Rolin².

Miroir Noir de l'histoire de France, *La Mulâtresse Solitude*³ est notre héroïne commune, et Marie-Sophie Laborieux une Cosette autonome : « Pour en être, dit-elle, j'ai préféré agir »

Pour « en être » disent-ils, ils ont préféré le français, mais un français dont « la sève du feuillage ne s'élu-

cide qu'au secret des racines ». « A beau dire, a beau faire », ils voient le monde « dessous la bonne lumière » et le monde franco-parisien éclairer à cette lumière sa grisaille littéraire. *545 mots*

1. Franz Fanon, né à Fort-de-France le 20 juillet 1925. Médecin psychiatre, écrivain, combattant anti-colonialiste, il a marqué le *xx^e* siècle par sa pensée et son action, en dépit d'une vie brève, frappée par la maladie. Il est mort en 1961, à l'âge de 36 ans.

2. Olivier Rolin, *Port-Soudan*, Paris, Le Seuil, coll. « Points », 1996.

3. André Schwartz-Bart, *La Mulâtresse Solitude*, Paris, Le Seuil, coll. « Points », 1983.

ÉPREUVES TYPES

Sujet 1

Activité 257

Cet article, comme l'indiquent le titre et le « chapeau », rend compte d'un rapport parlementaire de 2005 sur les mutations très importantes qu'a subi la famille, en France, entre 1970 et 2005 : « une véritable révolution ».

Il est composé d'une introduction (§ 1), de six parties (§ 2 à 16) et d'une conclusion (§ 17).

Introduction : Un rapport sur la révolution familiale.

1. (§ 2-3) : Le déclin du mariage.
2. (§ 4-5) : Les nouvelles formes d'union.
3. (§ 6-7) : L'instabilité « conjugale ».
4. (§ 8 à 10) : Les enfants.
5. (§ 11 à 14) : Les nouvelles familles.
6. (§ 15-16) : Nouvelle démographie.

Conclusion : Une révolution incomplète.

L'introduction (§ 1) fait l'historique du rapport et expose les principaux points qui y sont traités : déclin du mariage, fragilisation des couples, développement de nouveaux types de familles.

La partie 1 (§ 2-3) constate le déclin du mariage, qui a connu une baisse de 30% en 35 ans, et le recul de 6 ans de l'âge moyen auquel il se conclut.

La partie 2 (§ 4-5) montre que, parallèlement à ce déclin, l'union libre constitue de nos jours la forme de vie commune la plus courante, particulièrement chez les individus ayant déjà connu une rupture d'union. Le pacs (pacte civil de solidarité), créé en 1999, devient lui aussi une forme courante de vie commune.

La partie 3 (§ 6-7) constate que l'instabilité du couple touche toutes ces catégories d'union. Elle s'est accrue et concerne presque une union sur deux. Cette instabilité est due à la banalisation du divorce, et au refus de vivre des situations antérieure-

ment acceptées : alcoolisme ou violence de l'un des conjoints, par exemple.

La partie 4 (§ 8 à 10) porte sur la naissance des enfants de ces types de couples : plus d'un enfant sur deux naît hors mariage, contre 7% en 1970. Cet événement n'est plus stigmatisé, il est, au contraire, devenu banal. 92% de ces enfants sont reconnus par leur père, et ce type de naissance entraîne peu de différences quant à l'éducation et la vie des enfants. Le législateur en a pris acte en 2004 : la différence entre enfants « légitimes » et « naturels » a été supprimée dans le code civil. La France diffère en cela des autres pays européens où 75% des enfants, en moyenne, sont issus d'un mariage, et jusqu'à 90% en Italie ou en Grèce.

La partie 5 (§ 11 à 14) porte sur l'apparition de nouveaux types de famille, conséquence de la fragilisation des unions : de 1970 à 2005, le nombre de familles monoparentales a doublé. Elles sont très majoritairement constituées de la mère et d'un ou plusieurs enfants, mais 40% des pères voient leur enfant au moins une fois par mois.

Les familles recomposées sont nettement moins nombreuses : si 3 millions d'enfants ne vivent pas avec leurs deux parents, ce type d'union concerne moins d'un tiers d'entre eux.

La partie 6 (§ 15-16) est consacrée à la démographie : si l'âge moyen des mères, à la naissance du premier enfant, a reculé, si les familles nombreuses ont diminué de moitié en 35 ans, l'indice de fécondité en France, 1,94, est cependant le plus élevé après celui de l'Irlande, dans l'Europe des 25, alors même que 80% des Françaises en âge de procréer ont une activité professionnelle.

La conclusion reprend celle du rapport et souligne un paradoxe : la « révolution familiale » ne s'est accompagnée d'aucun changement dans la répartition des tâches « à la maison » : les femmes continuent d'y consacrer deux fois plus de temps que les hommes : 5 h contre 2 h 30 / jour.

Activité 258

Famille française : évolution ou révolution ?

De 1970 à 2005, le concept de « famille » n'a cessé d'évoluer en France, mais s'agit-il d'une véritable révolution ?

On observe tout d'abord que le nombre des mariages a régressé de 30% et qu'ils sont contractés de plus en plus tardivement. Aujourd'hui, l'union libre est devenue la forme de vie choisie par la majorité des couples et le pacs s'impose petit à

petit, depuis son apparition en 1999. Ainsi, les modèles conjugués se multiplient, mais force est de constater qu'actuellement, près de la moitié des unions, quelle que soit leur nature, se conclut par une séparation.

Le désir de vivre en couple n'a cependant pas diminué, et ce projet se concrétise le plus souvent autour de la naissance d'un enfant, qui naît hors mariage dans 60% des cas en 2005, ce qui n'entraîne plus aucune réprobation morale. Le code civil, qui ne marque plus d'ailleurs, depuis 2004, la différence entre enfants naturels et légitimes, en a pris acte.

Depuis 2002, année où voit le jour le congé de paternité, la majorité des « nouveaux pères » en profite, mais, pour l'heure, de manière inégale. Ainsi les trentenaires, pour des raisons idéologiques, et les cadres du secteur public, pour des raisons financières, en bénéficient davantage que les salariés (cadres ou non) du secteur privé, ou encore les salariés en position précaire.

La recrudescence des divorces a entraîné avec elle l'apparition de nouveaux modèles de familles. Mais le nombre croissant des foyers monoparentaux, constitués de la mère et d'un ou deux enfants dans la majorité des cas, n'est pas pour autant le signe révélateur de l'absence du père. Ce dernier continue à voir régulièrement ses enfants, sauf dans certains cas, surtout quand sa propre situation professionnelle précaire ne lui permet plus d'assumer son rôle économique et symbolique. En attendant, les familles recomposées restent relativement minoritaires, dans la mesure où la double tâche, professionnelle et domestique de la mère, et sa précarisation financière à la suite d'une séparation lui rendent difficile la formation d'une nouvelle union.

L'indice de fécondité des Françaises - 1,94 -, qui n'est dépassé que par l'Irlande dans les pays de l'Union Européenne, fait la preuve d'un grand dynamisme démographique, qui coïncide, contrairement à une idée reçue, avec un taux d'implication de 80% des femmes dans la vie professionnelle. Autre idée reçue battue en brèche : contrairement aux attentes, le taux de natalité a baissé dans la plupart des pays de l'UE, y compris dans ceux de tradition catholique. En règle générale, actuellement, on s'y marie moins souvent, on divorce davantage, et les naissances hors mariage y sont nettement plus fréquentes que par le passé.

En conclusion, il convient de constater que la France présente un profil atypique au sein de l'Union européenne, mais il faut aussi admettre que la « révolution » familiale française s'arrête à une répartition des tâches au sein du couple encore très traditionnelle et à la perpétuation de la « double journée » pour les femmes. *500 mots*

Sujet 2

Activité 259

Corrigé type

Cet article, intitulé « La science au secours des neurones » se propose de synthétiser les avancées scientifiques les plus récentes en terme de lutte contre les effets du vieillissement du cerveau.

Il est composé d'une introduction, de trois parties comportant chacune un sous-titre et d'une conclusion sous forme de question ouverte.

Introduction : l'avancée des recherches neuroscientifiques.

1. (§ 2-3) : des cellules souches capables de se transformer en neurones.

2. (§ 4-5) : utilisation des cellules souches embryonnaires.

3. (§ 6-7) : stimulations électriques et injection d'hormones.

Conclusion : la « pilule de la mémoire », rêve ou réalité ?

L'introduction annonce la thématique de l'article – l'avancée des recherches neuroscientifiques sur le vieillissement du cerveau –, en précisant que de nombreuses expérimentations réalisées sur des animaux sont très prometteuses. Le propos est néanmoins nuancé par un rappel de la complexité du cerveau humain.

La partie 1 rend compte de deux découvertes importantes. D'une part, la stimulation des neurones par des apprentissages peut contribuer à leur augmentation. D'autre part, le cerveau humain contient des cellules souches capables de se transformer en neurones. Ainsi qu'une recherche réalisée en 2003 l'a démontré sur des rats, de nouveaux neurones peuvent donc être créés à la suite d'un apprentissage.

La partie 2 approfondit la réflexion, en s'interrogeant sur la possibilité de générer des neurones en intervenant directement sur les cellules souches. Il ne s'agit pour l'instant que d'une piste de recherche, mais l'autorisation d'utilisation des cellules souches embryonnaires autorisée par le

II - COMPRÉHENSION ET PRODUCTION ÉCRITES - C2

législateur très récemment constitue une ouverture importante.

La partie 3 confirme l'intérêt thérapeutique de la recherche sur les cellules souches. Deux expériences scientifiques menées avec succès sur des souris y sont exposées. Mais la recherche chez l'homme ne peut pas encore avoir lieu faute de moyens.

La conclusion de l'article s'interroge sur les potentialités de la DHEA, hormone dont l'action contre le vieillissement est porteuse d'espoir. Pour l'instant, des recherches concluantes ont été menées sur la mémoire des souris mais aucun résultat n'a été obtenu sur la mémoire humaine. La recherche se poursuit et il semble que « la pilule de la mémoire » ne soit plus du domaine du rêve.

Activité 260

Corrigé type

Ralentir le vieillissement : rêve ou réalité ?

Le point de départ de toute réflexion concernant la lutte contre le vieillissement repose sur le constat de la dégradation des neurones, même si les recherches les plus récentes montrent que cette dernière n'est pas totalement irréversible.

Il existe plusieurs possibilités pour limiter la perte neuronale. Certaines sont d'ordre purement pratique, à inscrire dans une hygiène de vie quotidienne ; d'autres sont d'ordre chimique : l'ingestion de diverses substances est susceptible de freiner la dégradation neuronale ; les dernières sont de l'ordre de la prospective scientifique, puisqu'il s'agit des recherches actuellement menées sur la stimulation des cellules souches.

Même si le vieillissement des neurones n'est pas constant d'un individu à l'autre, il affecte en priorité l'intelligence fluide, c'est-à-dire des facultés telles que l'attention, la concentration ou encore la mémoire. Or, il semble qu'une bonne hygiène de vie, à partir de l'âge de 35-40 ans, soit susceptible d'enrayer les méfaits de l'usure des neurones : l'exercice physique, par exemple, qui apporte au cerveau l'oxygène dont il a besoin, ou encore la non-consommation de tabac, de sucres ou de graisses. Une bonne gestion du stress est également

à recommander car ce dernier engendre la production d'un surplus de corticoïdes provoquant la mort des cellules nerveuses.

La stimulation des neurones constitue aussi un facteur essentiel de lutte contre le vieillissement : plus on utilise ses capacités cognitives, plus les performances mentales se maintiennent avec l'âge.

En outre, un soin particulier apporté à l'alimentation est une arme efficace contre la dégradation neuronale. En effet, le cerveau vieillissant manque d'antioxydants, qu'une consommation régulière de fruits et légumes peut aider à fournir. D'ailleurs, une étude scientifique publiée en décembre 2005 fait état des effets liés à l'ingestion de jus de pomme, qui aide le cerveau à lutter contre les radicaux libres, responsables, chez les personnes âgées, de la destruction des cellules. Enfin, tout comme l'organisme, le cerveau a besoin de vitamines (B1, B6, B9, B12) et d'acides gras de type Oméga 3.

Au-delà de ces règles élémentaires de vie, la recherche scientifique est porteuse d'espoir. De nombreuses expériences menées sur des animaux montrent que la perte neuronale n'est plus inéluctable. En effet, le cerveau humain adulte contient des cellules souches capables de se transformer en neurones. Même si les scientifiques ne savent pas encore comment provoquer leur création de manière expérimentale, des progrès sont en cours, notamment quant à l'utilisation des cellules souches embryonnaires. Le principe de ces travaux a d'ailleurs été validé par le législateur depuis février 2006. Parallèlement est menée une recherche concernant la stimulation fonctionnelle de certaines parties du cerveau, mais les moyens financiers manquent pour l'expérimentation sur l'homme.

Ralentir le vieillissement est donc aujourd'hui possible, en adoptant une bonne hygiène de vie, une alimentation adaptée et en stimulant l'activité cérébrale. À l'avenir, les recherches neuroscientifiques pourraient bien parvenir à mettre au point la fameuse « pilule de la mémoire », en poursuivant leurs travaux sur la perte des neurotransmetteurs. Ce n'est plus qu'une question de temps. 503 mots.